4 D-208

25 ANS DE MÉTIER

page C 10

SPORTS

CINCINNATI 3e REVERS DE SUITE DES EXPOS

page F 2

ITALIE: LA DÉCHIRANTE RECONSTRUCTION

75 cents,
85 cents, territoires de l'édition nationale
MONTRÉAL, SAMEDI **6** JUIN
1981, 97e ANNÉE, NO 134, **224**
PAGES, **11** CAHIERS

samedi dimanche

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis.

À CAUSE DES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS

ÇA VA COÛTER $10 MILLIARDS DE PLUS À HYDRO

POUR RÉALISER SON PLAN QUINQUENNAL

■ La montée en flèche des taux d'intérêt risque de porter de $55 à $65 milliards le coût du plan d'investissement d'Hydro-Québec prévu pour les années 1980. Le plan prévoyait en effet que le taux d'intérêt moyen que paierait l'entreprise au cours de la décennie serait d'environ 11 pour cent; mais quelques mois plus tard, on réévaluait ce taux à 13.5 pour cent. «Cela monte les coûts d'un peu plus de $10 milliards», a-t-on admis à Hydro-Québec.

page A 12

LES TARIFS VONT SUIVRE L'INFLATION

page A 14

LE PLUS VASTE CHANTIER DE L'EUROPE D'APRÈS-GUERRE

page A 7

IRRÉGULARITÉS À LA SHQ

COUTURE SÉVÈREMENT BLÂMÉ

■ Dans son rapport annuel déposé hier, le Vérificateur général blâme la haute direction de la SHQ, notamment le président Jean-Marie Couture de n'avoir pas exercé un contrôle adéquat sur la Division des réparations majeures et d'avoir donné trop de latitude à M. Luc Cyr, le contractuel qui en assurait la direction.

page A 10

LE F-18 COÛTE DÉJÀ PLUS CHER

À cause du taux de change et de l'inflation, le Canada pourrait payer $1 milliard de plus

page A 22

LE MONDE

Polonais libérés: Moscou en colère ■ L'homme de Reagan abandonne ■ Le scandale atteint le premier ministre d'Italie

page F 14

photo Pierre McCann, LA PRESSE

AVEC BOB BERRY, UN PEU DE FRAÎCHEUR AU FORUM

Pas facile de coller une étiquette sur Bob Berry, nouvel instructeur du Canadien. Passionné du hockey, bien sûr, parfois colérique, mais aussi versé en arts et en psychologie, adepte de la communication électronique, et heureux d'accorder des entrevues, comme a pu le constater Jean Beaunoyer.

page F 1

ÉDITO

IL Y A UN AN, LE RAPPORT MALOUF

PAR JEAN-GUY DUBUC

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: D 1 à D 21, E 1 à E 8, F 18 à F 25
Arts et Lettres: C 1 à C 24
Bandes dessinées: Z 19
Bricolage: D 4
Carrières et professions: Z 1 à Z 18
Décès, naissances, etc.: F 27
Échecs: Y 15
Économie: A 12 à A 21
FEUILLETON: D 17
Gastronomie: C 27
Jardinage: D 6
Le monde: F 14, F 15
Loisirs et récréation: Y 14
Quoi faire: B 6
Restaurants: C 25 à C 28
Sciences: Z 20
Sports: F 1 à F 10
Télé-câble: C 21
Télévision: C 24
Timbres: Y 15
Vacances-voyages: Y 1 à Y 16
Vivre aujourd'hui: B 1 à B 5

ET SI VOUS DEVENIEZ MILLIONNAIRE? COMMENT RÉAGIRIEZ-VOUS?

CHAQUE MOIS
• des gros lots de 1 million
• des lots de 100 000$
• des numéros mobiles
• des lots instantanés jusqu'à 10 000$

la seule loterie qui fait des millionnaires

Loto Québec
Super Loto

Malgré la hausse du chômage, MacEachen se vante d'une croissance record de l'emploi

OTTAWA (PC) — Les partis d'opposition aux Communes ont demandé hier au gouvernement canadien de réviser sa politique économique, notamment au chapitre des taux d'intérêt, de manière à améliorer la situation de l'emploi à la suite de la publication des dernières données de Statistique Canada qui a annoncé une légère hausse en mai du taux de chômage, qui est passé de 7.0 à 7.1 pour cent.

Le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, a toutefois souligné qu'en termes réels, sans tenir compte des variations saisonnières, le nombre des sans-emplois au Canada avait diminué le mois dernier de 32,000 passant de 886,000 à 854,000.

«Les politiques en vigueur au Canada ne sont pas totalement mauvaises, comme on le prétend du côté de l'Opposition, a dit M. MacEachen, puisque sur une base annuelle, nous avons créé 417,000 emplois, soit un pourcentage de 3.5 pour cent, ce qui représente un record dans la croissance de l'emploi pour tous les pays industrialisés»

Le député conservateur de Calgary-Ouest, Tim Hawkes, a soutenu que le gouvernement devrait être disposé à modifier son programme énergétique de manière à créer des emplois et/ou à changer sa politique des taux d'intérêt pour venir en aide aux secteurs générateurs d'emploi de notre économie, par exemple, les industries exportatrices, l'habitation, les autres secteurs à forte proportion de main-d'oeuvre.

Selon M. Hawkes, le gouvernement devrait agir en ce sens «pour qu'on perde au Canada la mauvaise habitude d'accepter le fait que pour toujours un Canadien sur dix soit sans emploi.

Au nom du Nouveau parti démocratique, le député de Broadview-Greenwood, M. Bob Rae, a indiqué que les derniers chiffres de Statistique Canada démontrent que le chômage frappe le plus durement ceux qui sont à «la ligne de front» de la politique gouvernementale des taux d'intérêt, soit les travailleurs de la construction, où l'emploi est en baisse de 6 p.c., et l'agriculture, où l'on enregistre une diminution de 2,000 emplois.

Compte tenu que les banques à charte ont profité d'une hausse de leurs profits de 49 pour cent, le gouvernement devrait songer à exiger des banques qu'elles consacrent une partie de leur fonds pour les prêts hypothécaires, les prêts aux fermiers et aux petites entreprises à des taux qui correspondent à leurs coûts ainsi qu'aux possibilités de payer des emprunteurs.

Par ailleurs M. Rae a soutenu que les chiffres de Statistique Canada ne rendent pas compte de la situation exacte de l'emploi au pays, puisque, a-t-il dit, aux quelque 800,000 chômeurs enregistrés le mois dernier, il faudrait ajouter les quelque 500,000 personnes qui ont été soit licencié ou qui ont perdu leur emploi, et celles qui se sont découragés de chercher du travail.

LE CARNET AMÉRICAIN

Jean Pelletier

Défense des droits et libertés et cohérence

WASHINGTON — C'est un sénateur républicain qui parle: «Nous ne pouvons, dit-il, nous targuer d'être les défenseurs de la liberté et de la démocratie dans le monde si nous endossons les abus au droit de la personne et que nous évitons de les condamner, quel que soit le lieu où ils se produisent.»

C'est donc en vertu de ce principe que le président du comité des affaires étrangères du Sénat, M. Charles Percy, a rejeté la candidature de M. Ernest Lefever au poste de sous-secrétaire d'Etat aux droits de l'homme.

Par un vote de 13 contre 4, démocrates et républicains se sont ainsi ligués contre le candidat du président Reagan pour porter un dur coup à la crédibilité de la politique des droits de l'homme de la nouvelle administration.

M. Ernest Lefever a aussitôt retiré sa candidature tandis que, dans un communiqué le président Ronald Reagan faisait savoir qu'il «regrettait profondément» cette décision.

C'est à l'issue d'un débat épique que le comité s'est finalement prononcé. M. Lefever, un théologien, est l'un de ceux chez les idéologues conservateurs américains pour qui les abus aux droits de l'homme sous un régime dictorial comme plusieurs en Amérique latine ne sont pas par nature aussi graves que les mêmes violations commises sous un régime totalitaire ou plus exactement communiste.

Dans le premier cas, l'administration américaine doit exercer une diplomatie discrète, tandis que dans le second la plus tonitruante des cabales s'impose.

Selon M. Ernest Lefever, une dictature de droite aussi répugnante qu'elle puisse être, est moins condamnable qu'un régime cubain ou moscovite, et donc le gouvernement américain doit se garder une certaine «marge de manoeuvre» dans l'application d'une politique des droits de l'homme.

La droite républicaine partage bien sûr cette analyse. Selon des sénateurs tels Jesse Helms ou Hayakawa, le renversement du président Somoza au Nicaragua, l'élection de M. Mugabe en Rhodésie, et la guerre civile au Salvador, s'expliquent de ce que le président Carter a renié les alliés naturels de l'Amérique en exerçant une politique de défenses des droits humains beaucoup trop universelle.

M. Lefever, au cours des 10 dernières années, s'est fait le champion de ces penseurs en s'en prenant au libéralisme des Eglises, à plusieurs organisations de secours, et à certains individus qui oeuvrent dans le tiers monde.

Au cours des 3 dernières années, il s'est même fait l'allié discret, pour 25,000 dollars, de la société multinationale Nestlé.

Ce n'est pas Lefever qu'ils ont rejeté, mais bien plutôt la politique étrangère du président Reagan, soutenaient hier après-midi plusieurs conservateurs américains. Le sénateur Jesse Helms fit lui-même une analyse semblable dès la clôture des travaux du comité et, cela comme s'il s'agissait d'une profonde trahison.

En fait, la décision du comité ne traduit qu'une chose. Le Sénat américain ne peut en conscience rejeter les progrès humanitaires accomplis dans le monde sous l'administration Carter car ils valent bien des armées.

LOTO 6/36

Les six numéros gagnants sont:
1 — 5 — 17 — 25 — 29 — 30
complémentaire: 28

MINI-LOTO

Le billet numéro 557521
rapporte $50,000

PROVINCIAL

Le numéro gagnant du gros lot de $500,000 est 3591391

COURS DE FORMATION professeur de Yoga

Exposé complet de l'essence du Yoga et Vedanta

• HATHA YOGA • RAJA YOGA
BAKTI YOGA • JNANA YOGA

Etude et pratique des Asanas (postures), Pranayama (respiration), Meditation, Mantras, Alimentation végétarienne... Il n'est pas nécessaire d'être un expert pour s'inscrire à ce cours.

28 JUIN - 26 JUILLET — 650$ tout compris avec repas et camping. Nattendez plus! Réservez maintenant.

CAMP DE VACANCES POUR ENFANTS

Dans un atmosphère de Paix et d'Harmonie des enfants de toutes les parties du monde se joignent à nous pour vivre une expérience spirituelle et fraternelle.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS
Yoga - méditation - excursions - canotage - natation - travaux manuels - musique - art dramatique

5 JUILLET - 2 AOÛT 450 $

Swami Vishnu Devananda

SIVANANDA ASHRAM CAMP DE YOGA
8e Avenue Val-Morin (819) 322-3226
5178 St-Laurent, Mtl (514) 279-3545

«CONDOMINIUM L'ÉRABLIÈRE, SAINTE-ADÈLE, QUÉBEC»

Site exceptionnel offrant beaucoup d'attraits et de seervices: ski, golf, Le Chanteclerc, tennis intérieur, racquet-ball, ciné-parc, théâtre, disco et bien d'autres. Prix spécial d'ouverture $44,990. Réservez dès maintenant! Choix de 2 ou 3 chambres à coucher, foyer.

Bureau des ventes: 189, chemin Loup Garou, Sainte-Adèle (514) 229-2115

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE NOVACO LTÉE
1405, rue Bishop, suite 100, Montréal
Tél.: (514) 842-5482 — Télex: 055-61256

alter ego

Deux . . . et tout a changé.

Nous nous sommes connus. Ces moments tendres et agréables qu'on croyait impossibles, maintenant nous les vivons. Merci Alter Ego.

Un service de rencontre sérieux, amical et compréhensif.

Du lundi au vendredi de 13h à 21h
288-2303

625, rue Président-Kennedy, 4e étage, (Métro McGill) Montréal, Québec

FINANCEMENT

À PARTIR DE:

12.5%

Vehicules en stock. EXP '82, Mustang, Fairmont, Granada, Thunderbird, LTD, Courrier, Econoline, Camionnettes.
Offre valide pour un temps limité.

Venez nous voir
ON EST PARLABLE...

Chartrand Ford Laval

CHARTRAND FORD (VENTES) INC.
4707, boul. LÉVESQUE, ST-VINCENT-DE-PAUL, LAVAL
TEL.: 664-1740
SORTIE NORD DU PONT PIE-IX

Je peux vous apprendre à faire de la voile cet été

Téléphonez-moi ou renvoyez-moi le coupon-réponse. Je vous enverrai la documentation complète sur mes cours d'initiation à la voile, d'initiation à la croisière et club de voile «Tanzer 22», dans les plus brefs délais.

Stefan Marshall
697-3267

NOM
ADRESSE
TELEPHONE
École de voile Stefan Marshall
22 Coolbreeze
Pointe-Claire, Québec H9S 5G4

Profitez de l'été!
LOUEZ UNE VOITURE
POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

$425 PAR MOIS

pour une voiture intermédiaire comprenant 1,000 km gratuits, assurance et entretien inclus.
Aussi tarifs spéciaux pour la fin de semaine

LOCATION OBAR VERDUN LTÉE

Chez Barré c'est tout à votre avantage
768-2551
5987 avenue Verdun
Filiale de Omer Barré Verdun Ltée

VENDEZ VOS IDÉES
Parlez en public
Programme intensif
10-17 juin (2 soirs)
Michèle Brien et Associées Inc.
Conseillères en communication
482-2060

yoga

Pour la detente et la sante

Cours spéciaux de débutants du 8 au 12 juin 19h30 à 22h p.m.
CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA
5178, boul. Saint-Laurent 279-3545

LA MÉTÉO

à Montréal

La Quotidienne
Tirage d'hier
2 - 9 - 5

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 15 Maximum: 27	
Averses	Ensoleillé

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		24	Averses	Beau et frais
Outaouais		25	Averses	Ensoleillé, venteux
Laurentides		25	Averses	Ensoleillé, venteux
Cantons de l'Est		25	Averses	Ensoleillé
Mauricie		25	Averses	Ensoleillé, venteux
Québec		25	Averses	Ensoleillé, venteux
Lac-Saint-Jean		24	Averses	Ensoleillé, frais
Rimouski		24	Ennuagement	Nuageux et averses
Gaspésie		24	Ennuagement	Nuageux et averses
Baie-Comeau		18	Ennuagement	Nuageux et averses
Sept-Iles		18	Ennuagement	Nuageux et averses

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	10	15
Alberta	Nuageux	Edmonton	9	19
Saskatchewan	Averses	Regina	10	25
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	8	24
Ontario	Ensoleillé	Toronto	15	24
Nouveau-Brunswick	Averses	Fredericton	12	20
Nouvelle-Écosse	Partiel. nuageux	Halifax	9	18
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	9	19
Terre-Neuve	Partiel. nuageux	Saint-Jean	3	14

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	15	29	Miami	26	32	Pittsburgh	13	26
Buffalo	14	21	New York	21	31	San Francisco	13	21
Chicago	14	28	Nlle-Orléans	27	32	Washington	22	30

vers les capitales

Amsterdam	13	17	Hong Kong	24	26	Oslo	10	20
Athènes	20	30	Le Caire	15	28	Paris	17	28
Berlin	13	21	Lisbonne	13	23	Rome	15	26
Bruxelles	17	26	Londres	11	17	Séoul	15	24
Buenos Aires	10	18	Madrid	10	25	Stockholm	10	15
Copenhague	13	21	Moscou	9	18	Tokyo	19	30
Genève	12	15	Mexico	15	27	Vienne	20	31

vers les plages

Acapulco	24	31	Bermudes	23	30	San Juan	25	30
Barbade	23	29	Nassau	24	31	Trinidad	24	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

***TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE**

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$2.10
	Lundi au vendredi	$1.50
	Samedi seulement	0.85

***TARIFS D'ABONNEMENTS**

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

CANADA	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

photo Pierre Côté, LA PRESSE

Le président de la CSN, Norbert Rodrigue, battait la marche secondé par la «bande» de Radio-Canada en grève.

Manif décevante contre les coupures

Environ 2,000 travailleurs et travailleuses ont manifesté hier dans les rues de Montréal, pour protester contre les coupures du ministre Macques Parizeau dans les secteurs de l'Education et des Affaires sociales.

Le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, battait la marche avec, non loin derrière lui, la «bande» de Radio-Canada en grève, dont le leader Bernard Larin.

Les manifestants, qui venaient des Bois-Francs et de la Mauricie notamment, n'étaient pas aussi nombreux que prévu. «On attendait plus de manifestants», a confié entre autres M. Gérald Larose, président du Conseil central de Montréal.

Il s'agit de la troisième manifestation du genre depuis le 1er mai, Fête des travailleurs. L'autre était destinée à appuyer les employés de Radio-Canada en conflit avec leur employeur depuis plus de sept mois.

M. Rodrigue a inscrit, pour sa part, la manifestation d'hier dans le cadre d'un temps de mobilisation, avant d'entreprendre la semaine prochaine à Québec, auprès des autorités gouvernementales, un débat public qui pourrait éventuellement prendre la forme d'une commission parlementaire.

Le groupe de manifestants s'est démantelé devant les bureaux du premier ministre Lévesque, face à l'édifice d'Hydro-Québec sur le boulevard Dorchester, pendant que se déroulait dans la Vieille capitale une marche semblabel, celle-là pilotée par les dirigeants de la Centrale de l'enseignement du Québec.

PIERRE BELLEMARE

la presse

L'amateurisme de l'organisation de la Fête nationale

Il n'est jamais facile de s'attaquer à une institution qui nous touche d'aussi près que la Fête nationale des Québécois. Il était cependant de notre devoir, malgré l'attachement qu'on puisse entretenir à l'endroit de la Fête, de nous enquérir de la véracité des nombreuses accusations provenant de la rumeur publique, et qui faisaient d'amateurisme, de patronnage politique et de gaspillage de fonds publics à même un budget de $3,5 millions subventionné par le gouvernement du Québec.

Il est bon de savoir qu'essentiellement, ces accusations visent les permanents de Montréal du Comité organisateur et non les bénévoles du Conseil d'administration. Afin d'y voir plus clair, j'ai donc passé plus d'une heure en compagnie du président Claude Himbeault au bureau de la rue Saint-Paul, dans le Vieux-Montréal. Et j'en suis sorti avec la quasi-certitude que ces rumeurs n'étaient pas sans fondement.

La plus répandue parlait de l'amateurisme de l'équipe en place, dont les principaux membres s'autoprotégeaient de l'intérieur. Elle manque certainement pas de fondement puisque M. Himbeault (un permanent de l'Office national du film) admet candidement qu'avant d'arriver sur la rue Saint-Paul, il avait lui aussi cette impression. Mais il s'empresse d'ajouter que cette impression a évolué depuis son arrivée, suite à un stage à la présidence du comité organisateur de valleyfield.

Sans mettre en cause la sincérité de M. Himbeault, je ne crois pas que son impression ait changé au point de ne plus douter de la compétence de son équipe. Et c'est tellement vrai que le président de la Fête nationale a fait état d'une rencontre qu'il avait eue avec le ministre responsable, Lucien Lessard, avant d'accepter son deuxième mandat à la présidence de la Fête. A ce moment-là, M. Himbeault désirait savoir s'il avait carte blanche sur l'organisation, mise en place pour l'essentiel à l'époque où la responsabilité de la Fête nationale échoyait au ministre Claude Charron. Il dit avoir apporté deux changements depuis, et il n'écarte pas la possibilité qu'il doive en effectuer d'autres. Dans un tel contexte, je prends donc pour acquis, à tort ou à raison, que M. Himbeault n'est pas totalement satisfait de l'équipe en place. En revanche, on ne peut lui tenir rigueur de ne pas le crier sur les toits trois semaines avant la fête, ce qui aurait pour effet de démobiliser les troupes dans le dernier droit.

Les communications sont visiblement les plus marquées par l'amateurisme du comité, et le fouillis en résulte inéluctablement. On en a eu un exemple (dénoncé dès le lendemain par les journalistes sur les lieux) en début de semaine lors de la conférence de presse au restaurant Hélène-de-Champlain.

Pourtant, le scénario (M. Himbeault me l'a montré) prévoyait clairement une conférence de presse, mais «quelqu'un» au sein de l'organisation a vainement tenté de la retirer du programme. Qui et pourquoi? M. Himbeault disait, deux jours plus tard, qu'il ne pouvait encore en imputer le blâme à personne, mais qu'il avait ses doutes. A six mois de la Fête, je suis persuadé qu'il eût parlé de «certitudes» et congédié le responsable. Mais à trois semaines de la fête, pouvait-il faire autrement?

Au sujet du budget, M. Himbeault se fait plus convaincant. De toute évidence, le Conseil d'administration a réussi à y mettre de l'ordre, notamment en donnant suite aux 22 points correctifs proposés par les experts-comptables. Et afin d'éliminer les risques de grenouillage (le mot est de lui) et de patronage, le Conseil exige au moins trois soumissions pour chaque achat, et il arrivera même qu'il rejette les recommandations des permanents.

L'accusation d'«over-staffing»? Sur ce point, M. Himbeault n'est pas d'accord. A titre d'exemple, il souligne que le nombre d'agents de développement régional a été réduit de 12 à trois depuis son arrivée. Et il dit que certains chiffres sont trompeurs. S'il est vrai que 52 personnes travaillent au défilé, ce nombre ne comprend que 14 permanents, les 38 autres étant des étudiants payés à raison de $4 l'heure. Quant aux permanents du siège social, ils sont au nombre de 25, dit-il.

Pour le défilé, il admet bien volontiers que le comité s'y est pris sur le tard pour tenter de trouver des commanditaires pour les chars allégoriques, et il donne raison au président directeur général de LA PRESSE, Roger D. Landry, quand ce dernier dit que $40,000, ça ne se trouve pas dans la petite caisse... même dans une grande entreprise. Avec seulement trois chars de réservés, le défilé risque d'être un échec financier cette année quoique son succès semble assuré pour les années à venir. Car on ne répétera pas la même erreur, justifiée en grande partie dit-il par les dernières élections provinciales.

En résumé, on peut conclure que Himbeault et ses collègues font leur possible pour protéger l'intérêt public. En revanche, on garde l'impression que l'équipe de permanents subira tôt ou tard des transformations radicales à partir du 25 juin. Ce n'est pas parce que la Fête nationale s'avère une fête populaire qu'elle doive nécessairement être organisée sous le signe de l'amateurisme et se transformer en «party» continuel pour les permanents.

Agence «Detec of Canada Ltée»
PIERRE D.-MASSUE
DÉTECTIVE
«Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec».
Licencié par la Cité de Montréal
• INVESTIGATION
• SURVEILLANCES
• FILATURES
• TOUTES PREUVES POUR LA COUR
• INFIDELITE CONJUGALE
CONFIDENTIEL — DISCRETION ASSUREE
387-8757

SERGE PARENT, PROPRIÉTAIRE
chez CLOUTIER
384-4990
1221 est, rue FLEURY
2595, DE SALABERRY

Serge Parent, pharmacien
1221 est, rue Fleury
Ouvert de 9h à 23h
2595, de Salaberry
Ouvert de 9h à 22h
Service de livraison 7 jours par semaine

Un tout nouveau concept de condominiums qui fait fureur
SEULEMENT 4 APPARTEMENTS PAR ÉTAGE
CONDOMINIUMS
LE DOMAINE Du Barrage
Voir notre annonce en page D10
3660, boul. Lévesque, situé près du pont Pie-IX à Laval. Tél.: (514) 664-1114

LONGUEUIL
Nos prix incluent:
— Trois (3) repas par jour servis à la salle à manger, plusieurs choix à chaque repas et vin inclus au souper.
— Entretien ménager tous les jours
— Réceptionniste, soins infirmiers
— Service de sécurité et d'intercom 24 heures par jour et beaucoup plus.
— Suites spacieuses meublées ou non.
Manoir pour retraités
Dimanche le 7 juin de 2h à 5h
Appartements modèles ouverts aux visiteurs
Pour de plus amples informations:
LE SAINT-MALO
390 rue Bord de l'Eau
Longueuil (Québec)
J4H 3Z4
Tél: (514)651-0290
ouvert 7 jours par semaine

CONDOMINIUM
Le Versailles
Voici enfin un nouveau complexe résidentiel hors pair, composé de deux immeubles ultra-modernes en copropriété.
Aucune autre réalisation dans ce mode d'habitation ne peut actuellement vous offrir plus en matière de luxe, de confort et d'espace.
On peut y acheter, au choix, un appartement de deux, trois ou quatre chambres à coucher, bénéficier du caractère exceptionnellement privé d'un domicile sur une île et jouir d'une vue splendide.
Taux d'hypothèque 13½% garantie 5 ans
Domaine de l'île Paton
4520 promenade Paton
Chomedey, Laval
Tél.: 688-8440
Domaine de l'île paton
Occupation novembre 1981

Les dépôts garantis
Un choix judicieux pour un rendement élevé
La Fiducie du Québec a mis au point à votre intention une gamme complète de dépôts garantis parmi lesquels vous pouvez choisir la durée de dépôt et la fréquence de versements d'intérêt qui vous conviennent.
Sauf pour les dépôts à demande, le taux d'intérêt élevé est garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. Et il n'y a aucuns frais d'administration.
Les dépôts à intérêts composés.
Un choix judicieux, quand on veut de l'intérêt sur les intérêts.
Si vous êtes prêt à immobiliser une certaine somme pour une période de cinq ans, sans toucher aux intérêts, c'est le placement idéal.
Chaque année, vos intérêts sont réinvestis au taux du certificat.
Dépôt initial minimum: 1 000 $.
Les dépôts à intérêts payés à périodes fixes.
Un choix judicieux, quand on veut utiliser ses intérêts.
Vous choisissez vous-même la durée de votre certificat (1 à 5 ans) ainsi que la fréquence à laquelle vous voulez toucher vos intérêts: mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement.
Dépôt initial minimum: 1 000 $.
Les dépôts à demande.
Un choix judicieux, quand on recherche un bon placement pour une période indéterminée.
Vous pouvez retirer les sommes investies à tout moment, quand vous le jugez à propos. Le taux d'intérêt suit les fluctuations du marché et les intérêts sont calculés quotidiennement.
Dépôt initial minimum: 5 000 $.
Les dépôts à court terme.
Un choix judicieux, quand on a de l'argent à placer pour moins d'un an.
Garantis pour toute la durée de votre placement, les taux d'intérêt varient suivant la durée de la période choisie, de 1 à 364 jours.
Dépôt initial minimum: 5 000 $.
16¾
• 90 à 179 jours
Institution inscrite à la Regie de l'Assurance-dépôts du Québec
Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations. Venez ou téléphonez.
MONTRÉAL
Complexe Desjardins
(514) 281-8840
1-800-361-6840, poste 8840
LAVAL
Place Val des Arbres
(514) 668-5223
1-800-361-3803
UN CHOIX JUDICIEUX
Fiducie du Québec
QUÉBEC (418) 653-6811 SHERBROOKE (819) 566-5667 CHICOUTIMI (418) 549-5746
desjardins

Air Canada ne se croit pas assujettie à la Loi 17

■ Trois employées enceintes de la compagnie Air Canada vont-elles provoquer, bien malgré elles, un débat constitutionnel entre Québec et Ottawa sur l'étendue de juridiction de la Loi 17 sur la santé et sécurité au travail?

Il semble bien que c'est effectivement ce qui se prépare. Air Canada a récemment refusé à trois agents aux passagers du bureau de réservations de Montréal de se prévaloir de l'article 40 de la Loi 17 relativement au retrait préventif pour la travailleuse enceinte, disant qu'en tant que société fédérale, elle n'est pas assujettie à cette loi provinciale.

Ces employées travaillent sur des écrans cathodiques et craignent les effets possibles de ces écrans sur la santé de leur futur bébé. Elles voulaient donc se prévaloir du retrait préventif. Rappelons qu'en vertu de cet article, toute travailleuse enceinte qui fournit à l'employeur un certificat médical attestant que son travail comporte des dangers physiques pour l'enfant à naître ou pour elle à cause de sa grossesse, peut demander d'être affectée à une autre tâche qu'elle peut accomplir sans danger.

Si ce changement d'affectation n'est pas fait immédiatement, elle peut arrêter de travailler jusqu'à ce qu'il soit fait ou que son état de santé et les conditions de son travail lui permettent de réintégrer son emploi. Les premiers cinq jours ouvrables de cessation de travail sont payés par la compagnie au salaire régulier, les deux jours suivant à 90 p. cent du salaire et ces deux jours sont remboursés par la Commission de santé et de

LISA BINSSE

sécurité au travail (CSST). Par la suite, l'employée est indemnisée par la CSST.

Suivre les étapes

Les employées d'Air Canada ont d'abord demandé à la compagnie de les affecter ailleurs, ce qui n'était pas possible, semble-t-il. Elles se sont ensuite adressées à leur médecin personnel et au département de santé communautaire (DSC) du district qui ont signé leur demande de retrait préventif pour les raisons citées plus haut. Air Canada dans une lettre à ces trois employées dont LA PRESSE a obtenu copie, refuse cette demande et ne reconnaît pas les certificats des médecins traitants, appuyés par le DSC. Les médecins d'Air Canada soutiennent que les écrans cathodiques ne posent aucun danger. La compagnie a décidé de les placer en «congé de maternité extensionné sans solde».

En vertu de leur convention collective, ces employées ont droit à un congé de maternité de 17 semaines sans solde (payé par l'assurance-chômage). Leur emploi est protégé à leur retour. Si, par la suite, elles désirent allaiter, elles doivent demander un congé sans solde. Or, avec le retrait préventif elles peuvent bénéficier d'un congé indemnisé pour allaiter.

La CSST, devant l'incertitude des trois employées confrontées avec cette position d'Air Canada, les a assurées qu'elles avaient droit au retrait préventif et qu'elles seraient indemnisées par la commission. Charles Duhamel, le président de l'Association canadienne des employés du transport aérien (ACETA) du district de Montréal, a déclaré hier que le syndicat local appuie ses membres. Par contre, à Toronto où se trouve le siège social du syndicat, les représentants syndicaux sont d'avis qu'il s'agit d'un débat constitutionnel dont ils ne veulent pas se mêler.

Débat constitutionnel ou pas, à la CSST les fonctionnaires pensent que ces employées ont droit au retrait préventif et seront indemnisées. La commission, en vertu de l'article 44 de la Loi 17, après avoir reçu une telle demande d'une travailleuse, peut décider de faire des paiements temporaires si elle juge qu'elle accordera probablement l'indemnité. Si elle conclut que la demande n'est pas justifiée, les montants versés ne sont pas recouvrables.

Le porte-parole d'Air Canada a déclaré que le problème soulevé par la demande de ces trois employées est nouveau et que le dossier est à l'étude. Selon lui, techniquement la compagnie ne peut se conformer à cette demande en tant que société fédérale régie par la loi de la santé fédérale. Mais la décision finale n'a pas été prise et il n'écarte pas la possibilité que la compagnie agisse dans le même sens que Bell Canada, une compagnie régie par un organisme fédéral.

Bell Canada

Par ailleurs, Bell Canada convenait cette semaine avec les syndicats d'offrir des options aux employées enceintes qui travaillent sur des écrans cathodiques. En vertu des conventions qu'elle a signées avec ses syndicats à ce sujet, Bell Canada donne deux choix à l'employée enceinte: elle peut être affectée à un autre poste si elle le désire et s'il y en a un dans l'unité de négociation, ou bien se voir accorder un congé autorisé non payé jusqu'au moment où elle devient admissible au congé de maternité.

Même si Bell considère que les écrans cathodiques ne représentent aucun danger pour la santé, elle respecte, dit-elle dans un communiqué, «le fait qu'une employée enceinte qui se sent vivement inquiète à ce sujet puisse agir en fonction de ce qui lui semble être dans le meilleur intérêt de l'enfant qu'elle attend». Il n'est pas question dans ce communiqué de retrait préventif.

Est-il dangereux pour la santé des travailleurs et plus particulièrement les femmes enceintes de travailler sur des écrans cathodiques? Cette question a fait couler beaucoup d'encre et même si plusieurs études démontrent qu'il n'y aurait aucun danger, elle suscite encore beaucoup d'inquiétude.

L'an dernier, au quotidien *Toronto Star*, quatre femmes enceintes auraient donné naissance à des bébés anormaux. Des études du Service de santé de Toronto pour déterminer si les radiations émanant de ces appareils pouvaient être dangereuses pour le foetus, ont démontré qu'il n'y avait aucun danger et n'étaient pas responsables des anomalies chez ces bébés. Mais, faute d'études concluantes et irréfutables, l'incertitude demeure.

UNE FAÇON DE S'ORGANISER

Le «chèque vacances»: pour prendre des vacances

■ Curieusement, près de 40% des familles québécoises n'ont pas pris de vacances en 1979. Uniquement dans la région de Montréal c'est 25% des familles qui n'ont pas pris de vacances et 20% qui, y ayant droit, ne s'en sont pas prévalues pour toutes sortes de raisons, notamment pour des raisons économiques.

Mardi s'ouvre à Montréal, l'un des colloques les plus importants — certains l'estiment historique — sur le droit des travailleurs aux vacances. Essentiellement, ce colloque organisé par le Regroupement des organismes nationaux de loisirs (RONLQ) — l'un des intervenants politiques les plus respectés en matière de tourisme — a pour but de faire accepter tant par les employeurs (qui seront représentés par le Conseil du patronat, l'Association des hôteliers etc.) que par les centrales syndicales (toutes

FRANÇOIS FOREST

ont été invitées) le concept du «droit du travail aux vacances» et par ce biais, de tenter d'actualiser au Québec le concept du «chèque-vacances».

Cette mesure qualifiée de sociale (parce qu'elle donne accès aux loisirs à tout le monde) et économique (parce que tout le monde: les intervenants touristiques, le Trésor québécois, les hôteliers y trouveront éventuellement leur butin) aiderait à élever dans son application le bilan économique du tourisme québécois (le Québécois étant un vacancier qui emprunte souvent les routes à l'extérieur de son terriroire...).

Dans un document de travail qui sera soumis au colloque et que LA PRESSE a obtenu, le «chèque-vacances» est défini comme un moyen d'épargne pour les vacanciers qui l'achètent, l'incitation à l'épargne pouvant être fournie sous la forme d'un escompte à l'achat des chèques, voire par le biais d'une mesure fiscale progressive.

On insiste même dans le document: «Par analogie avec les régimes d'épargne-études, d'épargne-logement et d'épargne-retraite, le chèque-vacances oblige à prévoir, apprend à planifier, encourage le vacancier à partir en vacances.»

En achète qui veut et qui peut, explique le document, et les dépenses (les chèques) doivent être dépensés à l'intérieur du territoire québécois.

L'idée générale n'est donc pas à première vue de subventionner le vacancier à faibles revenus, mais bien de lui donner l'opportunité d'organiser un budget qui lui permettra de prendre des vacances.

Cela dit, si cette formule européenne, il faut bien le dire, a connu un certain succès en France avant de péricliter, elle s'avère présentement en Suisse d'un soutien majeur à l'entreprise touristique. À titre d'exemple, le document prétend, dans un scénario qui pourrait ne pas être fantaisiste dans cinq ou 10 ans, qu'une famille pourrait passer des vacances grâce à l'achat à rabais de ses chèques auprès des employeurs, ou grâce à des coupons qui pourraient être émis par des compagnies d'alimentation ou d'organismes sociaux.

Cette politique du tourisme que certains jugent socialisante (en terme d'accès pour tout le monde à des facilités de loisirs que tout le monde subventionne, ex: les travaux du Mont-Tremblant, des autoroutes subventionnées qui mènent vers des grands centres touristiques), risque d'être perçue comme une conséquence d'une politique globale» d'achat chez nous».

Mais l'idée est lancée et les principaux participants au colloque, tant syndicaux que patronaux, devront s'interroger sur la pertinence de l'implantation dans les prochaines années d'une telle mesure sociale. Les syndicats qui, en effet, au cours des dernières années, se battaient surtout pour des conditions de travail et de reconnaissances stratégiques face au monde patronal, seront peut-être portés, face au «mieux-vivre» exigé, de polir et de transiger cette nouvelle orientation. Inversement, les employeurs verront peut-être la chose «sous un angle de déductibilité de la contribution.»

Les petits intervenants (hôteliers, propriétaires de base de plein air, restaurateurs) seront eux aussi impliqués au niveau des mécanismes d'application.

De sorte qu'à première vue, si cette mesure peut paraître un peu trop sociale, en ce sens qu'elle risque de confirmer «le droit aux vacances pour tout le monde», elle a, en contrepartie, le loisir d'assurer de plus grandes rentrées de fonds aux petits intervenants touristiques et au Trésor Québécois.

Comme le signalait à LA PRESSE, hier, Marcel Samson, chargé des dossiers touristiques à l'Institut national de recherches: «Quand nous avons proposé, il y a 10 ans, les vacances «Familles-Voyages», tout le monde a ri de nous.» Aujourd'hui, la formule s'avère l'une des plus belles initiatives québécoises en tourisme populaire.

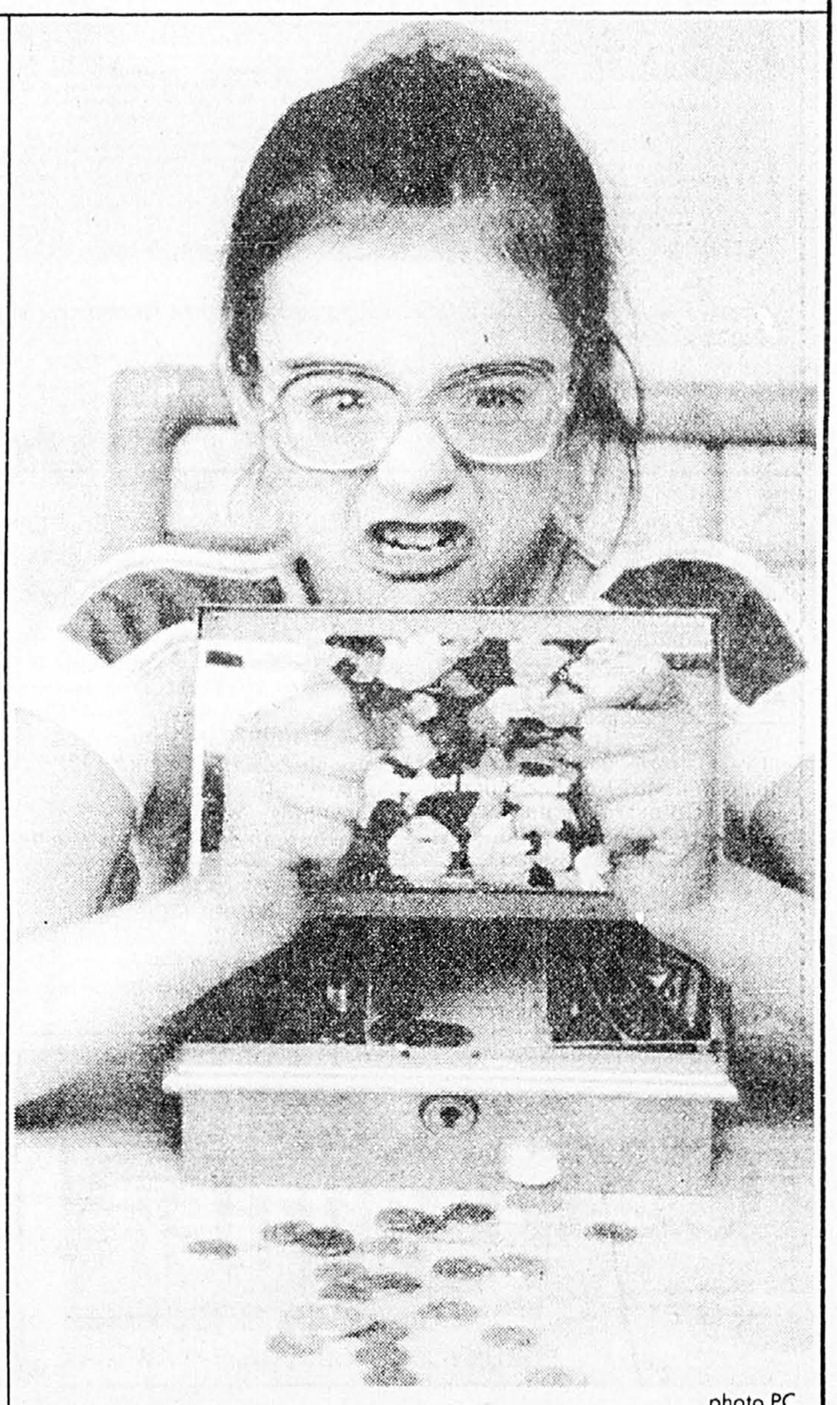

photo PC

«Quelle différence y a-t-il entre ma tire-lire et une vraie banque?» a démandé Kim Poudrette, 10 ans, au président de la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Une question d'intérêts!

■ TORONTO (PC) — Kim Poudrette, une fillette de 10 ans, est mécontente de la décision de la Banque de la Nouvelle-Ecosse de cesser de verser des intérêts dans les comptes d'épargne «Blue Chip» dont le solde est inférieur à $50. Aussi a-t-elle retiré de son compte les $28 qu'elle était parvenue à épargner.

«Si je n'obtiens pas d'intérêts, quelle différence existe-t-il entre ma tire-lire et une vraie banque?», a écrit Kim dans une lettre adressée à J.A.G. Bell, président de la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Loren Chudy, directeur national des relations publiques de la BNE, a expliqué à Kim qu'il y a une multitude de raisons justifiant la décision de la banque de cesser de verser des intérêts quand le solde est inférieur à $50, le coût de la compilation des intérêts n'étant pas la moindre.

M. Chudy a dit que le président de la BNE a envoyé une lettre à Kim pour lui expliquer la décision de l'institution bancaire. M. Bell a recommandé à la fillette de ne pas fermer son compte ajoutant que la politique de la maison demeurera toutefois la même.

La Banque de Montréal, la Banque Toronto Dominion et la Banque Royale versent des intérêts à la fin du mois pour le solde minimum sans égard à l'importance du solde du compte d'épargne.

LES RUES DE MONTRÉAL

DIEPPE, avenue de (1947)

Voie commémorant le raid de cette ville par les troupes canadiennes le 19 août 1942. Axe sud-nord de Jean-Talon à l'est de Côte-des-Neiges.

DISRAELI, rue (?)

Jadis connue sous les noms de **Peel, Russell, Iroquois** et **Couture,** cette voie rappelle Benjamin Disraeli, lord Beaconsfield (1804-1881), romancier et homme d'État anglais. Axe est-ouest croisant de Lorimier, au sud d'Ontario.

DOCK, rue (1914)

Préalablement nommée rue **Saint-Léon,** cette voie, qui longe le canal Lachine, fut ainsi nommée parce qu'elle conduisait à un quai à charbon. Elle est accessible par Notre-Dame, de la Montagne et du Séminaire.

DOHERTY, avenue (1930)

Jadis connue sous les noms de **Manhattan, Nelson** et **Bathurst,** cette voie rappelle le jésuite William Doherty (1844-1907), recteur du collège Loyola de 1899 à 1902. Axe nord-sud partant de Côte-Saint-Luc, à l'ouest de Cavendish.

Fêtez la St-Jean en Floride!

à compter de 399$* par personne

Beach House

MOTOR INN

Hollywood Beach Floride

Onze jours de fête

VOYAGES LA BAIE VOUS OFFRE UNE EXPÉRIENCE UNIQUE.

- Départ le 24 juin, retour le 5 juillet.
- Dès votre arrivée, on vous donne une bouteille de champagne gratis!
- Transferts aller-retour inclus.
- Petit déjeuner continental inclus.
- Chaises longues à la piscine gratis.
- Le personnel du Beach House Motor Inn est en majorité Québécois.

*Occupation Double

INFORMATIONS Réservez à l'une de nos cinq succursales:

Centre Laval 2ème étage 687-4970

Les Promenades St-Bruno 2ème étage 653-1237

Centre-ville 5ème étage 281-4777

Place Versailles 2ème étage 354-8442

Chicoutimi Place du Royaume 545-7671

VOYAGES LA BAIE

"Vos vacances sont protegees par notre garantie exclusive de remboursement."

Le choix vacances!

*Détenteur d'un permis du Québec

Pierre Fogiia

Tout à l'envers

Je suis bas. Je suis à l'envers. J'ai les bleus. Bref, ça va pas bien. J'ai la tête ailleurs, je ne peux pas vous dire où, je la cherche...

Pour vous dire à quel point je suis tout croche, hier je suis allé voir «Les Plouffe» au Parisien, c'est-à-dire que j'ai acheté mon billet, je me suis assis, mais juste au moment où les lumières commençaient à s'éteindre j'ai filé aux toilettes... où je me suis enfermé pendant quatre heures...

Je file très soviétique. Plus précisément, je file «Tupperware», et j'ai d'ailleurs une photo qui décrit superbement comment je me sens. La voici:

C'est exactement ça. Je me sens comme un truck de «Tupperware» en panne sur la Transcanadienne à la hauteur de Drummondville...

Vous comprendrez que je n'ai pas envie d'écrire. Je n'écrirai pas non plus.

LA RUMEUR DE FERMETURE DE LA DIVISION NAVALE DE MARINE

Des conclusions prématurées, dit le président Brisson

■ Décidément le marché du travail n'est pas très reluisant dans la région de Sorel qui compte déjà au moins 1,000 travailleurs de Marine Industrie Ltée en chômage et 1,000 autres dont l'emploi est menacé, soixante autres de la compagnie Sidbec Feruni, récemment mis à pied, et une grève possible des marins sur la traverse du St-Laurent.

LISA BINSSE

Selon un document secret de la Société générale de financement, rendu public cette semaine par le président du Syndicat des travailleurs de Marine (CSN), Pierre Marien, la SGF aurait l'intention de fermer la division navale de Marine menaçant ainsi la survie de 1,000 emplois.

Ce document vient confirmer une rumeur de fermeture du chantier maritime local qui circulait depuis plusieurs mois et que le député de Richelieu, Maurice Martel, avait démentie avant, pendant et après la dernière campagne électorale.

Quant au président de MIL, Jean-Roch Brisson, il a déclaré hier qu'il est «pour le moins prématuré de tirer de telles conclusions.»

Selon M. Brisson, le document interne dévoilé par le syndicat fait état de «plusieurs scénarios de développement, mais aucun d'entre eux n'a été retenu.»

Sidbec Feruni

La divulgation de ce document arrive au moment même où la société gouvernementale, Sidbec Feruni, décide d'effectuer des mises à pieds importantes à son usine invoquant comme justification l'augmentation du prix de l'acier et un surplus d'inventaire. Ce dernier point surprend quelque peu le Syndicat des employés de Sidbec Feruni (CSN) qui constate que Sidbec achète encore de la ferraille à l'extérieur et n'utilise pas entièrement celui de sa division, empilé dans les champs.

André Potvin, le président du syndicat, souligne qu'il trouve étrange le fait qu'une société gouvernementale ne respecte pas les lois votées par ce même gouvernement en ce qui a trait aux préavis requis lors d'une mises à pied «massive» de soixante employés. M. Potvin se pose d'autres questions. La société fera-t-elle des coupures parmi ses 22 cadres alors qu'il ne reste que 25 employés syndiqués? Qui a pris cette décision? A-t-elle pour but de diminuer le déficit de $56 millions?

Et, enfin, les marins membres du Syndicat de la traverse du St-Laurent (section Marions) ont voté à 100 p. cent en faveur d'une grève, à être déclenchée au moment jugé opportun par le syndicat, pour le renouvellement de leur convention collective. Ils réclament de meilleures conditions salariales et une amélioration dans la répartition des heures de travail.

HALIFAX

Rien n'est réglé

■ HALIFAX (PC) — Le maire Ron Wallace a qualifié de «futile», vendredi, la rencontre qui a eu lieu la veille entre les négociateurs de l'administration municipale et du syndicat des policiers, en présence des deux médiateurs nommés par le gouvernement provinciale.

Le maire de Halifax a accusé le syndicat, dont les 196 membres sont en grève, d'avoir soulevé des espoirs au sein de la population, en sachant très bien qu'il n'avait pas l'intention d'y donner suite.

Le syndicat, selon lui, aurait promis de réduire ses demandes de hausses salariales, mais il n'en a rien fait au moment où il s'est présenté devant les médiateurs.

Le négociateur en chef du syndicat, M. Joe Ross, a répondu que c'était au domaine des avantages sociaux, et non des salaires, que des réductions de $150,000 avaient été faites.

Vélo-Québec: une manif qui aura fait couler beaucoup d'encre

■ Tant d'histoires, finalement, pour la manifestation pacifique que Vélo-Québec tient aujourd'hui dans les rues de Montréal pour marquer la fin de la Semaine québécoise de la bicyclette.

PIERRE BELLEMARE

Ces histoires ont origine principalement de l'Hôtel de ville qui refusait d'octroyer un permis pour cette manifestation s'inscrivant dans le cadre d'un défilé de la journée internationale de la bicyclette.

Ce refus, non expliqué hier par M. Marcel Chouinard, attaché de presse du président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, a toutefois été «court-circuité» au milieu de la semaine par les policiers du poste 31 qui, dans un geste magnanime, ont décidé de faire l'impossible pour rendre possible ce défilé en partance du parc Lafontaine à 14h aujourd'hui.

Le bureau de M. Lamarre soutenait que ce défilé devrait se dérouler sur les pistes cyclables existantes, au lieu de se tenir dans les rues, de façon à sensibiliser davantage les éventuels adeptes montréalais de la bicyclette.

Fort de l'appui des policiers du poste 31, Vélo-Québec a cependant continué de planifier ses activités d'aujourd'hui, indépendamment de la décision de la ville de Montréal de ne pas émettre de permis.

Mais voilà qu'avant-hier, selon M. Chouinard, donc peu de temps après «l'appui» du poste 31 à Vélo-Québec, M. Jean-Louis Sauvé, secrétaire administratif de la ville, écrivait aux dirigeants de cet organisme pour les informer qu'ils avaient la «bénédiction» de Montréal pour tenir leur mani... dans les rues.

Entretemps, le ministre Lucien Lessard se disait estomaqué à Québec d'apprendre que Montréal opposait une fin de non-recevoir à Vélo-Québec: «J'ai rencontré le maire de Montréal lundi matin, disait cette semaine le ministre Lessard à Mme Denyse Journault, présidente de Vélo-Québec, et il m'a parlé du défilé de la Fête nationale le 21 juin. Mais je m'explique mal sa position sur le défilé de Vélo-Québec».

Réduisez vos frais téléphoniques
Devenez propriétaire de vos équipements
Consultez :
ATLAS TELECOM LTÉE
335-0061

CET ÉTÉ, ON PREND LE TEXAS D'ASSAUT...

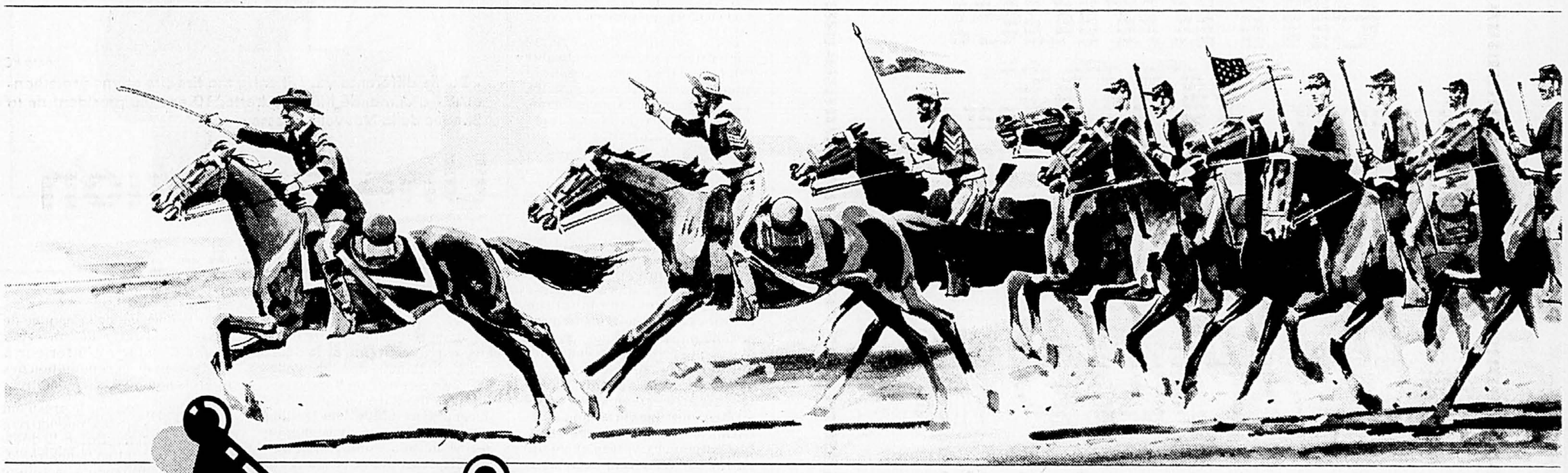

Pour une poignée de dollars
MONTRÉAL
À compter de 257$
seulement.
Montréal · Dallas
aller-retour simple ou
276$ Montréal · Houston

Ces tarifs s'appliquent aux départs du lundi au jeudi inclusivement. Renseignez-vous auprès d'Air Canada ou votre agent de voyage pour connaître les conditions de ces tarifs.

Les Texans préparent la réception!

Et pour quelques dollars de plus, Air Canada et votre agent de voyage vous suggèrent ces plans d'attaque depuis Houston...

1. La vallée du Rio Grande
À compter de
226$ U.S.
seulement.
7 nuits d'hôtel de luxe, par personne (occupation double), y compris location de voiture pour 7 jours. Transport entre Houston et la vallée du Rio Grande en sus.

2. L'île South Padre
(Golfe du Mexique)
À compter de
224$ U.S.
seulement.
7 nuits d'hôtel de luxe au choix, par personne (occupation double), y compris location de voiture pour 7 jours. Transport entre Houston et South Padre en sus.

3. Un ranch de San Antonio
À compter de
270$ U.S.
seulement.
Séjour "western" de 7 nuits, par personne (occupation double), 3 repas par jour, promenades à cheval etc. Transport entre Houston et San Antonio en sus.

Ces forfaits U.T.L. sont en supplément au tarif aérien.
Air Canada et votre agent de voyage vous renseigneront sur d'autres forfaits au Texas, en Californie et en Floride.

AIR CANADA
Toute notre équipe vous souhaite de bonnes vacances!
Détenteur d'un permis du Québec

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
ROGER LEMELIN éditeur
la presse
ROGER-D. LANDRY président-directeur général
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Il y a un an, le rapport Malouf...

Il y a encore des gens, malheureusement trop nombreux, qui entretiennent en eux la conviction que certains journalistes, par leurs écrits, leur insistance et leur ténacité, veulent perpétuer la guerre avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau. Pour la plupart, c'est faux. Il faudrait bien une fois comprendre que seul le souci de la démocratie anime les plus honnêtes. Et seule la préoccupation de la société que nous sommes oblige les plus assidus à poursuivre, constamment, leur analyse de l'administration municipale.

Retenons l'exemple le plus actuel: l'attente de la réponse du maire au rapport de la commission Malouf. À lui seul, cet exemple devrait convaincre bien du monde, autant chez les élus que dans la population, que l'engagement professionnel des observateurs politiques les oblige à répéter leurs questions et à réclamer une réponse.

Le métier d'observateur exige une suite dans les idées.

Il y a maintenant un an, la commission d'enquête sur les coûts des Jeux olympiques de Montréal présentait un volumineux rapport qui indiquait les principaux facteurs d'augmentation des dépenses.

Le rapport n'a pas plu à tout le monde. Certains individus étaient menacés de poursuites légales. Le gouvernement péquiste aurait voulu y trouver une plus grande part de blâme pour le gouvernement libéral antérieur. D'autres trouvaient trop atténuée la responsabilité des syndicats. Et d'autres, membres de l'administration municipale de Montréal, étaient gênés de l'accusation qu'on leur portait.

Le maire Drapeau, de son côté, écopait du plus grave blâme: le rapport le rendait premier responsable du coût excessif des Jeux. Il va de soi que le maire voulait répondre à l'accusation: d'ailleurs, toute la population avait besoin de sa réponse. Car Montréal a aimé ses Jeux et en a remercié son maire; les Montréalais n'apprécient pas qu'on accuse un bienfaiteur en vain.

Il va donc de soi que la population a hâte d'entendre la réponse du maire à des accusations d'irresponsabilité administrative grave: l'abandon du concept de Jeux modestes, l'absence de contrôle sur le projet architectural et sur l'évolution de la construction, les dimensions excessives qu'a pris, par exemple, la construction du vélodrome, du parking ou même du passage sous la rue Sherbrooke. Les plus fidèles amis du maire Drapeau et bien d'autres qui ne pouvaient pas accepter que leur maire subisse seul le poids de telles accusations, s'attendaient à lire, dans une brève échéance, une solide réponse du maire Drapeau.

En plus, malgré les sommes énormes qui scandalisent encore les consciences sociales les moins délicates, les coûts ne cessent d'augmenter. C'est parfois au sujet du mât, parfois pour acquitter la facture présentée par l'architecte Roger Taillibert, parfois pour corriger d'autres factures que ressuscitent des entrepreneurs. Ce qui ajoute encore à l'accusation de coûts excessifs et incontrôlés.

Il va de soi que M. Drapeau a bien des réponses à fournir et que bien des accusations trouveront de nouvelles interprétations. Il va de soi que M. Drapeau a beaucoup de choses à dire. Il va de soi que des gens se meurent d'entendre d'autres explications que celles qu'a données le juge Malouf.

Pourquoi? Plusieurs, pour se convaincre que certaines accusations sont exagérées. Ou bien qu'elles ont de sérieuses justifications. Bref, on veut savoir la vérité. Il ne s'agit pas de curiosité morbide ou de besoin de satisfaction personnelle: il s'agit tout simplement d'établir la vérité.

Ce n'est pas pour engager la bataille que des gens veulent savoir; c'est, tout au contraire, pour retrouver la paix. Et la paix, en démocratie, ou tout simplement en société fondée sur la confiance réciproque entre les personnes et les institutions, ne peut se trouver que dans la transparence de la vérité.

Et ce qui empêche la transparence devient suspect.

M. Drapeau n'a pas refusé de répondre. Mais pour des raisons que personne ne peut comprendre, la réponse tarde à venir. Elle tarde, elle tarde, elle tarde vraiment trop.

Chaque marque de retard entache la crédibilité de la réponse. Chaque jour d'attente diminue la confiance dans la valeur de l'éventuelle réponse. Plus on attend, moins on pourra croire. Tous ceux qui entretiennent en eux le souci de la vérité ne peuvent que s'inquiéter d'un silence aussi incompréhensible qu'inexpliqué.

Il faut, chez nous, des gens préoccupés de défendre la qualité de nos institutions. Car ce sont elles qui protègent la qualité de notre vie sociale, de notre conscience collective, de notre bien-être communautaire. Bien sûr, il faut des élus qui acceptent de servir les autres. Mais il faut des critiques des élus.

«Sans le droit de blâmer, il n'est d'éloge flatteur», dit la devise du «Figaro», à Paris. Et sans le droit d'exiger la vérité, il n'y a plus d'espoir pour une société démocratique.

JEAN-GUY DUBUC

M. Broadbent en commis voyageur de la paix

Au cours de son voyage en Amérique centrale, le leader du NPD, Ed Broadbent, a dû recueillir une telle masse de renseignements et d'opinions sur les menaces qui pèsent sur cette partie du monde, plus particulièrement sur le Salvador, qu'il pourra se prononcer en expert à la Chambre des communes.

Il est important, toutefois, de rappeler que ce n'est pas en éclaireur pour le compte du gouvernement canadien qu'il a visité plusieurs pays. Son mandat, il le détient de l'Internationale socialiste et du président de ce groupe, M. Willy Brandt, qui avait prié le chef du NPD de rechercher les moyens d'une négociation pour mettre fin au conflit qui déchire le Salvador.

Il est remarquable qu'un pays aussi petit que le Salvador (moins de 4 millions d'habitants) puisse déranger autant de monde. On dit «déranger», mais on devrait peut-être écrire «mobiliser». La guerre et les massacres continuant, les deux camps cherchent à recruter des alliés.

L'agence Salpress, qui envoie tous les jours sinon plusieurs fois par jour des communiqués aux journaux, annonce que le Chili de Pinochet offre son aide militaire et technique aux forces armées du Salvador. Le seul nom de Pinochet est certes tout un programme... Mais il est nécessaire de savoir également qu'un ancien ministre du Panama travaille activement pour l'autre camp, qu'il appelle à la création d'une brigade internationale de volontaires pour soutenir les guérilleros de gauche dans leur lutte contre la junte salvadorienne.

Si l'Internationale socialiste se sent concernée par l'intolérable situation qui prévaut au Salvador, le Mexique est suffisamment alerté pour avoir déjà aligné les jalons d'une médiation entre les parties. Le Mexique est en Amérique. Et, à dire vrai, l'avenir du Salvador concerne bien plus l'Amérique que l'Europe.

Il sera intéressant de voir comment un homme du Nord comme M. Broadbent démêle cet écheveau. Ce qui est connu de ses conclusions reste, à l'heure actuelle, plutôt mince. Les occasions d'en dire davantage ne lui feront pas défaut.

Le président Duarte du Salvador ayant déclaré que la solution du conflit ne saurait venir que d'élections, M. Broadbent rétorque que l'armée saurait bien annuler les résultats d'élections, si «démocratiques» qu'on puisse imaginer de telles élections.

D'après une dépêche émanant de Washington (M. Broadbent s'est arrêté également dans la capitale américaine), le pèlerin de la paix a invité les États-Unis à modifier «radicalement» leur politique à l'égard du Salvador. Voilà quelque chose d'intéressant, car on a quelques raisons de croire que l'administration du président Reagan se pose déjà des questions sur l'orientation de sa politique non seulement au Salvador mais dans toute l'Amérique centrale.

Si tel est le cas, c'est-à-dire si, effectivement, le président et ses conseillers explorent des avenues nouvelles, le propos de M. Broadbent sera pris moins comme un blâme et une condamnation sans appel que comme un encouragement à recourir résolument à des méthodes pacifiques pour apaiser une région turbulente.

D'une part, les Américains ne peuvent pas se désintéresser de ce qui se passe si près de chez eux. Par ailleurs, s'ils se comportent vis-à-vis du Salvador comme l'URSS en Afghanistan, quel crédit moral, quelle autorité conserveront-ils auprès de leurs meilleurs amis et alliés?

La diplomatie américaine est moins figée que le raidissement qui a suivi l'installation de la nouvelle administration, il y a six mois, a pu le laisser penser. Elle s'assouplit au contact de partenaires qui savent mélanger fermeté et douceur pour ramener qui de droit dans la voie du réalisme.

D'où l'importance d'une mission comme celle de M. Broadbent. Il reviendra à celui-ci et à ceux qui l'ont mandaté d'en établir le bilan complet.

GUY CORMIER

Droits réservés

Si la Cour suprême dit oui au projet Trudeau — 2

Nous poursuivons aujourd'hui la publication d'extraits de la conférence prononcée par le professeur Gil Rémillard à Halifax. Dans cette partie de son exposé, M. Rémillard souligne notamment qu'un verdict favorable de la Cour suprême ne réglera rien et qu'une loi votée à Londres ne s'appliquerait pas nécessairement aux provinces.

Advenant un avis favorable (de la Cour suprême) au gouvernement fédéral, le problème serait loin d'être réglé. Une autre bataille constitutionnelle devrait avoir lieu portant, celle-là, sur l'applicabilité de la loi anglaise qui ferait suite à la résolution Trudeau.

GIL RÉMILLARD

En effet, il est important de comprendre que vraisemblablement la Cour suprême ne se prononcera pas sur l'applicabilité de la loi anglaise qui deviendrait une loi constitutionnelle canadienne. Or, c'est là une dimension fort importante puisqu'il est loin d'être certain qu'une telle loi serait applicable dans son ensemble aux provinces.

Il est manifeste, et tous les juges des cours d'appel qui se sont prononcés sur cette question l'ont confirmé, que la résolution Trudeau affecte les droits des provinces, en particulier leurs responsabilités législatives. Aussi, il m'apparaît que la sanction de la constitutionnalité de la résolution Trudeau par la Cour suprême ne signifierait pas nécessairement qu'elle est applicable aux provinces, du moins dans ses articles qui modifient le partage des compétences législatives et affectent les droits des provinces.

Si une loi du Parlement anglais votée en fonction du Statut de Westminster est difficilement attaquable devant les tribunaux, il demeure que son application toutefois pourrait être contestable. En effet, il ne faut pas confondre compétence en matière de relations extérieures et compétence en matière de droit interne. Cette distinction a été bien établie par le Comité judiciaire du Conseil privé anglais en 1937 dans la célèbre affaire **Le Proc. gén. du Canada** v. **Le Proc. gén. de l'Ontario.** Dans cette affaire, le Comité judiciaire a bien précisé que le Parlement canadien a la compétence exclusive en matière de droit international depuis son accès à la souveraineté par le Statut de Westminster en 1931. Cependant, cette compétence ne permet pas au Parlement canadien de légiférer dans des domaines provinciaux par le biais de traité international. (...)

Le Statut de Westminster, bien qu'il soit formellement une loi du Parlement du Royaume-Uni, est matériellement un traité international. Le Canada était déjà effectivement souverain en 1931 et l'article 7 qui laisse au Parlement de Westminster la compétence de modifier notre constitution fédérative, est le fruit d'une entente entre les provinces et le gouvernement fédéral tout d'abord, puis entre le Canada et le Royaume-Uni.

De plus, si l'acte formel d'amendement d'un élément fédératif relève de la seule compétence du Parlement et du gouvernement fédéral puisqu'il s'agit d'une adresse des deux Chambres législatives canadiennes communiquée au gouvernement anglais par le gouvernement canadien, il demeure toutefois que l'acte matériel, c'est-à-dire le contenu de la demande d'amendement, relève de la compétence conjointe du fédéral et de toutes les provinces. Ainsi peut-on en arriver à la conclusion que la loi anglaise qui ferait suite à la résolution du Parlement canadien ne serait pas applicable aux provinces dans ses éléments fédératifs sans l'accord de ces provinces.

La charte des droits, les dispositions concernant le Sénat, la formule d'amendement autre que celle de l'unanimité ne seraient pas plus applicables aux provinces qu'un traité international sur les conditions de travail comme l'a décidé le Comité judiciaire en 1937. (...)

Un avis favorable au gouvernement fédéral ne réglerait pas non plus la question de la légitimité de la résolution Trudeau. Pour situer dans sa juste perspective le projet de résolution fédéral, il importe d'aller au-delà du simple positivisme juridique basé sur une conception abstraite du droit. Le droit n'existe pas seulement dans l'ordre juridique positif, c'est-à-dire dans l'État, mais aussi dans d'innombrables faits qui constituent le contrat social qui établit une société. L'adéquation du pouvoir à l'idée de droit que l'on retrouve dans toute communauté est la condition première du consensus populaire. Ce pouvoir doit être consenti. Il sera alors non seulement légal, mais aussi et nous dirions avant tout légitime.(...)

Qui peut modifier ce contrat social, cette loi fondamentale qu'est la constitution? Tout d'abord, les personnes ou institutions qui ont ce pouvoir dans la constitution. Cependant, si aucune procédure d'amendement n'est prévue dans la constitution, comme c'est le cas par exemple au Canada, les législateurs, députés, sénateurs ou autres le peuvent-ils?

Voilà certes une question qui a soulevé beaucoup de discussions et à laquelle la Cour suprême ne répondra vraisemblablement pas. Sa réponse peut varier selon la conception que l'on a de la souveraineté. Si l'on accepte que la souveraineté appartient au peuple et qu'elle est exercée par le Parlement, la réponse nous semble évidente: seul le peuple peut modifier son contrat social, c'est-à-dire sa constitution. (...)

Ce contrat, qu'est toute constition, a une importance encore plus grande lorsqu'il institue un régime fédératif. Dans ce cas, la constitution est non seulement un contrat entre individus, mais aussi un contrat entre États. C'est donc dire que lorsque l'on veut modifier une constitution fédérative, et les Etats et le peuple doivent y participer. Il est difficile de croire que des parlementaires fédéraux sans mandat exprès pourraient modifier fondamentalement, d'une façon unilatérale, le pacte fédératif, le contrat social en vertu duquel ils ont été élus. (...)

L'actuel Parlement canadien n'a pas reçu le mandat de modifier fondamentalement le contrat social des Canadiens, le pacte fédératif des dix provinces, comme veut le faire l'actuel projet de résolution.

En ce sens, le projet de résolution apparaît illégitime puisque non conforme à l'idée de droit que sous-tend notre régime constitutionnel. Un avis favorable de la Cour suprême favorable à la thèse fédérale ne réglera pas ce problème fondamental. Seuls les électeurs, par un mandat explicite, peuvent donner à la résolution Trudeau cette légitimité qui lui fait défaut. (...)

Toutefois, il est évident que le Canada ne peut se payer encore bien longtemps le luxe d'une telle impasse constitutionnelle...

Il en est de même pour le Québec... Après le référendum, nous devons dire que les Québécois désirent (cette) autonomie dans un cadre fédératif. Cependant, pour ce faire, une réforme constitutionnelle complète s'impose dans le sens d'un compromis capable de satisfaire la spécificité du Québec. Dans le cas où une telle réforme s'avérerait impossible, il n'est pas dit que le 20 mai 1980 n'aura pas été le premier pas du Québec vers son indépendance.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 6 JUIN 1981

ITALIE: la déchirante reconstruction

Le long et pénible hiver dans le sud de l'Italie (Mezzogiorno) a fait place à une chaleur qui ne rassure ni les sinistrés du tremblement de terre ni les autorités italiennes. L'on craint des épidémies: choléra, salmonellose. La chaleur pourrait en effet réveiller les bactéries que le froid a tenu en échec jusqu'à maintenant. De plus les conditions hygiéniques et sanitaires sont visiblement inadéquates.

Toujours logée dans des installations précaires, vivant dans une promiscuité insupportable, une grosse partie de la population n'en résiste pas moins avec fermeté à la solution temporaire préconisée par le commissaire extraordinaire, pour la loger. Au pied des Apennins, vient de se lever le plus vaste chantier de reconstruction de l'Europe d'après-guerre. Mais c'est en même temps l'érection d'habitations préfabriquées dont des êtres vivants — hommes et animaux — qui, hier encore, vivaient dans certains cas comme à l'époque de Jules César, ne pourront jamais s'accommoder.

280,000 sans-logis, toujours sous le choc de la violente secousse sismique du 23 novembre 1980 (une seconde les a aussi frappés le 14 février 1981) et de la mort de parents et d'amis, errent sans but dans les villages de romanichels qu'est devenue la terre de leurs ancêtres. Il n'y a presque pas de travail pour les pères de famille; les enfants fréquentent plus ou moins l'école; les ménagères ne parviennent même pas à cuire les repas dans l'espace réduit des roulottes dans lesquelles les familles ont trouvé refuge pour passer l'hiver.

Envoyée spéciale, Huguette Laprise a vécu les moments du tremblement de terre de novembre. Dans la semaine qui a suivi l'attentat contre le Pape qu'elle venait de couvrir, elle s'est rendue de nouveau dans la zone sinistrée. Elle en revient avec des images saisissantes des conséquences humaines et sociales d'une tragédie naturelle que ni le ciel, ni les efforts humains ne sauraient rétablir à la dimension souhaitée et désirable pour le bien-être de la population. Si dans certains villages, conclut-elle, on a pu sauver les cloches de bronze des campaniles, il n'en reste pas moins que le glas qui a tinté cet hiver dans le Mezzogiorno, résonnera dorénavant sur du fibre de verre et des plaques d'aluminium ondulées... C'est la fin du Mezzogiorno.

Le plus vaste chantier de l'Europe d'après-guerre

— 1 —

HUGUETTE LAPRISE

Jeudi, 20 mai 1981. Face à la prison de Poggioreale, à Naples, un feu fait rage. Des sinistrés du tremblement de terre du 23 novembre 1980 brûlent des pneus au milieu de la rue. Une fumée noire et dense se dégage. Vivant à 10, 20 par logements depuis le seisme, ils protestent pour obtenir des habitations salubres. C'est dans cette prison où sont enfermés, dit-on, certains des terrosistes les plus dangereux de la péninsule italienne, que les détenus ont tenté une évasion générale, à la faveur de la confusion créée par le cataclysme.

Sur l'autoroute entre Naples et Salerne, trois barrages de policiers armés de mitraillettes. Ils sont à la recherche de la dernière victime des Brigades Rouges: Ciro Cirillo, 60 ans, ancien président démocrate-chrétien de l'Assemblée générale de la Campania, l'un des directeurs du plan de reconstruction, a été enlevé, il y a un peu plus d'un mois. Ses deux gardes du corps ont été tués. Le tribunal des BR l'accuse d'avoir exploité la situation créée par le tremblement de terre. En Italie, on est peu optimiste quant à son destin.

Refaire son pays

Au travers de ces troubles sociaux, du perpétuel jeu politique qui est le sport national des Italiens, et des supposées activités de la Comarra (mafia napolitaine), 280,000 personnes, 679 communes essaient de recréer leur environnement, de se refaire une société. Les autorités italiennes, locales et nationales, au moyen des fonds de secours internationaux — et italiens — viennent d'emmener sur le terrain les bulldozers. Des huit provinces de Avellino, Benevento, Casera, Matera, Naples, Potenza, Salerno et Foggia, s'élèvent une poussière blanche et monte un grincement de camions, de grues venus du nord du pays sur des routes encore crevassées (entre autres celle entre Avellino et Conza della Campania) par les secousses sismiques. Il faut qu'avant l'automne, les 280,000 sans-logis quittent les roulottes, les hôtels, les écoles, les tentes (quelques personnes y vivent encore) qui les ont mal protégés du vent glacial de l'hiver et dans lesquels ils se trouvent depuis plus de six mois. Ce fut une solution d'urgence pour loger la population qui a causé d'énormes difficultés et a eu de graves conséquences sur la santé de nombreuses personnes. En amorçant la première phase de reconstruction, le commissaire extraordinaire Giuseppe Zamberletti, qui s'y était fermement opposé, doit en plus corriger les effets désastreux de ce type d'hébergement.

Le maire nouvellement élu de San Angelo dei Lombardi, Rossana Repole, croit que toutes les familles auront quitté les roulottes pour emménager dans les nouvelles maisons d'ici la fin d'août.

«Je pense toujours que l'exode était la solution valable à l'hébergement pendant l'hiver. C'était mon devoir d'amener la population à se rallier à ce point de vue», a-t-il encore soutenu, le 21 mai dernier lors d'une tournée de la zone sinistrée qu'il a faite en hélicoptère accompagné de journalistes.

La mort blanche

La grande majorité des sinistrés a refusé de quitter les villages de roulottes qui ont été dressés à la sauvette. À eux se sont joints des travailleurs immigrants qui se trouvaient dans d'autres pays d'Europe et des jeunes «exilés» dans les grandes villes, convaincus qu'il fallait oeuvrer à la reconstruction du «pays». M. Zamberletti a été accusé de vouloir «vider le pays». Les habitants sont donc demeurés près des ruines, à grelotter, à regarder leur vie d'hier qui était abondamment protégée par des murs de pierre et une tradition de plusieurs siècles.

Certains n'ont pas survécu, comme ces quatre vieillards qui seraient morts de froid sous la tente à Alta Irpina; tout comme la mort des bébés. Mais les journaux avaient abondamment parlé de ce dernier fait. Sabrina Civale, deux mois, est morte dans un baraquement de Nocera Inferiore; de même qu'une autre fillette de deux ans, nin identifiée, dans la ville d'Avellino. Les autorités italiennes tant politiques que médicales rétorquent qu'il est difficile d'attribuer leur mort au froid, à la vie intenable qui a suivi le tremblement de terre. Par contre, elles confirment la mort de deux hommes d'Avellino. Ils ont succombé à une asphyxie par le gaz propane après avoir surchauffé leur roulotte dans laquelle ils ignoraient comment vivre.

Le fibre de verre

Pour les autorités, que faire face à cette population qui s'ancre à son sol natal, à sa casa (maison), avec une mentalité communale. Elle est rivée à «chaque pays», comme Calabritto, San Angelo dei Lombardi, San Mango sul Calore, des noms que le malheur du tremblement de terre a rendu familiers à l'oreille des Québécois. Cette «terre» d'Italie, qui forme le Mezzogiorno, la plus pauvre, la moins développée où le cycle de la misère n'a jamais été complètement rompu par les vagues d'émigration. Une région que le Nord qui administre et domine le pays a toujours négligée.

Aujourd'hui, une région entièrement contrôlée par les Démocrates-chrétiens au pouvoir à Rome et qui, de surcroît, ont de solides assises au niveau des préfectures, des mairies, des communes de la zone sinistrée.

Le «préfabriqué» est la solution intermédiaire arrêtée par les autorités pour abriter la population sous un toit «habitable». «Pendant deux ou trois ans», ont-elles fait savoir. En quantifiant les dommages, une attention particulière a été apportée au patrimoine. On veut que la population soit installée sur le territoire même et les habitants, dans leur commune respective, contrairement à la solution d'urgence de l'hiver dernier.

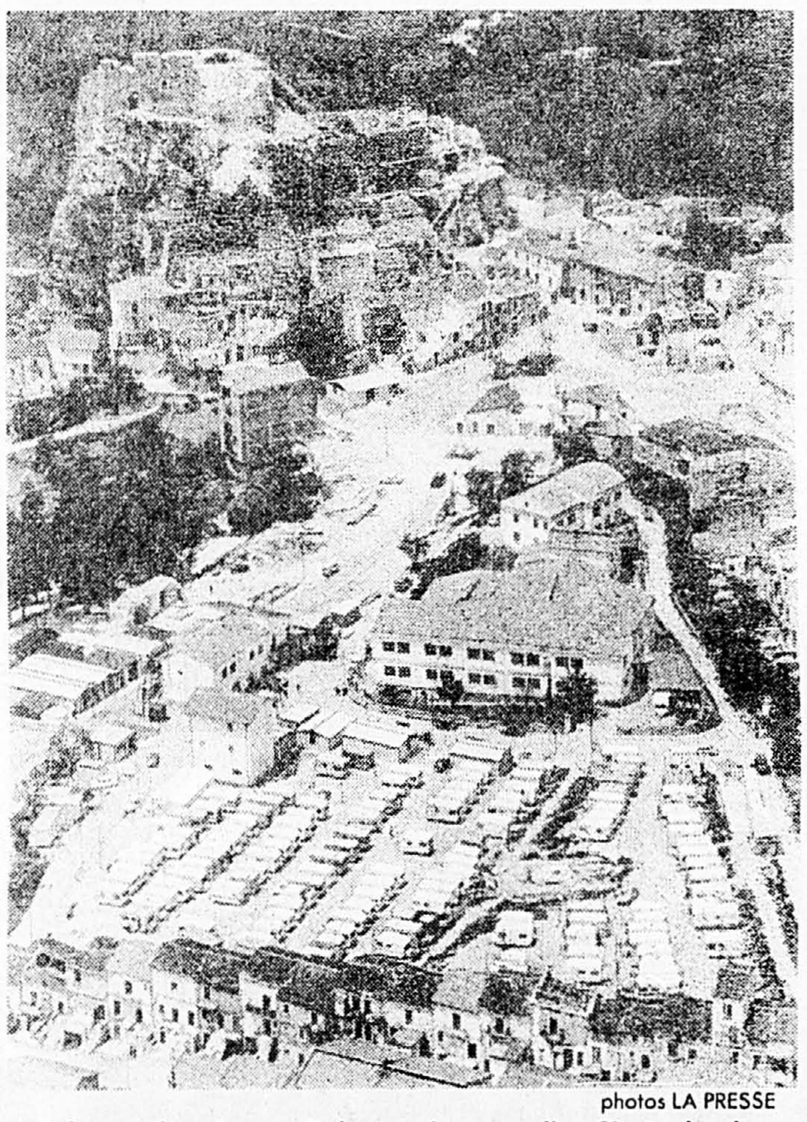

photos LA PRESSE

Balvano, l'ancienne; Balvano, la nouvelle. C'est plus bas dans la vallée que la réinsertion de l'ensemble de la population se fait dans ce village où peu des habitations touchées par le séisme sont récupérables.

Selon les chiffres officiels, 679 communes de huit provinces dans un rayon de 200 km ont été plus ou moins touchées par les secousses sismiques. Il y a 74 p. cent des édifices endommagés dans 506 de ces communes; 214 d'entre elles se trouvent dans les trois provinces les plus éprouvées, soit 103 à Avellino, 45 à Potenza et 66 à Salerno. Dans la province de Naples, 27 communes sont déclarées sinistrées. Dans 36 communes de l'épicentre, y compris les centres historiques de Avellino et de Potenza, 20,000 habitations sont irrécupérables. En dehors de l'épicentre, dans 244 communes des provinces de Avellino, Benevento, Caserta, Goggia, Napoli, Potenza, Salerno et Matera, 50,000 habitations sont fortement endommagées ou semi-détruites. Quelque 30,000 autres habitations sont susceptibles d'être rénovées.

Le plan de réinsertion des habitants dans leurs lieux d'origine comprend quatre phases: 1) la construction de 15,000 logements préfabriqués dans les 36 communes de l'épicentre à terminer d'ici à la fin de l'été; 2) la construction de 4,300 logements préfabriqués dans 36 communes à l'extérieur de l'épicentre. Dans 18 communes, les projets ont déjà été approuvés par le Conseil technique consultatif. Pour les 18 autres, les projets sont au stade de l'approbation. La troisième phase est la discolazione de 11,415 maisons mobiles (mono-blocs). La dernière étape permettra la restauration des immeubles légèrement endommagés grâce à une subvention gouvernementale ne devant pas dépasser $10,000 pour chaque unité habitable.

Des sommes astronomiques

Jusqu'à maintenant, peu de familles ont été installées dans les maisons préfabriquées, sauf à Lioni où le quotidien La Stampa (propriété de la société Fiat) a construit un village préfabriqué qui porte déjà son nom. Quelque 140 familles y vivent. Les rues sont déjà pavées. Des jeunes arbres et des fleurs ont été plantés. Un semblant de voisinage, faute de véritable tissu social, commence à s'y dessiner. À Balvano où l'on a créé un village plus qu'acceptable compte tenu des conditions, les familles commencent progressivement à emménager. Des habitants de Laviano vivent aussi dans des maisons préfabriquées, mais sises au travers des cambuses, des roulottes, sans aucun sens urbaniste quelconque. Ailleurs, dans la plupart des communes, on en est encore au stade de creuser les fondations, d'assembler les matériaux des maisons. À maints endroits, les canalisations d'eau potable et d'égoûts ne sont pas encore sous terre bien que de jolies petites maisons en bois naturel soient déjà debout, grâce aux travailleurs des Croix-Rouges allemande et suisse et de Caritas. Dans d'autres communes, les autorités se battent encore pour rompre la résistance des gros — même des petits — propriétaires fonciers qui s'opposent à ce que le site de relocalisation de la population soit sur leurs terres.

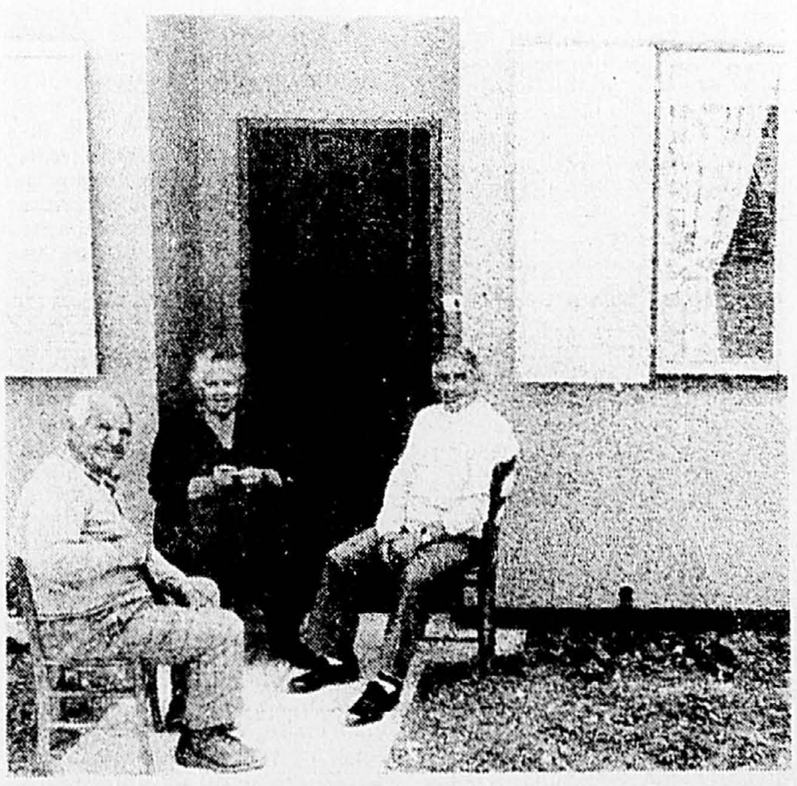

Se refaire une vie dans ces maisons préfabriquées n'est pas facile pour ces vieillards qui affirment cependant que le quotidien La Stampa qui a construit leur demeure comme celles de 139 autres familles, à Lioni, leur a donné un bel environnement.

Que les 280,000 sans-logis soient tous casés dans les maisons préfabriquées ou celles restaurées avant le prochain hiver est primordial pour l'État italien, non seulement pour des raisons de santé, mais aussi pour des motifs financiers. Par exemple, plus de 20,000 sinistrés accueillis dans des hôtels occasionnent des dépenses journalières d'environ $240,000. Calculés sur une période de six mois, ces frais sont astronomiques.

Par la suite, on pourra s'attaquer aux ruines dans les villages. Dans certains cas cependant comme Calabritto, Laviano, le bulldozer n'aura qu'à dégager les débris et à faire table rase.

LUNDI: Les Canadiens aideront cinq communes

Pas les objets, mais les symboles

par Yves Leclerc
(collaboration spéciale)

Une «société d'information», qu'est-ce que ça mange en hiver?

Cette expression est sans doute une des plus galvaudées de tout le répertoire des «buzz words» d'aujourd'hui. Tout le monde s'en sert, et pour dire n'importe quoi.

Mais ça n'empêche pas qu'elle correspond à une réalité concrète, quotidienne, qui pourrait se décrire comme ceci: une «société d'information», c'est un monde où on se préoccupe plus des symboles et des renseignements sur les objets que des objets eux-mêmes.

Que nous soyons déjà dans une «société d'information» est évident: des études de Mark Poret et d'Edwin Parker publiées récemment montrent clairement que plus de la moitié d'entre nous travaillent non pas sur des objets physiques (production de biens), mais sur des symboles et des données abstraites: personnel de bureau, de banque, d'études professionnelles, des médias d'information, des gouvernements et institutions publiques, etc. La liste est pratiquement inépuisable.

Il faut cependant prendre garde de s'imaginer que cet «âge de l'information» est un âge d'or, une solution magique à tous les problèmes; après avoir entretnu un bout de temps ces illusions, gouvernements, industries et chercheurs le voient maintenant comme une situation de fait, une réalité que nous vivrons inxexorablement, et face à laquelle notre seul vrai choix est de subir sans comprendre, ou de tenter de contrôler au moins en partie le processus.

Jusqu'ici, on a eu tendance à traiter l'information comme une denrée commerciale d'un nouveau genre, qui se vend et s'achète. Ce qui se comprend: dans un schème capitaliste comme le nôtre, il n'est pas d'autre façon de payer les «producteurs d'information», et donc d'assurer la poursuite de cette production.

Mais l'information, on s'en rend de plus en plus compte, n'est pas une denrée ordinaire. Contrairement aux produits matériels, elle peut être subdivisée sans être altérée, et sans que son créateur ou son propriétaire ait de moyens simples et naturels de l'empêcher. Déjà, le Xérox rend toute information sur papier multipliable à l'infini (ceux qui sont aux prises avec les problèmes de perception des droits d'auteur en savent quelque chose).

Demain, de nouveaux médias magnétiques et électroniques accroîtront encore de beaucoup cette volatilité, cette multiplicabilité. A tel point que la seule protection efficace sera le secret, l'encodage, la restriction physique à l'accès. Ce qui, dans une société qui se dit démocratique, égalitaire, «transparente», est quelque peu paradoxal.

On s'aperçoit donc qu'on devra trouver de nouvelles façons de traiter la denrée information, même sur le strict plan économique... Aux Etats-Unis, par exemple, toute une partie de l'industrie du «logiciel» (les programmes d'ordinateurs) est pratiquement paralysée parce qu'il est tellement facile de faire des copies de programmes sans se faire attraper, qu'il n'est plus rentable d'en écrire et d'en mettre sur le marché de nouveaux.

À tel point que plusieurs causes à l'étude devant la Cour suprême sur ce sujet, et qu'une des dernières lois signées par Jimmy Carter avant de quitter la présidence est une «Loi de protection du logiciel».

Et il y a un autre problème qui se pose, tout aussi crucial. Celui de la qualité de cette information de plus en plus «électronique» dans laquelle nous baignons. Jusqu'à maintenant, on a laissé au papier imprimé la partie littéraire, culturelle de l'information. Et on s'est servi des nouveaux médias surtout pour entrer des statistiques, des données financières, commerciales, administratives.

C'est déjà beaucoup, dira-t-on. Mais que penser d'une société dont les seuls imprimés seraient l'annuaire téléphonique, les dépêches de Dow Jones et les tables logarithmiques du CRC? Alors qu'on empile dans les banques de données électroniques des éléments utilitaires par milliards, les aspects culturels sont à peu près totalement négligés.

Il y a bien des exceptions qui confirment la règle. Des expériences d'art, de musique, de littérature électronique. Mais dans l'ensemble, les intellectuels «littéraires» laissent aux «techniques» le contrôle et l'usage des nouveaux médias qui sont en train de se créer. Il n'y a que bien peu de temps que des gens se penchent, par exemple, sur le graphisme et la typographie de l'ordinateur, sur la nouvelle surface qu'est l'écran cathodique.

Aux USA, des Scott Adams, des Greg Hassett font de la littérature électronique nouvelle et interactive sans s'en rendre compte quand ils écrivent des jeux d'«Adventure»... mais combien d'écrivains en sont conscients et sont prêts à explorer ces avenues nouvelles? Et surtout, qui va intégrer ces éléments dans le courant «officiel» des banques de données, des vidéotex?

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 6 JUIN 1981

La «France profonde» vire à gauche

■ PARIS — La France a vraiment basculé à gauche, et par régions entières qui n'avaient connu que le règne de la droite depuis 20 ans ou davantage.

Il y a des signes qui ne trompent pas. De grands ténors de la droite, jusque-là pas trop mal élus dans leur circonscription, sentent le besoin irrépressible de changer de paysage. Le bras droit de Jacques Chirac, Bernard Pons, vient d'abandonner sa circonscription de l'Essonne, en banlieue de Paris, pour le très

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
(collaboration spéciale)

bourgeois 17e arrondissement de la capitale: pour cela, il a fallu évincer sans ménagement le député sortant et romancier Maurice Druon, qui d'ailleurs maintient sa candidature. Une circonscription qui vote à droite à 70 pour cent, cela vaut de l'or par les temps qui courent.

Tous n'ont pas eu la chance de M. Pons. Le directeur de la *campagne de Giscard*, Jean-François Deniau, en qui on voyait un futur premier ministre, est en sérieuse difficulté à Bourges, où il avait eu pourtant en 1978 une bonne majorité. Un autre baron du gaullisme, Yves Guena, est dans une situation critique à Périgueux, pas très loin de Bordeaux. Depuis 18 ans, il se faisait régulièrement élire contre le candidat communiste. Mais, si l'on extrapole à partir des résultats de l'élection présidentielle, le candidat socialiste devrait devancer le communiste au premier tour, et battre largement Yves Guena au second. On en doute d'autant moins que c'est un ami personnel de François Mitterrand, l'avocat Roland Dumas, qui est envoyé pour cueillir le fruit mûr.

Le balayage socialiste que tout le monde prévoit pour le 21 juin fera tomber plusieurs têtes connues. Il est vrai que dans certains cas, on prend les devants: le vieux gaulliste Maurice Appon, ministre du Budget, attaqué par le «Canard enchaîné» pour ses activités pendant l'Occupation, renonce à se présenter.

À gauche, c'est évidemment le mouvement inverse. On se rue sur les circonscriptions hier encore maudites, mais qui deviennent aujourd'hui «bonnes». La direction nationale du PS, plus autoritaire en la matière que le serait le Parti québécois, parachute ici et là — malgré la mauvaise humeur des militants locaux — telle personnalité «nationale». Boycottée à Blois où elle lorgnait une bonne circonscription, la féministe Gisèle Halimi a trouvé de justesse un siège gagnant à Grenoble. Roland Dumas à Périgueux, une nouvelle secrétairerie d'État près de Bordeaux.

Par contre, des candidats éternellement malheureux récoltent aujourd'hui le fruit de leur acharnement. Un autre intime de Mitterrand, Claude Estier, a aujourd'hui toutes les chances de passer dans le 18e arrondissement de Paris, où il tente sa chance sans succès depuis 15 ans.

Quelle que soit son importance, un raz de marée socialiste s'arrêtera forcément aux portes de quelques bastions.

Il y a en France des régions entières qui, pour des raisons sociologiques ou historiques, votent de façon extrêmement conservatrice. Aux dernières législatives de 1978, par exemple, l'Alsace-Lorraine a donné à la droite 24 sièges sur 28. La Bretagne 20 sur 25. Régions traditionnellement catholiques. Au sud de la Bretagne, la Vendée avait été le théâtre d'une révolte de droite contre la révolution de 1789. Près de deux siècles plus tard, les Vendéens continuent de voter à droite: cinq sièges sur cinq. Plus de 60 pour cent pour Giscard le 10 mai.

Il y a aussi la France de l'argent. Le 16e arrondissement de Paris et Neully ont donné à Giscard près de 75 pour cent de leurs voix. Toute la Côte d'Azur vote massivement à droite: neuf sièges sur dix.

À l'inverse, il y avait jusqu'à maintenant d'imprenables fiefs communistes. Dans la région de Marseille, huit sièges sur 11. Dans un département de la banlieue parisienne comme la Seine-Saint-Denis, neuf sur neuf. En plein coeur de la France, en Corrèze ou dans l'Allier, également des «proches» communistes au milieu de régions plutôt conservatrices.

téléphoto PA

Les Français mettent un certain temps à changer mais après le 10 mai, c'est comme s'ils avaient compris en 24 heures.

Dans ces régions, la progression du PS ne suffira pas dans la plupart des cas à combler de tels retards. Quelques gains limités en Alsace-Lorraine, trois ou quatre sièges de plus en Bretagne.

Par contre, les grands fiefs communistes sont désormais contestés. Dans l'Essonne, banlieue sud de Paris, non seulement le chiraquien, mais les trois communistes sont très menacés. Même chose en Seine-Saint-Denis, banlieue rouge par excellence, où au moins deux sortants tomberont. Dans la foulée, plusieurs grands leaders communistes sont menacés: Leroy, Fiterman, Paul Laurent, Gisèle Moreau, Pierre Juquin. Une petite hécatombe.

Ce qui est surtout spectaculaire, ce sont les ravages socialistes qui se préparent dans une foule de circonscriptions plus ou moins «marginales», qui votaient depuis 20 ans à droite (ou communistes) mais sans majorité écrasante. Les quartiers est et centre de Paris, de classes moyennes. Il y avait un socialiste en 1978, il pourrait y en avoir 11 le 21 juin.

Il y a surtout cette «France profonde», qui n'a ni de caractéristiques régionales comme l'Alsace, la Bretagne, la Côte d'Azur ou Paris, ni de «profil sociologique» marqué. Tout un centre qui vit d'agriculture, de petites et moyennes entreprises: des régions représentatives de la moyenne nationale et plutôt anonymes. Tout ce centre votait à droite depuis une génération — à quelques exceptions près — mais sans lui donner des majorités délirantes. On votait en quelque sorte pour le pouvoir en place, distributeur de valeurs et de privilèges. C'est dans cette immense région aux villes moyennes, ignorées généralement par le tourisme, que le vrai bouleversement électoral aura lieu. Des candidats socialistes très faibles jusque-là, ou éternels perdants, risquent de passer en masse. Les Français mettent un certain temps à changer. Mais, après le 10 mai, c'est comme s'ils avaient compris en 24 heures: le pouvoir venait de changer de main «à Paris». La «France profonde» se dispose à voter pour les «bons» candidats.

L'ASSASSINAT DE ZIA-UR-RAHMAN

Le Bangladesh perd un ardent défenseur face aux ambitions tutélaires de l'Inde

■ Les commentateurs à Delhi attribuent un caractère anti-indien à la rébellion avortée de la semaine dernière au Bangladesh, mais chez les Bangladeshis établis à Montréal, on estime que l'assassinat du président Zia-ur-Rahman profite avant tout à l'Inde.

Tout en restant songeurs quant à l'identité véritable et quant aux objectifs réels des rebelles,

JOONEED KHAN

ils situent par ailleurs ce coup de force dans le contexte de la longue lutte d'influence entre l'Inde et la Chine sur le continent asiatique.

Zia avait été le principal bénéficiaire du coup d'État anti-indien du 15 août 1975, lorsqu'un groupe de jeunes officiers prit d'assaut la résidence du président Mujibur-Rahman, l'assassinant ainsi que plusieurs membres de sa famille.

Mujib, le dirigeant politique, symbolisait certes la volonté indépendantiste du Pakistan oriental, mais c'est le général Zia qui lança en mars 1971, la première attaque militaire d'envergure dans la guerre d'indépendance contre l'armée pakistanaise.

Ce n'est que neuf mois plus tard, soit le 4 décembre 1971, que l'Inde, forte d'un traité d'amitié avec l'URSS (le Pakistan avait des liens privilégiés avec la Chine), y lança sa puissance militaire, obtenant, le 16 du même mois, la reddition de l'armée pakistanaise.

Mme Gandhi obtenait mieux même: l'installation à Dacca d'un gouvernement ami sous la direction de Mujib qui, en cinq ans, de premier ministre démocrate, se métamorphosa en président absolu s'appuyant sur un parti unique et réprimant brutalement toute opposition.

Zia refait surface et Hasina s'exile en Inde

Après l'assassinat de Mujib, fidèle allié de Mme Gandhi, Zia refait surface et il est nommé chef d'état-major, mais Hasina Wazed, l'une des filles de Mujib, qui se trouvait à Bruxelles lors du massacre, s'exile aussitôt en Inde, où son mari est physicien nucléaire.

Le 3 novembre 1975, le général Khaled Mosharraf tente un contre-coup d'État pro-indien: il fait arrêter Zia, qu'il remplace comme chef d'état-major, mais quatre jours plus tard, Zia, soutenu par l'armée, reprend son poste et devient administrateur de la loi martiale.

Depuis cette date du 7 novembre 1975, le général Zia, tout en consolidant son pouvoir en «dictateur bienveillant», s'acharne avec une discipline toute militaire à réduire la dépendance du pauvre et fragile Bangladesh à l'égard de sa puissante voisine indienne.

La loi martiale est maintenue. En avril 1977, il est nommé président. Cinq mois plus tard, il déjoue coup sur coup deux tentatives de putschs. Il fonde en même temps le Parti nationaliste (BNP), promulgue une constitution consacrant le pluralisme politique et organise des élections présidentielles (juin 1978) et législatives (février 1979).

Il est élu président et son parti remporte 250 des 330 sièges au Parlement. Il rejette les accusations de fraude électorale lancées par l'opposition. En avril 1979, il abolit la loi martiale et quitte l'armée, consacrant le retour du jeune État aux institutions civiles.

Pour le Bangladesh, ce furent là d'énormes acquis en si peu de temps. C'est grâce à cette ouverture démocratique que la Ligue awami du défunt Mujib a pu se reconstituer et que Hasina Wajed est rentrée le mois dernier à Dacca, portée en triomphe par ses partisans.

En politique intérieure, Zia lança un programme de 19 points privilégiant l'alphabétisation, le planning familial et la promotion des femmes, attirant d'importants investissements pétro-arabes ainsi qu'une aide économique annuelle de $150 millions des États-Unis.

En politique étrangère, il se voulait indépendant. Il interdit le Parti communiste prosoviéti-que mais visita Pékin deux fois. En visite en France en août 1980, il signa un accord-cadre de coopération nucléaire.

Depuis l'invasion soviétique de l'Afghanistan et la guerre irano-irakienne, il jouait un rôle diplomatique de premier plan au sein de la Conférence islamique et du Mouvement des non alignés, alors que l'Inde voyait son influence décliner auprès de ses voisins.

Tandis que Mme Gandhi éprouvait des difficultés internes (1975-76), avant de connaître l'éclipse (1977-79), le Bangladesh se rapprochait du Pakistan, de la Chine et de l'Occident. Le premier ministre chinois Zhao Ziyang devait être reçu demain par Zia à Dacca.

Bangladesh-Inde: tensions croissantes

Parallèlement, les points de friction avec l'Inde, temporairement résorbés pendant le règne du régime Janata à Delhi, s'amplifiaient avec le retour au pouvoir de Mme Gandhi, en 1980:

- Le barrage de Farakka: Zia favorisait un accord tripartite incluant le Népal sur le partage des eaux du Haut-Gange alors que Mme Gandhi insiste sur une entente bilatérale (Après le Pakistan, Zhao Ziyang séjourne d'ailleurs au Népal avant d'arriver à Dacca demain.);
- L'emigration illégale de Bangladeshis vers l'Assam, source de violentes agitations populaires dans cet État pétrolier indien, contribuait à la tension (Delhi a décidé cette semaine de freiner cette immigration au moyen de murs de briques et de clôtures sur 1,000 km de frontières entre les deux pays.);
- L'Inde accuse le Bangladesh de soutenir la guérilla des Mizos et des Nagas à sa frontière nord-est, et celui-ci reproche à Delhi d'appuyer les maquisards des Shanti Bahini autour de Chittagong;
- Dacca craint l'octroi de facilités portuaires à la marine soviétique dans le port indien de Vizhakapatnam, sur le Golfe du Bengale, et Delhi redoute l'installation d'une base militaire américaine sur l'île Saint-Martins, au large des côtes bangladeshies;
- Les deux pays se contestent mutuellement la souveraineté sur un îlot de 20 km carrés qui a émergé dans le nord-ouest du Golfe. Dacca l'a baptisé Talpatty du Sud et accordé des droits de prospection pétrolière dans la région à sept firmes américaines, mais la marine indienne l'a rebaptisé New Moore Island et l'occupe militairement.

Pour de nombreux Bangladeshis établis ici, la jalousie personnelle entre Zia et le général Manzour Ahmed, présumé chef de la rébellion, a pu être exploitée par des intérêts extérieurs et l'objectif du coup de force était probablement l'élimination physique de Zia.

La rébellion a eu lieu à Chittagong, certes le siège de la marine, des raffineries pétrolières et de la 24e division d'infanterie que Manzour commandait depuis 1977. Mais, disent-ils, la veille même du coup, Manzour avait été nommé à la tête de l'École militaire de Dacca où un vrai putsch aurait eu de meilleures chances de succès.

Autre note discordante: Badruddoja Chowdhury, secrétaire du BNP et Mahib-ul-Hassan, ministre du Travail, étaient avec Zia au moment de l'attaque et ils affirment que les hommes armés se sont tout simplement retirés après avoir abattu le président.

Plus mystérieux encore est le meurtre du général Manzour «par des gens armés et surexcités» alors qu'il avait déjà été capturé par la troupe et que le gouvernement venait d'annoncer la création d'une commission d'enquête sur les circonstancesdelarébellion.

Manzour, c'est sûr, ne témoignera pas à l'enquête. Ce qui est également sûr, c'est que la disparition de Zia prive le Bangladesh à la fois d'un dirigeant de grande envergure et d'un défenseur andacieux face aux ambitions tutélaires de l'Inde de Mme Gandhi.

Le dilemme allemand

■ Oui ou non, l'Allemagne doit-elle accepter les nouvelles armes nucléaires américaines sur son territoire? La question est au centre d'un débat capital qui concerne toute l'Europe et qui dure depuis presque deux ans. En raison du rôle stra-

ALBERT JUNEAU
collaboration spéciale

tégique de l'Allemagne en Europe, la décision que prendra ce pays aura des répercussions considérables sur l'ensemble du continent.

La double résolution de l'OTAN

En décembre 1979, les pays membres de l'OTAN ont adopté une double résolution sur la sécurité en Europe:

— moderniser l'arsenal nucléaire situé sur le vieux continent, pour faire face aux 250 nouveaux missiles soviétiques SS-20.
— engager des négociations avec l'URSS, afin d'éviter que l'Europe ne soit entrainée dans une course aux armements et un conflit nucléaire.

Les nouvelles armes nucléaires devraient être installées en 1983. Il s'agit de 572 missiles, dont 108 fusées Perching 2 et 464 missiles de croisière. Les Etats-Unis seront propriétaires de ces armes et responsables de leur mise en opération. Mais ils ne pourront les mettre en place sans obtenir, au préalable, l'autorisation formelle — i.e. des Parlements — des cinq pays européens concernés: l'Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas et Belgique.

Un compromis ambigu

Or, trois de ces pays, la Belgique, l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas, sont divisés sur cette question. Le débat qui se poursuit en Allemagne particulièment est d'une grande importance, étant donné que toutes les fusées Pershing seront localisées dans ce pays.

Un refus de l'Allemagne enlèverait toute signification au programme américain. L'indécision actuelle de l'Europe ne fait en réalité que refléter l'ambiguité de la double résolution de l'OTAN. D'un côté, elle donne le feu vert à la construction des nouveaux missiles par les Américains. D'un autre côté, elle ouvre la porte à des négociations qui peuvent, si elles aboutissent à une entente avec l'URSS, rendre la modernisation de l'armement inutile, au moins en partie.

Les Américains soutiennent qu'ils ne peuvent négocier en situation d'infériorité, car les Soviétiques n'accepteront pas de démanteler les bases des missiles SS-20 ou de les éloigner de l'Europe sans une contrepartie. Aussi accordent-ils une grande importance à l'installation des nouvelles armes nucléaires. Par contre, les Européens sont conscients qu'en acceptant cet arsenal sur leur territoire, ils risquent d'être impliqués, par Américains interposés, dans un conflit nucléaire entre les deux grandes puissances. Ils mettent donc l'accent avant tout sur la négociation et l'entente avec l'URSS.

L'Europe, un otage des Etats-Unis

L'attitude des Etats-Unis dans ce débat, surtout depuis l'arrivée au pouvoir des républicains, est jugée belliqueuse et impérialiste par certains Européens, notamment en Allemagne. Les opposants à la modernisation affirment en effet qu'avec les nouvelles armes nucléaires, les Etats-Unis vont tenir les Européens en otage. La raison est avant tout d'ordre technologique. Les nouveaux missiles américains pourront neutraliser aussi bien les SS-20 braqués sur l'Europe que les fusées intercontinentales dirigées vers les Etats-Unis. Les Pershing 2 ne prendront que 4 à 6 minutes pour atteindre l'URSS, tandis qu'il faudra 30 minutes aux fusées intercontinentales soviétiques pour frapper l'Amérique. C'est un peu comme si l'URSS installait des missiles de moyenne portée à Cuba ou ailleurs en Amérique centrale.

Dans ces conditions les Soviétiques ne pourront distinguer le territoire européen du territoire américain. Dans un conflit nucléaire général, l'Europe serait donc considérée comme partie intégrante de l'Amérique. En outre, une telle dépendance sur le plan militaire aura nécessairement des répercussions sur la politique extérieure. L'Allemagne fédérale pourra-t-elle poursuivre sa politique d'ouverture à l'Est et de rapprochement avec la République démocratique allemande, si des armes nucléaires américaines, situées sur son territoire, menacent la sécurité de l'URSS? Plusieurs milieux européens sont donc fort inquiets devant le pouvoir que s'arrogeront les Etats-Unis d'influencer aussi directement l'avenir de l'Europe.

Le chancelier Schmidt met sa tête en jeu

Ces considérations, entremêlées d'un anti-américanisme latent, ont nourri en Allemagne fédérale un vaste mouvement d'opposition, dont les principaux animateurs sont justement membres du Parti socialiste du chancelier Schmidt. Il y a quelques semaines, par exemple, le congrès du Parti socialiste du land de Bade - Wurtemberg (Stuttgart) a demandé la révision de la position officielle du parti, lors du prochain congrès national en avril 1982.

Plusieurs autres associations du parti s'opposent à l'installation des nouveaux missiles. Pour désamorcer un début de crise, le chancelier Schmidt n'est pas allé par quatre chemins en menaçant tout simplement de démissionner si sa politique n'était pas approuvée. La semaine dernière, au Parlement fédéral, une large majorité de députés — l'opposition démocrate-chrétienne est favorable à la modernisation — a appuyé la politique gouvernementale, mais 10 représentants socialistes n'ont pas suivi la ligne du parti. Certains députés socialistes se sont ralliés au chancelier non par conviction, mais pour éviter la chute possible du gouvernement.

Les résistants n'ont pas abandonné pour autant. A ce point que Schmidt lui-même s'est demandé si certains membres du parti ne voulaient pas sa tête. En même temps, l'hebdomadaire «Der Spiegel» posait brutalement la question: Est-ce la fin de l'ère Schmidt? Manifestement, si l'opposition à la politique de modernisation continue à s'élargir, le débat mettra finalement en jeu le leadership du chancelier Schmidt et du Parti socialiste.

La vague d'opposition a même gagné les rangs de l'indispensable Parti libéral, qui est membre de la coalition gouvernementale avec les socialistes. Lors de son congrès en fin de semaine dernière, près de 30 p.c. des délégués se sont prononcés contre la politique gouvernementale de modernisation et plus de 35 p.c. ont réclamé que les nouveaux missiles, les Pershing 2 en particulier, soient localisés en mer et non sur le continent. Cette idée n'a pas fini de semer le doute.

Initiateur d'une ouverture historique vers l'Europe de l'Est (Ostpolitik) au début des années 70, le Parti socialiste se trouve placé aujourd'hui devant un grave dilemme:

— rester sous la protection des Etats-Unis et risquer d'être entraîné dans un conflit nucléaire entre les deux grandes puissances,
— ou refuser les nouvelles armes nucléaires américaines et risquer de subir l'ombrage de l'URSS.

Il y aurait une autre solution, celle d'une Europe de l'Ouest indépendante des deux grands. Mais elle s'avère pour l'instant irréaliste. Quel que soit le choix que fera l'Allemagne, il sera vraisemblablement douloureux et marquera une étape importante dans les rapports avec les Etats-Unis et l'URSS.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 6 JUIN 1981

GUERRE D'USURE POUR LE POUVOIR
SUR LE DOS DES CONSOMMATEURS

Ottawa se montre inflexible

PAUL LONGPRÉ
(de notre bureau d'Ottawa)

■ En principe, la bataille entre Edmonton et Ottawa se fait sur le prix domestique du pétrole et du gaz. En fait, elle se livre farouchement derrière des portes bien feutrées sur le partage du gateau fiscal énergétique, un autre front de la guerre ouverte déclenchée par Ottawa pour imposer aux provinces la prépondérance du pouvoir fédéral.

Elu, pour une bonne part, en février 1980, sur la promesse d'une politique raisonnable des prix de l'énergie, le gouvernement Trudeau s'est vite embourbé, tout comme M. Clark, dans ses négociations avec le premier ministre Peter Lougheed sur le prix domestique des produits pétroliers et sur le partage des milliards générés par une hausse inévitable.

En confiant ce dossier prioritaire au ministre Marc Lalonde, celui qu'on appelle le préfet de discipline, ou encore l'homme au sourire d'acier, dans les cercles libéraux, M. Trudeau indiquait bien qu'il n'allait pas laisser traîner les choses longtemps. Dès octobre dernier, Ottawa ouvrait les hostilités en déposant aux Communes un budget qui, en fait, se résumait à une politique nationale de l'énergie. Comme il venait de le faire sur le front constitutionnel, au nom de la lutte aux égoïsmes régionaux, le gouvernement fédéral imposait unilatéralement une politique de développement des richesses énergétiques (propriété provinciale en principe); imposant un prix «pondéré» qui tienne compte du coût de production de l'énergie conventionnelle, des pétroles synthétiques ou bitumineux et des pétroles importés, modifiait les règles du jeu fiscal pour que ce soit le consommateur, et non plus le contribuable, qui paie le prix de la course du Canada à «l'autosuffisance» énergétique.

D'une poche à l'autre

Consommateur ou contribuable, c'est toujours la même source, pourrait-on croire. Depuis 1973, première crise provoquée par les pays de l'OPEP, Ottawa puisait dans ses coffres pour compenser les provinces de l'Est (Québec et Atlantique) tributaires d'un pétrole importé deux fois plus cher que le pétrole domestique. Dans le temps, on appelait cela du «fédéralisme rentable» dans l'entourage de Robert Bourassa. Vint vite le moment où les milliards s'empilant, Ottawa voyait réduite d'autant la marge de manoeuvre qui lui restait pour jouer son rôle de gouvernement «sénior»; pour garder l'initiative politique au pays et contrer les forces économiques «centrifuges» dont le Fonds du Patrimoine albertain, qui attient maintenant quelque $10 milliards, constitue le symbole par excellence pour les mandarins d'Ottawa.

Le fédéralisme ne cesserait pas pour autant d'être proclamé «rentable», mais au lieu d'augmenter les impôts de tous les Canadiens pour permettre à Ottawa de tenir son rang, ce qui n'est pas rentable politiquement, on a décidé de faire payer les consommateurs eux-mêmes par une série de hausses de taxes. La dernière, cette semaine, s'est traduite par une augmentation majeure du prix de l'essence de 2,1 cents le litre, soit neuf cents le gallon. Entre-temps, le Québec et l'ontario notamment ont décidé «d'utiliser l'ascenseur», selon une formule du ministre Jacques Parizeau. Ils ont basé leur taxe provinciale en termes de pourcentage plutôt que sur un montant fixe, voyant eux aussi leurs revenus fiscaux se gonfler à chaque hausse de taxe décrétée par Ottawa.

Les dernières élections s'étant jouées, on s'en souviendra, sur une taxe de 18 cents le gallon. Force est de constater que l'essence a augmenté de plus de 50 cents le gallon depuis ce temps. Il n'en fallait pas plus pour enflammer les forces d'opposition aux Communes, elles qui n'ont pas déragé depuis un mois par suite de la flambée des taux d'intérêt. Tories et néo-démocrates ont accusé à qui mieux mieux le gouvernement Trudeau d'avoir trompé les électeurs et de faire payer par les consommateurs canadiens une guerre d'usure pour le pouvoir qu'il a déclaré à l'Alberta de Peter Lougheed. Rouge d'indignation, le leader conservateur Joe Clark a brandi puis déchiré en Chambre un placard publicitaire électoral du ministre des Finances Allan MacEachen qui promettait à ses électeurs de Cap-Breton: «Votez libéral et les prix resteront bas!»

Comme il l'avait fait pour la constitution et pour sa politique monétaire, le gouvernement Trudeau n'a pas bronché. Le ministre MacEachen a refusé de lancer un programme d'aide destiné aux consommateurs à faible revenu, aux pêcheurs ou aux petites entreprises qui sont le plus durement frappés par la montée en flèche du prix des produits pétroliers: essence, diesel, mazout. Il ne faut pas, a-t-il dit en substance, dilapider d'une main ce que le gouvernement va chercher pour assainir l'état de ses finances. Autrement dit, tout le monde se serre la ceinture sauf le gouvernement fédéral. Quand ce dernier décide qu'il y va de l'avantage des Canadiens de mettre «collectivement» un pied dans la jungle de l'industrie pétrolière, par l'achat de Pétrofina, il ne fouille pas dans ses coffres. C'est encore le consommateur qui est mis à contribution. Plus il est énergivore, plus il contribue à la consolidation de la politique énergétique nationale.

A l'autre bout du pays, dans les contreforts des Rocheuses, Peter Lougheed refuse lui aussi de se laisser émouvoir. Il applique implacablement sa politique de réduction de la production. Trois tours de robinet de 60,000 barils par jour chacun: mars, juin et septembre. Une diminution de 15 pour cent de la production canadienne, alors que le pays importe déjà pour l'Est 25 pour cent de sa consommation. Les pourparlers entre son ministre de l'Energie, M. Merv Leach, et le ministre fédéral Marc Lalonde reprennent mercredi. Il serait surprenant qu'ils amènent un déblocage entre Ottawa et Edmonton.

«C'est ma soeur...» (air connu)

A chaque tour de robinet, M. Lougheed apparaît de plus en plus comme le vilain de l'histoire. Il multiplie depuis quelques mois les pèlerinages chez lui et dans les autres provinces pour préserver son image et ses appuis. Jusqu'à maintenant, au nom de la défense de l'autonomie provinciale en matière de richesses naturelles, les provinces l'ont appuyé. Mais le premier ministre Trudeau se promène lui aussi, notamment dans les provinces de l'Altantique, pour faire savoir à qui veut l'entendre que la manne fédérale est tarie. «Le mythe voulant qu'Ottawa puisse redistribuer une richesse qui n'est plus entre ses mains est mort et enterré», a-t-il répété cette semaine à un auditoire libéral de Winnipeg.

Tant que le débat conservait l'allure d'un bon vieux wester politique, l'électeur s'en amusait. Maintenant qu'il en fait les frais, le consommateur réagit. Selon les dernières statistiques, la consommation d'essence a chuté considérablement au Canada. Mais avec les premières bises de l'automne et la perspective d'un autre tour de robinet résultant en une autre augmentation des prix, le même consommateur appréhendera les factures de mazout des mois d'hiver. Il y a tout de même une limite en deçà de laquelle il est pénible de jouer avec le thermostat...

Le ministre Marc Lalonde — Photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Lysiane Gagnon

Une fête qui va coûter cher

■ Est-ce le reflet d'un peuple qui se cherche?... D'un style à l'autre et d'un excès à l'autre, les Fêtes de la Saint-Jean changent de forme chaque année depuis 12 ans. Ces dernières années, elles s'étaient déroulées sous le signe de la décentralisation au niveau des quartiers... mais l'an dernier, la fête, trop atomisée, commençait à perdre de l'impact, surtout auprès de ceux qui n'ont pas envie de passer le 24 juin assis sur le trottoir de la rue St-Denis avec leur caisse de bière, sans rien à faire ni rien à regarder.

Aussi l'idée de revenir au principe du défilé est-elle en soi sympathique. Cela procurera aux familles avec enfants, aux gens plus âgés et à des milliers de simples badauds un point de ralliement.

Le comité organisateur de la Fête nationale n'a pas respecté l'idée initiale, lancée lors d'un colloque tenu à la suite du demi-échec de l'an dernier. On suggérait un défilé tout simple et peu coûteux, où s'intégreraient des groupes ethniques avec leurs danses folkloriques, des musiciens ambulants, des corps de majorettes, etc., bref un gros festival spontané de culture populaire. Le défilé, auquel tous auraient pu se joindre selon leur fantaisie, aurait abouti vers un quelconque point de rassemblement où la fête se serait poursuivie.

Mais le comité organisateur, comme saisi par la peur du risque et de l'échec, a voulu jouer sûr et faire beau et grand... et est revenu à la conception traditionnelle du défilé qu'on regarde passivement. Cela n'a rien de catastrophique: après tout, quand on a travaillé toute la semaine, pourquoi ne pourrait-on pas s'asseoir confortablement sur un petit pliant et regarder passer les chars — au demeurant fort jolis — qu'a conçus, sur une thématique nationaliste sans surprise, l'artiste Claude Lafortune?... Il y a d'autres choses dans la vie, après tout — et surtout les jours de congé — que la participation à tout prix: il y a le repos, la détente, le plaisir des yeux, les petits échanges tranquilles avec ceux qui comme vous regardent passer les chars sur la belle grande rue Sherbrooke... Pourquoi pas?

•••

Il reste que le balancier vient d'osciller carrément vers le pôle conservateur: ainsi la grande messe solennelle du 24 juin, à l'Oratoire, fait partie des «événements nationaux» somptueusement subventionnés. La religion catholique serait-elle devenue la religion officielle de l'Etat?... Bien sûr, historiquement la Nouvelle-France fut unanimement catholique. Mais si c'est cela qu'on veut célébrer, hé bien qu'on continue d'appeler la Saint-Jean la Fête des Canadiens-français, et qu'on ne parle plus de la Fête des Québécois, qui forment aujourd'hui une société pluraliste.

•••

Le problème, c'est le coût. Ainsi, chacun des 15 chars non vendus coûtera au moins $40,000 aux contribuables, parce que le comité organisateur s'y est pris beaucoup trop tard pour trouver des commanditaires. (Trois sociétés se seraient portées volontaires... dont deux sociétés d'Etat!)

Ce qui nous amène à parler de l'organisation des Fêtes. En prenant le pouvoir, le PQ a institutionnalisé et «étatisé» ce qui était auparavant laissé à la bonne volonté — fort efficace au demeurant — de groupes comme la SSJB. Sans doute la stratégie pré-référendaire exigeait-elle que l'on exploite plus systématiquement les sentiments de fierté suscités par la Fête nationale... et cela avait aussi l'avantage de constituer une agréable planque pour certains petits amis du régime qu'on aurait eu du mal à caser ailleurs.

Ainsi a-t-on vu naître et croître une petite organisation qui reproduit, malgré ses allures olé-olé et certaines trouvailles fort talentueuses, tous les défauts classiques de la bureaucratie: des tonnes de papier, des réunions sans fin, des délais répétés, des dépenses inutiles, et des fonctionnaires qui se tournent les pouces l'année durant et qui, le temps venu de préparer la Fête, sont obligés d'embaucher des professionnels à contrat parce qu'ils ne sont pas capables de faire le travail eux-mêmes.

Il faut lire le long rapport que des collaborateurs à contrat ont mis des semaines à préparer à l'issue du colloque de l'an dernier sur «la recherche du cérémonail», «le sens de la fête», etc., etc. De la sémiologie à bon marché, des tableaux inutiles, des exposés prétentieux et insignifiants... Ainsi apprend-on que «le repas (est) ce qui touche la nourriture, le boire et le manger...»

•••

Actuellement, 25 permanents dont au moins cinq ont la sécurité d'emploi de la fonction publique s'occupent de l'organisation des Fêtes au niveau national, ce qui ne comprend pas les permanents et les contractuels qui gravitent autour des 15 comités régionaux... (Ainsi à Montréal se trouve-t-il deux comités, l'un national et l'autre régional, dont les animateurs pataugent dans les mêmes plates-bandes). Sans compter non plus la vingtaine d'autres contractuels et autres contractants qui gravitent autour de l'organisation ces semaines-ci. Sans compter enfin les spécialistes renommés engagés à très grands frais pour deux mois afin d'organiser les événements «nationaux» (messe, défilé, spectacle du Vieux-port, volée de cloches).

Exemple: à Montréal seulement, les journalistes sont inondés depuis deux semaines de communiqués et d'annonces diverses préparés par au moins cinq attachés de presse et relationnistes différents!

La prise de décision est extrêmement lente à cause du dédoublement des tâches et du recours constant au conseil d'administration où siègent les représentants régionaux. Ainsi à deux jours ouvrables de la conférence de presse prévue pour l'annoncer, la programmation du «super-spectacle» du Vieux-port n'était pas encore au point, aucun contrat n'avait été signé et l'on ignorait même si Diane Dufresne en serait ou non la vedette... et si oui, à quel prix!

Il y a dans ce fouillis un étonnant mélange de bonnes idées et d'improvisation effarante compte tenu du fait qu'on joue avec des fonds publics de l'ordre de $3.2 millions.

•••

Ainsi, pour aider à l'auto-financement, on lance un agenda bien fait et attrayant... mais dont le calendrier s'étale du 1er mai au 15 juillet seulement! Non seulement n'a-t-on pas réalisé qu'un agenda n'a de valeur que s'il recouvre l'année entière, mais on a en plus «oublié» de le lancer avant le 1er mai! (C'est le 4 juin seulement qu'on l'a mis en vente, au prix de quelque $9). Idem pour la fameuse «collection d'oeuvres d'art» que le même comité organisateur inaugurait l'an dernier à grands frais. La litho choisie s'est si peu vendue que la collection est tombée à l'eau cette année.

Autant d'erreurs et de délais qu'on tente de maquiller ces temps-ci par des conférences de presse outrageusement coûteuses, convoquées sur carton de luxe, dénuées de tout contenu informatif, et qui sont en fait de gros partys où se pressent une foule d'invités divers. Jusqu'ici, à deux semaines des Fêtes proprement dites, des milliers et des milliers de dollars ont été engloutis là-dedans.

En période d'expansion, on y aurait moins prêté attention. Mais quand le gouvernement coupe dans les classes d'accueil, les pré-maternelles, l'enseignement aux adultes, le budget des hôpitaux, les services sociaux et l'aide sociale, il doit s'attendre à ce qu'on lui demande des comptes sur ce genre de dépenses publiques.

ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LE CANADA

L'Algérie veut une juste part du gâteau

GILLES PAQUIN
(de notre bureau d'Ottawa)

■ L'Algérie achète quarante fois plus de biens et de services au Canada que les entreprises canadiennes n'en acquièrent là-bas. Déjà énorme, cet écart deviendra bientôt intolérable à moins qu'on ne trouve sous peu une forme de compensation qui rétablisse un certain équilibre entre les deux pays.

Voilà le constat dressé dans les deux capitales depuis le voyage du premier ministre Trudeau le mois dernier, et même avant, à l'occasion de la première rencontre de la Commission économique intergouvernementale à Ottawa au printemps.

Nation jeune en plein développement l'Algerie n'a pour le moment qu'une gamme restreinte de produits qu'elle peut offrir ici pour tenter d'amoindrir son déficit commercial. Le programme d'industrialisation du pays, financé à même ses ressources pétrolières et ses exportations de gaz, continuera cependant d'entrainer des importations de plusieurs milliards de dollars chaque année. Il ne saurait donc être question, à court terme, d'un véritable équilibre, dans ces conditions. Conscient de ce fait le gouvernement d'Alger n'en est pas pour autant résigné à son sort. Il entend bien tirer avantage de sa position de «premier partenaire commercial du Canada en Afrique» pour obtenir certains accords de coopération qui fassent un peu contrepoids.

Selon les milieux diplomatiques, la question a d'ailleurs été soulevée par le président Chadli Bendjedid lors de la récente visite de M. Trudeau. Une mission canadienne est d'ailleurs sur place pour connaitre clairement les besoins en matière de coopération culturelle et scientifique.

Depuis 10 ans, ce pays s'est doté d'une industrie diversifiée: liquéfaction du gaz, aciérie, cimenterie, et autres usines poussent aux quatre coins du territoire. Elles ne tournent pas à pleine capacité cependant, les cadres disponibles étant insuffisants. La formation de ceux-ci est donc une priorité. Avec une population aussi jeune, plus de 60 pour cent à moins de 25 ans, les besoins sont immenses.

Transferts technologiques en français

C'est donc à ce chapitre que la collaboration du Canada est attendue, soit par l'envoi de spécialistes là-bas ou par l'accueil de stagiaires ici, pour qu'éventuellement les entreprises algériennes fonctionnent entièrement sous leur direction. Mais cela exige beaucoup sur le plan financier. Il coûte plus cher d'établir ces liens avec nous qu'avec l'Europe, ne serait-ce qu'en raison de la distance.

Il existe quelques programmes en ce moment, mais ils sont bien en deçà de ce que souhaite Alger. Le ministère de l'Education du Québec offre quelques bourses, Hydro-Québec reçoit des stagiaires de la Société nationale algérienne du gaz, d'autres viendront à l'automne travailler au Centre de recherches industrielles du Québec ou dans divers ministères à Ottawa et à Québec, mais cela ne suffit pas.

Selon le rapport de la Commission économique intergouvernementale la formation doit mettre l'accent sur l'agriculture, la sylviculture, la pisciculture, la recherche avicole, la construction, l'électromécanique et les transports. S'ajoute à cette liste l'envoi de professeurs de niveau universitaire dans les institutions algériennes.

Même si l'Algérie n'adhère pas à l'Agence de coopération culturelle et technique des pays de langue française, pour des raisons politiques évidentes, une importante partie de la population travaille et étudie en français. Les grandes sociétés nationales fonctionnent d'ailleurs en français, ce qui explique l'attrait des échanges avec le Canada et le Québec en particulier, pour bénéficier de la technologie nord-américaine.

L'accord entre le Québec et les pays francophones en voie de développement, exemptant les étudiants qui viennent chez nous des frais supplémentaires encourus par les étrangers inscrits dans nos universités (environ $2,500), à été étendu à l'Algérie. On espère cependant que le gouvernement fédéral fera un effort supplémentaire par l'entremise d'un organisme comme l'Agence canadienne de développement international, par exemple.

Une aide qui nous rapporte

Même si l'ACDI estime que l'Algérie est un pays «qui a décollé» et qui ne cadre plus dans ses plans. Les Algériens affirment que ce ne sont là que des règlements administratifs que le gouvernement peut modifier. Après tout, disent-ils, le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, ne disait-il pas il y a quelques mois qu'il entendait privilégier ses relations avec notre pays?

Dans un discours prononcé à Toronto en fin de janvier, M. MacGuigan reconnaissait effectivement que le transfert des richesses au profit des pays producteurs de pétrole, dont l'Algérie, leur conférait une force économique nouvelle. «Ces Etats, sont devenus de nouveaux centres de pouvoir et d'influence, disait-il. C'est là que se jouent en grande partie maintenant les questions liées au commerce et au développement économique.»

Le ministre d'expliquer par la suite que ces pays offrent des débouchés aux investisseurs et entrepreneurs canadiens au moment où la situation économique au pays devient de plus en plus difficile. «Il est donc logique de commencer à explorer les possibilités de coopération qui peuvent le mieux servir nos intérêts», concluait-il.

En quelques années, l'Algérie est devenue le plus important marché du Canada en Afrique. Il reste maintenant à le reconnaitre dans la démarche politique d'Ottawa, soutiennent les Algériens.

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL BLÂME LA HAUTE DIRECTION

SHQ: irrégularités et contrôles inadéquats

■ QUÉBEC — Dans son rapport annuel, déposé hier à l'assemblée nationale, le Vérificateur général blâme la haute direction de la Société d'habitation du Québec (SHQ) de ne pas avoir exercé un contrôle adéquat sur sa division des réparations majeures, dirigée par le contractuel Luc Cyr.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Il souligne également de nombreuses irrégularités dans les opérations de cette division.

Le Vérificateur, Gérard Larose, s'en tient évidemment dans son rapport aux aspects administratifs de cette affaire qui a fait les beaux jours de l'Assemblée nationale à l'automne dernier et se garde bien de se mêler des connotations politique, telle la recommandation de l'embauche de M. Cyr par le chef de cabinet du premier ministre Lévesque, Jean-Roch Boivin.

M. Cyr a reçu $158,300 du 1er février 1978 au 31 août 1980 pour la coordination de réparations à des HLM appartenant à la SHQ ou financée par elle, travaux qui avaient coûté à la fin de janvier dernier la somme de $10.5 millions, et peut-être même plus si on considère que certains litiges n'avaient pas été réglés.

Le Vérificateur souligne que la SHQ s'était réservée l'approbation de tous les documents contractuels par son président, Jean-Marie Couture, ou son représentant et que c'était là le seul contrôle qu'elle exerçait elle-même sur les paiements.

Or, ajoute-t-il, ce contrôle» n'était pas suffisant et n'a pas non plus toujours été exercé adéquatement puisque, dans plusieurs cas, les avenants aux contrats ont été signés par la SHQ après le début ou même la fin des travaux».

Jean-Marie Couture, président de la Société d'habitation du Québec.

«En fait, poursuit M. Larose, le contrôle reposait seulement sur le coordonnateur et son employé le contrôleur; la Société aurait alors dû s'assurer de contrôles efficaces chez le coordonnateur, ce qui n'a pas été fait».

Après avoir énuméré les responsabilités de M. Cyr à ce chapitre, le Vérificateur conclut que ce dernier et son contrôleur «n'ont pas rempli ce rôle adéquatement».

Il blâme la Société d'avoir laissé autant de lattitude à M. Cyr dans le contrôle avant paiement. Ce dernier, «qui doit comporter un examen minutieux de toutes les pièces justificatives, aurait dû être exercé par la Direction générale des finances et de l'administration de la SHQ et non par le coordonnateur».

Par ailleurs, une vérification des dossiers tenus par le coordonnateur permet au Vérificateur de conclure qu'il était «incomplets et que des documents contractuels n'ont pu être retracés ou étaient incomplets et non signés et que des pièces justificatives étaient absentes».

Il souligne sur un autre plan que pendant la durée de son mandat, M. Cyr «n'a pas produit de pièces justificatives suffisamment détaillées et normalement exigées de la part d'un contractuel» concernant son emploi du temps.

Il fait également valoir qu'à l'exception de quelques professionnels, le personnel de la division n'aurait pas dû être embauché par M. Cyr mais bien être choisi selon les règlements de la Fonction publique. De plus, les honoraires touchés par ce personnel ont atteint $247,000, excédant le maximum de $150,000 autorisé par le conseil du trésor.

Certains contrats de gérance et d'exécution de travaux ont été erronément complétés, «ce qui pouvait lier la Société pour des contrats de gérance n'existant pas».

Ainsi un entrepreneur a réclamé le montant du contrat en double, soit deux fois $103,500. Le règlement du deuxième $103,500 après discussions a tout de même coûté $18,000.

D'une façon générale, la réglementation gouvernementale n'a pas été respectée en ce qui concerne l'attribution des contrats aux architectes.

Le Vérificateur reproche au président Couture de n'avoir avisé M. Cyr qu'après que la plupart des contrats d'entrepreneurs eussent été accordés au lieu d'avoir pris dès le départ «toutes les mesures nécessaires pour que toutes les précautions soient prises pour nous assurer que nous recevons les meilleures offres de service au meilleur coût...»

M. Larose ne parle pas dans son rapport du contrat de $290,000 de Rivière-Bleue, au sud de Rivière-du-Loup, que M. Cyr avait accordé à son beau-frère de St-Jérôme.

RENOUVELLEMENT DES ACCORDS FISCAUX

«L'automne sera chaud»

—JACQUES PARIZEAU

■ QUÉBEC — «L'automne sera très chaud et le climat extrêmement tendu». C'est ce qu'a déclaré le ministre des Finances Jacques Parizeau lorsqu'interrogé lors de l'étude de ses crédits sur les discussions fédérales-provinciales qui se dérouleront dans quelques mois en vue du renouvellement des accords fiscaux.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

«La discussion sera très dure, a-t-il poursuivi, parce qu'il faut résister à la chute des paiements du fédéral, qui n'augmentent déjà qu'au tiers de l'inflation et qu'Ottawa dit vouloir couper davantage et, également, parce qu'il faut réexaminer certaines formules, en particulier la péréquation, pour les rendre plus intéressantes».

Mais cette «atmosphère de hurlements», a ajouté M. Parizeau lors de la commission parlementaire, empêchera sans doute les discussions sérieuses sur la modificaton des formules.

Le ministre était interrogé par le député libéral de St-Laurent, Claude Forget, qui faisait remarquer que le fédéral risquait de causer un problème financier sérieux au Québec en règlant le sien (son déficit) et que les pourparler coincideront avec les discussions constitutionnelles.

Rappelant qu'Ottawa a manifesté son intention de couper $1.5 milliard aux provinces, soit quelque $400 millions au Québec, M. Parizeau a fait remarquer que déjà, en quelques années, l'augmentation annuelle des paiements du fédéral à la province était passée de 19 p.c. à 5 p.c.

Hydro à la rescousse?

M. Parizeau a déclaré à un autre moment de la discussion que si le fédéral donnait suite à son intention de couper davantage, la redevance qu'il a imposée à Hydro-Qubec dans son dernier budget pourrait dans trois ou quatre ans jouer un rôle déterminant dans l'établissement de la marge de manoeuvre financière dont le gouvernement pourra disposer.

La loi fédérale sur les arrangements fiscaux expire le 31 mars 1982 et les pourparlers en vue de son renouvellement se tiendront entre la Fête du travail et Noël. Pendant la phase préparatoire, qui est en cours, de dire le ministre, une équipe de fonctionnaire du Québec tente d'évaluer quelles sont les véritables intentions d'Ottawa et prépare des projets de modifications.

M. Parizeau a noté au passage que le terme arrangement était ambigu étant donné qu'il y a discussion, «puis le fédéral décide».

Au nombre des changements que le Québec voudrait suggérer, M. Parizeau a insisté en particulier sur la nécessité de rendre plus incitatifs à court et moyen termes les efforts que font les provinces pour stimuler l'économie, qui n'ont surtout comme effet dans le moment que de contribuer à réduire le déficit fédéral.

Le gouvernement veut également aborder à l'automne la question de la compensation de $200 millions promise par le fédéral suite à la fermeture du chantier de l'usine d'eau lourde LaPrade, dossier qui, a-t-il dit, «n'est pas fermé, mais mal en point».

Il a poursuivi en disant qu'il fallait tenter de récupérer cette somme, d'autant plus qu'une proposition voulait que la somme promise soit engagée dans des programmes énergétiques et surtout les énergies nouvelles, et que le Québec s'engage justement dans une série de programme coûteux de cette nature, dont ceux de la compagnie Nouveler et l'usine de méthanol dans le comté de Montmagny-L'Islet.

M. Parizeau a par ailleurs signalé un certain nombre d'autres éléments qu'il a en tête, dont un en particulier qu'il trouve incongru, soit le désaccord, depuis deux ans, sur le chiffre exact de la population du Québec, qui a selon lui comme conséquence lors des calculs de péréquation de priver le Québec d'une somme de $65 millions.

QUÉBEC
De nos correspondants

CONSTITUTION

Si Trudeau gagne, les «8» iront à Londres

■ Aussitôt que sera connu le jugement de la Cour suprême sur la légalité du projet constitutionnel Trudeau, les huit premiers ministres dissidents participeront à une conférence-téléphone. Et, selon la tournure des événements, les chefs des huit provinces, opposés au plan de rapatriement de la Constitution du gouvernement fédéral, décideront du moment d'une nouvelle rencontre entre eux, qui pourrait avoir lieu dans les heures ou dans les jours suivants la publication du verdict de la Cour suprême du Canada. Ou s'il n'y a pas d'urgence, ils conviendront probablement d'attendre le moment de leur Conférence annuelle pour mettre au point les détails de leur nouvelle offensive (s'il y a lieu, bien sûr); cette année, cette Conférence se tiendra à la mi-août, à Victoria.

Des ministres et des fonctionnaires du Groupe des huit participaient, jeudi, à une réunion à Winnipeg pour justement envisager différentes réactions possibles à une décision (qu'on attend toujours pour d'ici à la fin de ce mois) de la Cour suprême qui leur serait défavorable. «Il est difficile de prendre des décisions avant de connaitre le jugement de la Cour suprême, explique le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, mais nous nous sommes, à tout le moins, entendus pour que le premier geste d'éclat, si le jugement nous est défavorable, soit un voyage des huit premiers ministres à Londres. Nous reprendrons également nos campagnes publicitaires pour sensibiliser la population aux implications du coup de force fédéral.»

Les premiers ministres provinciaux ne se rendront toutefois à Londres qu'au moment où les parlementaires britanniques s'apprêteront à débattre de la question en Chambre. Or, il n'est pas assuré qu'ils puissent le faire avant l'ajournement de leur session, prévu pour le 24 juillet; dans lequel cas, le tout serait reporté à l'automne. Entretemps, le Groupe des huit multipliera ses représentations auprès des hommes politiques britanniques; c'est dans le cadre de cette action concertée que le vice-premier ministre du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, se trouve actuellement à Londres, où il a une série d'entretiens avec des politiciens et des professeurs d'université. M. Morin rentrera au Québec à la fin de la semaine prochaine.

Léger fier de ses «amis dépollueurs»

L'Opposition libérale est revenue à la charge, hier, à l'Assemblée nationale, dans ses insinuations de patronage en ce qui concerne l'implantation de l'usine Stablex à Blainville — il s'agit d'une usine de traitement des déchets. Le libéral Clifford Lincoln a tenté à nouveau de faire admettre au ministre Léger que Claude Vallée, qui a joué un rôle déterminant dans le choix du site pour l'usine Stablex, s'est placé dans un «conflit d'intérêts flagrant». Claude Vallée est non seulement conseiller municipal à Blainville, a fait valoir le député de Nelligan, mais en plus il est un contractuel «très important et très bien payé du ministère de l'Environnement», en même temps qu'on bon ami du ministre et du parti.

M. Léger a pris la défense de Claude Vallée, qu'il a qualifié d'un des grands spécialistes de l'assainissement des eaux au Québec. «M. Vallée est celui qui a réussi à trouver des solutions à des problèmes d'approvisionnement d'eau potable dans la région de Farnham, dans la région de L'Epiphanie et dans la région de Yamaska. C'est donc une compétence extraordinaire dans le domaine environnemental.

«J'aime mieux, a conclu le ministre, avoir des amis dépollueurs que des amis pollueurs comme c'est le cas du député voisin de Nelligan.» C'est Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, qui siège à côté de M. Lincoln.

Poursuite contre les policiers: c'est en marche

La recommandation de la Commission Keable d'intenter des poursuites contre des policiers ayant enfreint le Code criminel sera suivie. Les procédures préliminaires sont même en marche. C'est en tout cas ce qu'a déclaré, hier, le premier ministre Lévesque, qui était alors interrogé par Herbert Marx. M. Lévesque s'est, par ailleurs, montré moins clair quant aux intentions de son gouvernement pour empêcher l'infiltration des policiers dans les milieux syndicaux et dans les milieux populaires, ce qui était également évoqué dans le rapport Keable. «C'est un débat qui dure depuis longtemps, a évasivement répondu M. Lévesque, et je pense que le gouvernement a fait, depuis quelques années, des efforts pour que ce soit clarifié», invitant le député de D'Arcy McGee à poser des questions précises s'il veut avoir des réponses concrètes sur des choses concrètes.

Femme garde du corps: des précisions

Nous écrivions hier que France Racine avait été embauchée comme garde du corps de la ministre Denise Leblanc-Bantey. Cette dernière et les dirigeants de l'Association professionnelle des gardes du corps nous ont demandé d'apporter les précisions suivantes. Mme Racine n'est pas encore chauffeur-garde du corps. Elle est plutôt en période de probation au cours de laquelle elle fera ce travail auprès de différents ministres, hommes comme femmes. Ce n'est qu'ensuite, si elle démontre les aptitudes requises, qu'elle suivra un entrainement à l'école de police de Nicolet et deviendra officiellement chauffeur-garde du corps. Mme Leblanc-Bantey précise également que tous ses collègues à qui elle en a parlé voient d'un bon oeil l'idée de s'en remettre à une femme pour leur sécurité.

PIERRE VINCENT

Jacques Bouchard Pierre Gravel

NOTES POLITIQUES

Landry espère ramener Renault au Québec

■ Le gouvernement **Lévesque** s'apprête à effectuer des démarches pour tenter de convaincre la France de renouveler l'expérience d'une usine d'assemblage de voitures **Renault** au Québec.

Un porte-parole du bureau du ministre d'État au Développement économique, **Bernard Landry**, a expliqué hier à LA PRESSE que le Québec n'attend plus que le résultat des prochaines élections législatives en France, dont l'issue pourra être déterminante pour la viabilité du nouveau gouvernement socialiste de François Mitterrand, pour amorcer des discussions à ce sujet avec Paris.

Bien qu'une tentative semblable se soit soldée par un échec retentissant dans le passé, avec l'usine **Soma** de Saint-Bruno, les autorités québécoises estiment que les circonstances sont maintenant bien différentes.

Renault ayant pris le contrôle de la société **American Motors (AMC)** serait aujourd'hui très désireuse de renforcer sa position sur le marché nord-américain en y établissant une usine d'assemblage qui en deviendrait la tête de pont.

Contrairement aux difficultés rencontrées lors de l'expérience malheureuse de Saint-Bruno dans les années soixante, Renault pourrait cette fois compter sur un réseau de distribution et de service qui s'appuierait sur celui de sa filiale AMC.

Face à cette volonté bien connue de la société d'État française, le gouvernement Lévesque s'inquiète du fait qu'AMC dispose présentement, en Ontario, d'une usine d'assemblage que Renault pourrait bien être tenté d'utiliser, quitte à l'agrandir, pour y produire ses véhicules destinés au marché nord-américain.

D'où les pressions politiques que le ministe Landry entend faire pour amener le nouveau gouvernement Mitterrand à redonner au Québec sa chance de prendre pied dans ce secteur de la production d'automobile.

Michel Rocard dans une assemblée de cuisine à Laval

Le ministre Bernard Landry pourra sans doute compter dans ses négociations éventuelles avec la France sur la sympathie de plusieurs amis personnels qu'il compte au sein du Parti socialiste.

Il racontait d'ailleurs avec amusement hier à LA PRESSE cette visite du secrétaire du P.S. français, **Michel Rocard**, dans son comté de Ville de Laval pendant la campagne électorale de 1976. À cette occasion, il l'avait invité à l'accompagner dans une petite «assemblée de cuisine» chez un électricien qui avait tenu à discuter de questions énergétiques avec son illustre visiteur! M. Landry avait d'ailleurs eu beaucoup de mal à convaincre cet électeur qu'il venait d'accueillir celui qui, à ce moment, pouvait être considéré comme un aspirant sérieux à la présidence de la République française!

M. Landry compte aussi plusieurs autres bonnes relations dans le nouveau gouvernement Mitterrand dont les ministre **Cheysson, Labarrère** et **Chevènement** qui, espère-t-on, prêteront une oreille sympathique aux démarches québécoises.

Le projet d'aluminerie à Bécancour toujours à l'étude

Il est fort possible que le ministre Bernard Landry se rende en France au cours des prochains mois, ou en tout cas d'ici un an, pour donner suite à des accords de principe sur le plan de la coopération économique et technologique conclus lors de son dernier séjour à Paris en décembre 1980.

À ce moment, il avait signé ce qu'on a appelé l'entente Cointat-Landry, du nom de l'ex-ministre du Commerce extérieur. À la suite de ce protocole, la société française d'aluminium Péchiney avait accepté d'étudier la possibilité d'établir une usine à Bécancour, sur la rive-sud du fleuve, face à Trois-Rivières. La firme européenne, comme preuve du sérieux de ses intentions, avait même pris une option de trois mois sur un terrain destiné à l'érection de son usine québécoise. Les collaborateurs de M. Landry se réjouissent aujourd'hui que cette option ait été renouvelé pour un an, le temps que les études de faisabilité soient complétés.

Un commencement de résultat concret

Le ministre Landry se réjouit aujourd'hui que cet accord de coopération France-Québec ait déjà donné au moins un résultat concret: l'ouverture d'un Centre des Coopérations techniques et industrielles dont le volet québécois aura pignon sur rue à Paris à compter de septembre.

C'est un animateur économique très connu dans la région de Sherbrooke, **M. Jean-Pierre Borduas**, qui avait été à l'origine du Centre de Recherche en Innovation pour le progrès des entreprises (CRIPPE) qui quittera le Québec au cours des prochaines semaines pour prendre la direction de ce bureau à Paris.

L'équipe dirigée par M. Borduas sera constituée de quatre cadres professionnels et d'un personnel de soutien recruté sur place.

Au même moment, une antenne équivalente du gouvernement français s'installera au Québec. De part et d'autre, ces deux équipes seront chargées d'élaborer pour leurs gouvernements respectifs des recherches et des recommandations devant rendre plus active la coopération technique et industrielle entre les deux.

Les postes de 225 commissaires contestés

Pas moins de 225 postes de commissaires d'école seront comblés lundi, lors d'élections scolaires qui se tiendront à travers tout le Québec à l'exception de l'île de Montréal où cette opération s'effectuait l'an dernier.

MARIO FONTAINE

De fait, le nombre réel de postes ouverts se chiffre à 790, mais les deux tiers des nouveaux titulaires ont déjà été élus par acclamation. À noter d'ailleurs que les commissaires d'expérience ne sont pas les seuls à jouir de cette faveur: il arrive que des nouveaux venus puissent eux aussi se dispenser de l'étape électorale.

Pour les postes contestés, il semble que la lutte soit plus chaude cette année que par les années antérieures. Deux facteurs expliquent peut-être ce regain d'intérêt: les coupures budgétaires et la réforme du financement des commissions scolaires.

Malgré cela, et même si le tiers des charges de commissaires reste à combler, il est douteux que l'élection — venant après un scrutin provincial, un scrutin fédéral et un référendum — fasse courir les foules. L'an dernier, le taux de participation subissait des variations considérables selon les régions, passant par exemple d'un maigre 10 p. cent à Sherbrooke à 44 p. cent à Québec-sud.

Un écart étonnant si on considère que les mêmes lois régissent les élections dans tous les quartiers: chaque citoyen peut enregistrer son vote de 9 heures à 19 heures s'il a 18 ans et plus et réside dans l'aire de votation. De même, l'accès à une charge de commission est ouvert à tous.

Dans les faits toutefois, la voie royale pour devenir commissaire passe maintenant par les comités d'école et les comités de parents. Depuis leur création, il y a quelques années, ces organismes se sont avérés de bonnes pépinières à commissaires, en particulier dans les zones urbaines.

Las Vegas

De tous les scrutins à travers le Québec, c'est celui qui se déroulera à la commission scolaire de Le Gardeur, à Repentigny, qui retiendra le plus l'attention. On y vérifiera, en effet, l'impact électoral de l'équipée de 11 commissaires cadres et de leur épouse à Las Vegas aux frais des contribuables l'automne dernier.

S'en était suivi un rocambolesque débat entre commissaires balladeurs et commissaires sédentaires, ces derniers comptant bien profiter de la tournée de leurs camarades dans la capitale américaine du jeu non seulement pour assurer leur réélection (quatre des sept postes en jeu à Le Gardeur étaient tenus par les sédentaires) mais aussi pour accroître la force des dissidents au sein du conseil des commissaires.

On remarque que le seul poste négligé par son ancien titulaire est celui de Mme Céline Hervieux-Payette, laquelle a depuis lors été élue député libéral à Ottawa.

Accusé de 19 meurtres

TRONDHEIM, Norvège (AFP) — L'ancien directeur d'un asile de vieillards norvégien a été inculpé du meurtre de 19 de ses patients dans ce qui semble être la plus grave affaire d'euthanasie de l'histoire criminelle scandinave, a-t-on appris hier à Trondheim (nord de la Norvège).

M. Arnfinn Nesset (44 ans), qui dirigeait depuis 1977 l'asile de vieillards d'Orkdal, près de Trondheim, avait été arrêté en février pour avoir mis fin aux jours d'une de ses pensionnaires. Il est à présent accusé d'avoir tué 19 personnes de 1977 à 1980, a indiqué au cours d'une conférence de presse le commissaire Arne Karoliussen, chargé de l'enquête. M. Nesset a jusqu'à présent avoué avoir mis fin aux jours de 17 de ses patients, a-t-il ajouté.

Ces meurtres ont été commis avec des injections de curacit, médicament dérivé du curare, utilisé dans certaines opérations chirurgicales délicates, et qui paralyse les nerfs moteurs et la respiration, a précisé le commissaire.

L'enquête avait été lancée après la mort d'une patiente dans des conditions suspectes. Arrêté, M. Nesset — qui militait contre l'avortement et était membre de l'Armée du Salut — avait déclaré avoir voulu «abréger les souffrances» de sa pensionnaire.

Toujours à l'avant-garde avec Dauphin

Pourquoi une Dauphin?

- **QUALITÉ et DURABILITÉ:** Toutes nos piscines sont fabriquées d'aluminium «ALCAN», donc la rouille est éliminée.
- **INSTALLATION:** Installation faite par nos experts avec des matériaux de première qualité.
- **GARANTIE:** Garantie sur structure et toile (toute épreuve) directement du manufacturier Dauphin.
- **NOUS MANUFACTURONS:** Nous sommes manufacturier de nos piscines, par conséquent nous sommes en mesure de vous offrir un service impeccable et surtout rapide.
- **EXPÉRIENCE:** Depuis 20 ans des milliers de gens ont été satisfaits.

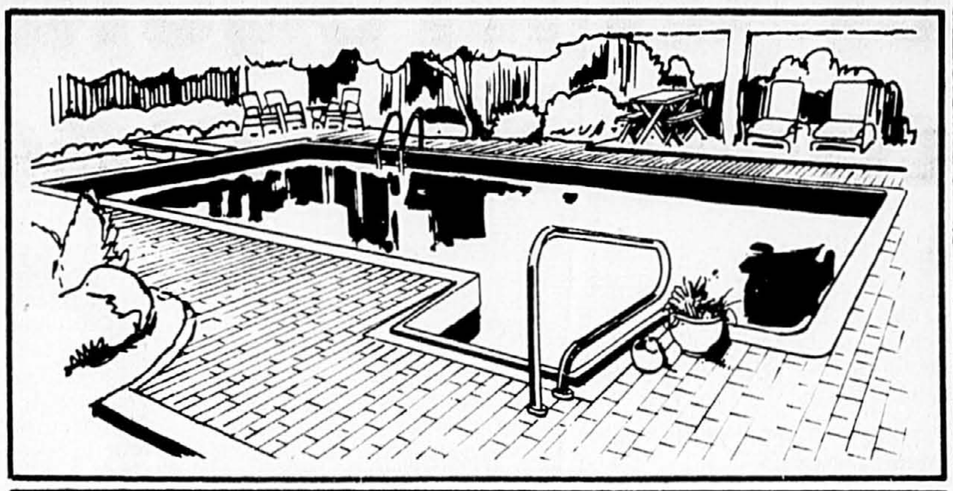

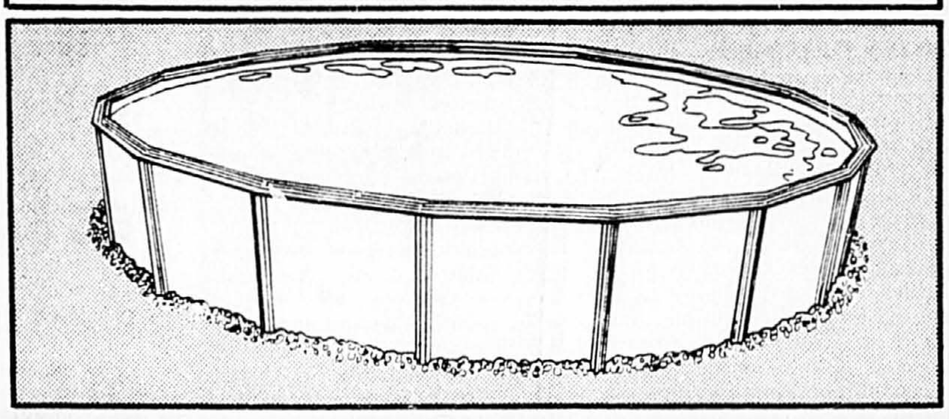

Piscines hors-terre
Le modèle **«Caroussel»**

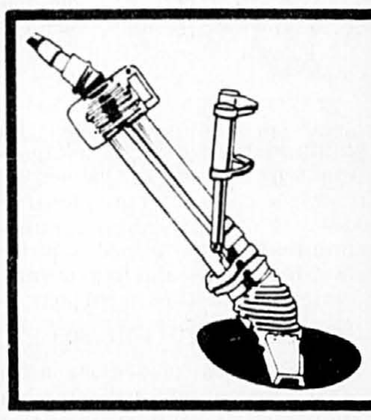

Kreepy Krauly COMPLÈTEMENT AUTOMATIQUE

Faites analyser l'eau de votre piscine gratuitement par un de nos techniciens et du même coup, voyez la ligne complète de produits chimiques et accessoires signés Dauphin.

Nouveau service pour toiles de remplacement. Si vous possédez une toile de grandeur irrégulière, un technicien hautement qualifié de Piscine Dauphin se rendra à votre domicile pour vous conseiller sur le remplacement de la toile de votre piscine.

Aussi disponibles, toiles de remplacement **MANUFACTUREES PAR DAUPHIN** pour piscines creusées et hors-terre.

Allez voir ailleurs et vous achèterez chez nous.

Piscines Dauphin

La piscine qui dure... garantie.

Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi de 9h à 18h
Jeudi et vendredi de 9h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Dimanche de 11h à 16h

2170, boul. Laurentien
Saint-Laurent

Tél.: **332-6060**

CET ÉTÉ, ON PREND PARIS D'ASSAUT...

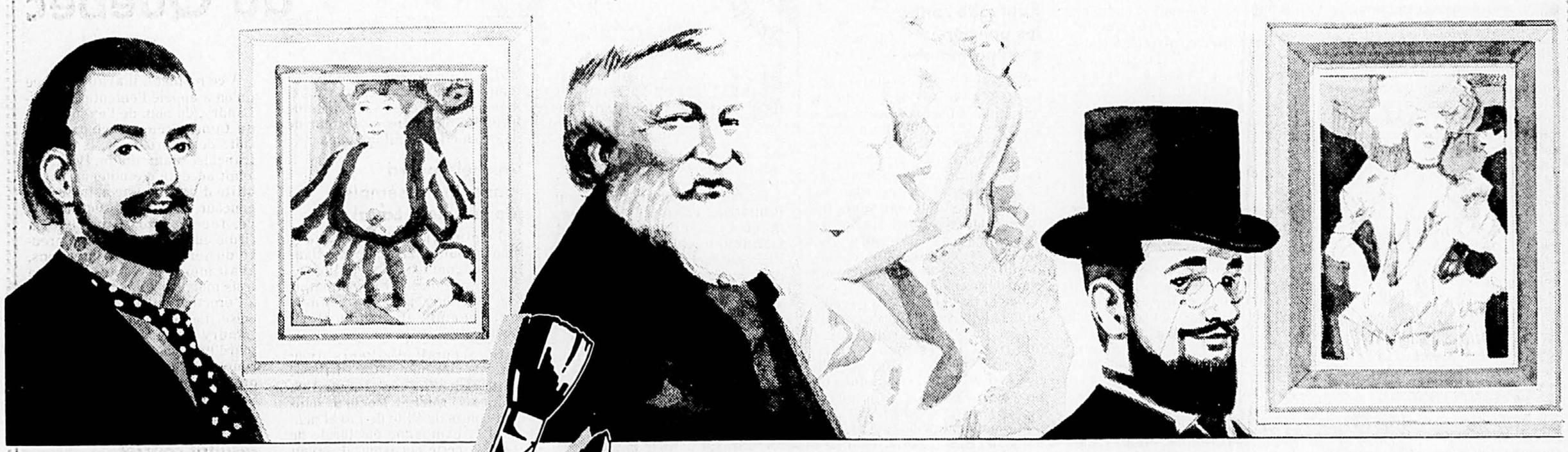

Renoir, Rodin, Toulouse-Lautrec et d'autres Parisiens connus seront au rendez-vous!

Un prix pour épater la galerie
le tarif **"Meilleure Aubaine"!**
À compter de

666$

pour un aller-retour simple
Mirabel - Paris

Ce tarif vaut pour certaines périodes départ-retour et varie selon ces périodes. Votre agent de voyage et Air Canada vous renseigneront à ce sujet.

Air Canada et votre agent de voyage vous proposent ce plan de rencontre!

1. **Louez une Renault 5 GTL pour 2 semaines,**
kilométrage illimité.
À compter de
499$
seulement.

2. **Votre Eurailpass personnel, sept jours,**
deuxième classe.
À compter de
138$
seulement,
par personne, ou 180 $ pour 15 jours.

3. **Votre choix d'hôtels 'deux étoiles'**
À compter de
29$
seulement,
par personne, par jour.

Ces forfaits, de Tours Mont-Royal, sont en supplément au tarif aérien.

AIR CANADA
Toute notre équipe vous souhaite de bonnes vacances!

Détenteur d'un permis du Québec

À CAUSE DE LA SPIRALE DES TAUX D'INTÉRÊTS

Le plan d'investissement d'Hydro-Québec risque de coûter $10 milliards de plus

■ A cause de la spirale des taux d'intérêts, ce n'est pas $55 milliards, mais bien $65 milliards, que risque de coûter aux Québécois le plan d'investissement d'Hydro-Québec au cours de la décennie.

ALAIN DUBUC

C'est en effet le nouveau chiffre que donnent des projections économiques de la société d'État à partir d'une analyse récente des tendances à long terme des taux d'intérêts en Amérique du Nord.

Ce considérable écart de $10 milliards provient du fait qu'à Hydro-Québec, pas plus qu'ailleurs, on n'a pu prévoir le fait que les taux d'intérêts poursuivraient leur course folle. Et si cette nouvelle prévision s'avère juste, cela aura d'importantes implications sur les projets de la société d'État et sur les tarifs de l'électricité.

Le plan d'investissement d'Hydro pour les années 80, un document qui a été largement diffusé dans la population et discuté en commission parlementaire en février dernier, supposait en effet, a appris LA PRESSE, *que le taux d'intérêt moyen* que devrait payer Hydro au cours de la décennie se situerait aux alentours de 11 pour cent.

Réévaluation

A peine quelques mois plus tard, une réévaluation de la situation ferait plutôt pencher les planificateurs vers une possibilité de taux de 13.5 pour cent. «Ça monte les coûts d'un peu plus de dix milliards», a-t-on admis à Hydro-Québec.

Il faut rappeler que, dans les prévisions d'Hydro-Québec, la question des paiements d'intérêts tient une place majeure, puisque les emprunts nécessaires pour financer ses projets hydroélectriques sont considérables.

A titre d'exemple, le rapport financier de 1980 indique que la société d'État a dû verser $1,350 milliards en charge d'intérêts l'an dernier. L'importance des paiemenents d'intérêts ira par ailleurs en grandissant à mesure que la société d'État recourra de plus en plus aux emprunts pour financer ses travaux.

En 1980, les emprunts ont été de $1.94 milliards; ce sera plus l'an prochain. La société d'État, qui jusqu'ici empruntait bon an mal an quelque deux milliards par année, devra en effet inévitablement accroitre l'importance de ses emprunts au cours de la décennie, surtout dans la seconde moitié.

Les investissements augmenteront alors de façon exponentielle, beaucoup plus rapidement que l'activité économique de la province, pour atteindre $11 milliards en 1990. La hausse des emprunts devra suivre une courbe au moins comparable, pour atteindre approximativement $5 ou $6 milliards par année en fin de décennie.

Prévisions difficiles

Il faut cependant préciser la portée des nouvelles prévisions d'Hydro-Québec. L'évolution récente des taux d'intérêts est difficilement prévisible et déconcerte le plupart des spécialistes. «On change de prévisions chaque semaine!», a même lancé un économiste d'Hydro-Québec.

Déjà, l'an dernier, la société d'État avait payé, en gros, entre 11 et 14 pour cent pour ses emprunts à long terme, ce qui, déjà, était considéré comme anormalement élevé. Depuis quelques mois, les taux ont continué à grimper, pour actuellement atteindre environ 15.5 pour cent.

La plupart des spécialistes s'accordent maintenant pour dire que la flambée actuelle des taux d'intérêts n'est pas un phénomène isolé comme on le croyait au départ. On s'attend même que cette année, après une accalmie relative, à l'arrivée d'une nouvelle spirale.

Mais il reste fort difficile d'avoir une idée, même vague, de ce qui se passera vers la fin de la décennie.

C'est pourquoi le vice-président aux Finances Edmond Lemieux ne saute pas aux conclusions. «Je ne me suis jamais inquiété trop. Ce qu'on prévoit en investissements dans 8 ou 10 ans, c'est bien trop tôt.»

Consommateurs

Heureusement, cette hausse des taux d'intérêts n'aura que peu d'effets rétroactifs pour l'Hydro. La dette de la société comporte en effet une très faible proportion d'emprunts à taux flottants, dont le taux d'intérêts varie au gré du marché. Seuls un emprunt de $750 millions US et $75 millions canadiens varient ainsi.

Par ailleurs, les prévisions d'un coût additionnel de quelque dix milliards supposent qu'Hydro pourra emprunter dans les mêmes conditions qu'à l'heure actuelle, ce qui n'est pas évident.

«Quant à l'avenir, il se dessine nettement un raccourcissement des échéances et davantage de taux flottants, avec une volatilité des taux d'intérêts qui devrait durer. C'est une réalité avec laquelle il faut composer», explique le trésorier Georges Laffond.

Les conséquences pour le consommateur sont évidentes, puisque ces coûts accrus devront être payés par quelqu'un, inévitablement par le biais d'une hausse éventuelle des tarifs.

Les consommateurs pourront être touchés de deux façons. Soit que la société d'État sera dans l'obligation d'augmenter les tarifs pour payer les intérêts, soit qu'elle choisira d'augmenter les tarifs pour réduire ses besoins d'emprunts. D'ailleurs, à Hydro, certains estiment qu'il faudra reparler de cela à l'automne lors de la commission parlementaire sur les tarifs de la société d'Etat.

Chômage: la situation se détériore au Québec

■ Le taux de chômage a augmenté très légèrement entre avril et mai au Canada pour passer de 7.0 à 7.1 pour cent.

ALAIN DUBUC

Malgré cette hausse du taux, qui tient compte des variations saisonnières, le nombre des personnes sans emploi a diminué sensiblement, selon les chiffres rendus publics hier par Statistique Canada.

Mais tandis que la situation du marché du travail s'améliorait presque partout au Canada, les choses se détérioraient au mois de mai dans la province de Québec, la seule province où le nombre de chômeurs est plus élevé cette année que l'an dernier.

Les résultats du marché du travail dans l'ensemble canadien sont en effet tout à fait honorables. Malgré la légère hausse, le niveau actuel de 7.1 pour cent est en effet fort proche du plus bas niveau atteint depuis cinq ans, soit 7 pour cent. Rappelons qu'il y a un an, la proportion de sans chômeurs était de 7.8 pour cent.

Ces statistiques désaisonnalisées masquent également le fait que le nombre de personnes sans emploi a chuté dans l'ensemble du pays, pour passer de 886,000 en avril à 854,000 le mois dernier. La chute est encore plus spectaculaire par rapport à l'an dernier, lorsque l'on dénombrait pas moins de 904,000 chômeurs.

Triste record

Dans tout cela, le Québec se distingue singulièrement par ses piètres performances. D'une part, il s'agit de l'une des quatre provinces où le taux de chômage désaisonnalisé a grimpé, une hausse de 0.6 pour cent, ce qui nous ramène au seuil de 10 pour cent.

Mais pire, le nombre de chômeurs a grimpé de 12,000 personnes de avril à mai, pour atteindre 302,000, quand dans toutes les autres provinces on enregistre des baisses (à l'exception d'une légère hausse de 1,000 personnes en Nouvelle-Ecosse). Les sans emplois au Québec dépassent ainsi à nouveau le seuil psychologique des 300,000.

Le Québec est en outre la seule province où le nombre de chômeurs est plus élevé qu'il y a un an. Il baisse de 50,000 dans l'ensemble canadien tandis qu'il grimpe de 16,000 au Québec, la seule province à enregistrer une hausse.

Il faut expliquer ces résultats médiocres par un faible taux de création d'emploi dans la province depuis un an, soit 54,000 nouveaux emplois, lorsque les nouveaux arrrivants sur le marché du travail atteignent les 70,000 personnes.

L'emploi parmi les femmes a augmenté pour tous les groupes d'âge, mais c'est parmi les femmes âgées de 25 ans et plus que la hausse est la plus importante.

L'emploi parmi les hommes a subi une baisse, la plus importante ayant été enregistrée parmi ceux âgés de 25 ans et plus.

Le taux de chômage désaisonnalisé chez les étudiants était de 13.8 pour cent en mai, contre 13.7 pour cent l'an dernier. Un étudiant est défini comme une personne entre 15 et 24 ans qui fréquente une institution d'enseignement à temps plein et projette d'y retourner à l'automne.

Au mois de mai, quelque 669,000 étudiants avaient un emploi, contre 590,000 un an plus tôt.

A travers le Canada, le nombre d'emplois est passé de mai 1980 à mai 1981 de 10.6 millions à 11.0 millions, pour un rythme de croissance plus marqué que celui de la population active qui, elle, passait de 11.5 à 11.8 millions. Cette création de 364,000 emplois en un an aura permis de réduire de 50,000 le nombre de chômeurs, de 904,000 à 854,000.

Au Québec, l'emploi a augmenté de 54,000, pour passer de 2,336,000 à 2,690,000 mais la main d'oeuvre augmentait plus rapidement que la capacité d'absorbtion du marché du travail, avec une hausse de 70,000 personnes à 2,992,000.

Provinces

D'avril à mai, la hausse du chômage la plus marquée a été enregistrée en Nouvelle-Ecosse, où le taux a grimpé de 1.3 pour cent pour rejoindre le taux québécois de 10 pour cent. Il a également augmenté de 0.6 pour cent en Colombie-Britannique pour atteindre 6.6 pour cent et de 0.2 pour cent en Saskatchewan pour arriver à 4.2 pour cent.

Dans les six autres provinces on note une atténuation qui porte les taux à 11.9 à Terre-Neuve, 10.4 à l'Ile-du-Prince-Edouard, 11 pour cent au Nouveau'Brunswick, 6.1 en Ontario, 5.5 au Manitoba et 3.5 en Alberta.

Le chômage n'augmente cependant pas dans toutes les villes québécoises pour lesquelles Statistique Canada collige des données. Tandis que le taux de chômage passait de 8.4 à 8.7 à Montréal et qu'il bondissait à Québec, un saut de 9.0 à 10.9, il bassait considérablement dans la région de Chicoutimi-Jonquière de 12.4 à 6.4 pour cent.

Calgary détient le record du plus bas taux, 3.4 pour cent, tandis qu'il est de 4.7 à Toronto.

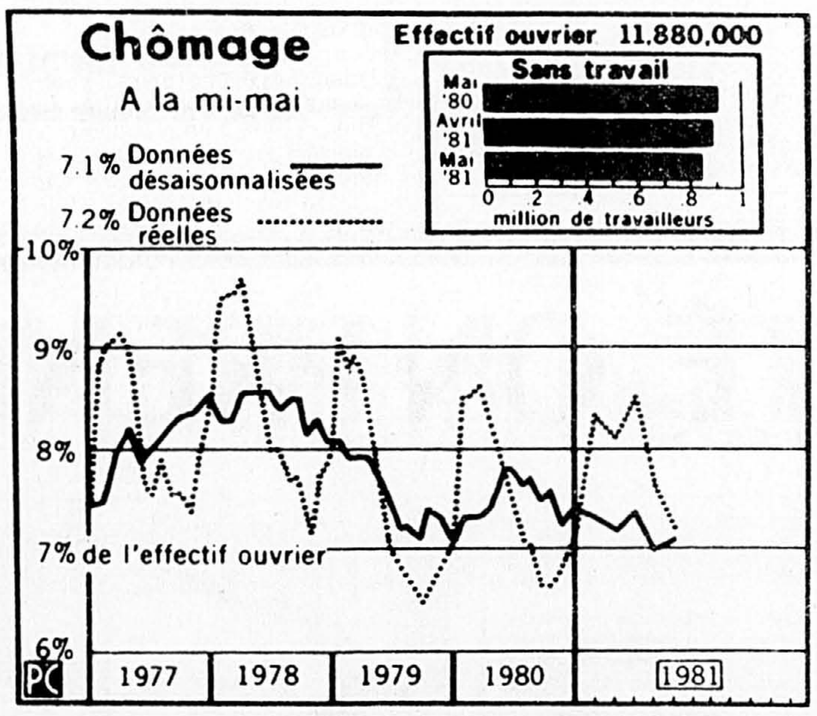

AUX ÉTATS-UNIS

Le plus haut niveau de chômage en cinq mois

■ WASHINGTON (UPI) — Le taux de chômage aux États-Unis en mai a atteint 7.6 p. cent, soit son plus haut niveau en cinq mois, a annoncé hier le ministère américain du Travail.

Un porte-parole du ministère a déclaré que le nombre de personnes sur le marché du travail augmente beaucoup plus rapidement que le nombre d'emplois disponibles; cette tendance, a-t-il ajouté, devrait normalement se poursuivre au cours des prochains mois et toucher particulièrement les femmes.

En mai, le nombre de sans emploi a grimpé de 425,000 (sur une base désaisonnalisée) pour atteindre 8.2 millions.

Le taux de chômage aux Etats-unis est demeuré stable à 7.3 p. cent au cours des trois derniers mois.

La plupart des groupes de travailleurs ont ressenti l'augmentation du chômage le mois dernier. Ainsi, le taux de sans emploi chez les adultes de sexe masculin, qui était en régression depuis plusieurs mois, est brusquement remonté de 5.8 à 6.3 p. cent. La poussée a été particulièrement forte dans le groupe des 20 à 24 ans.

Le taux de chômage chez les femmes américaines est pour sa part passé de 6.6 à 6.8 p. cent.

Les hispano-américains subissent pour leur part une vigoureuse progression du taux de chômage qui passe, dans ce groupe, de 9.1 à 10.2 p. cent. Chez les Noirs, le taux de chômage s'établit à 13.6 p. cent, en sensible progression par rapport au taux de 13.2 p. cent enregistré le mois précédent. Le groupe des jeunes (19 ans et moins) est très touché avec un taux de 19.5 p. cent, mais ce pourcentage grimpe à 33.6 p. cent dans le cas des jeunes Noirs.

PLACE BONAVENTURE

Une première canadienne: un Salon de l'épargne-placements

■ Pour la première fois au Canada, il va y avoir un salon sur les institutions financières destiné à la fois au public en général et aux hommes d'affaires.

MICHEL ROESLER

Ce premier salon du genre qui portera le nom de Salon de l'épargne-placements aura lieu du 12 au 15 février 1982 à la Place Bonaventure à Montréal.

Trois thèmes ont été choisis:

L'épargne, l'investissement, l'entreprise et un slogan «on a $100 milliards d'épargne, faut que ça rapporte!»

Cette manifestation qui se situe dans le cadre dse activités de l'université Populaire, est commanditée par le Groupe La Laurentienne. Son budget est de $400,000.

Pour les organisateurs, Serge Martin et François Prévost, le but de ce salon est de montrer au public quels sont les véhicules d'épargne et de placement qui existent sur le marché.

Toutes les institutions financières y participeront, les banques à charte, les sociétés de fiducie, les compagnies d'assurance-vie, les courtiers en valeurs mobilières, les banques étrangères mais aussi les sociétés de courtage immobilier et bien entendu les trois paliers de gouvernement, fédéral, provincial et municipal.

Didactisme

Le public canadien-français ne sait pas épargner. À la différence des citoyens de la plupart des autres provinces, il va acheter des obligations d'épargne surtout, des dépôts garantis ou encore laisser son argent dans des comptes d'épargne. Il ne se lance que très prudemment dans le marché boursier et encore moins dans l'immobilier. Le Québec est l'une des provinces qui compte le plus de locataires.

Pour se protéger de l'impôt, il achètera des REER et des REEL, pour les plus fortunés des régimes d'épargne action.

Mais il n'aura pas comme ses concitoyens anglophones le sens développé de l'épargne, souligne Serge Martin.

Un salon, comme celui de l'épargne-placement, est conçu pour faire de l'éducation économique au moyen de techniques visuelles, de kiosques didactiques et de jeux comme une simulation de transactions boursières avec écrans, valeurs, etc... des jeux de style «Monopoly» pour montrer les fluctuations de prix dans le marché de l'immobilier. D'autres seront faits à partir des budgets gouvernementaux, etc...

Des mini-conférences seront données un peu partout pour faire connaître les différents véhicules d'épargne et de placements et apprendre au public comment se bâtir un portefeuille.

PME et Investisseurs

Le salon, aux dires des ses organisateurs, ne s'adressera pas uniquement au public. Les PME de même que les investisseurs pourront à cette occasion rencontrer des experts conseils qui seront là en permanence à cet effet. Les uns seront mandatés par les firmes exposantes et les autres seront des universitaires ou des professionnels.

Les kiosques, déclare Serge Martin, doivent être des kiosques de participation, avec de l'animation, des présentations visuelles et ils devront avoir essentiellement un contenu éducatif.

Huit groupes sont visés et se partageront les espaces d'exposition.

Il y aura les institutions de dépôts et de crédits — banques, caisses populaires, caisses d'entraide, Sodeq, banques étrangères, etc...

Il y a ra les société de fiducie, les compagnies d'assurance-vie et IARD (générale).

Il y aura également les grandes corporations comme Bell, Alcan, CP, qui expliqueront au public ce que représentent leurs titres, quels sont leurs projets d'investissements et les bénéfices qu'elles en attendent en retour.

Les courtiers en valeurs mobilières de même que des représentants de la Bourse expliqueront en quoi la constitution de portefeuilles d'actions est un excellent véhicule pour placer ses épargnes. Les courtiers en immeubles et les promoteurs immobiliers présenteront les avantages à devenir propriétaire. Enfin il y aura aussi des sociétés spécialisées dans le marché des denrées, des métaux précieux, des fonds de forage, des timbres de collection et des gestionnaires de portefeuilles, des fiscalistes, des éditeurs de publications d'affaires et des professeurs d'université.

Cette grande foire du capitalisme sera annuelle au moins jusqu'en 1985 et s'étendra en plus de Montréal, à Toronto en 1983, à Québec et Calgary en 1984 et à Vancouver en 1985 en plus de Montréal.

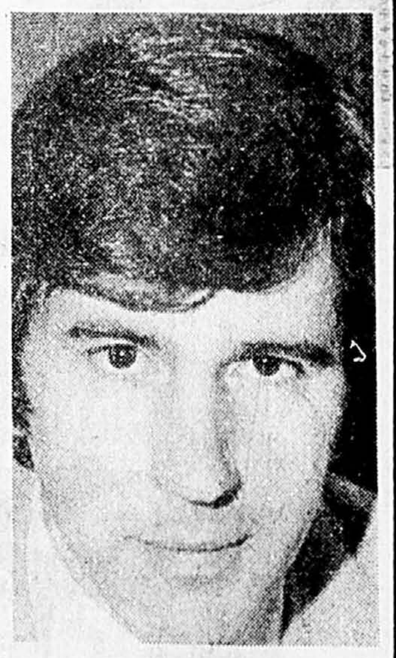

Serge Martin l'un des organisateurs du Salon Epargne-Placements.

Indices

Montréal: 404.03 (+0.77)
Toronto: 2344.68 (−1.73)
New York: 993.79 (+7.05)

$ CANADIEN
+1/100
82.85

INTÉRÊT

La hausse des taux se fait surtout sentir dans le très court terme

■ L'augmentation du taux d'escompte a entraîné une hausse des taux préférentiels des banques à charte et de certains autres taux bancaires. Toutefois, la hausse des taux d'intérêt se fait surtout sentir dans le très court terme, car on ne s'attend pas à ce qu'elle dure longtemps. C'est ainsi que les taux des obligations du Canada ainsi que des provinces ont généralement terminé la semaine en baisse. Hier, la Banque Royale, la Banque Mercantile, la Banque de Montréal et la Banque Toronto-Dominion ont annoncé qu'elles augmentaient les taux sur leurs comptes d'épargne d'un demi point. Les taux d'épargne se situent maintenant entre 15½ et 16 pour cent selon le type de compte. La Banque Royale a aussi augmenté ses taux hypothécaires à 18¼ pour cent pour un an, 18½ pour cent pour trois et 18¾ pour cent pour cinq ans.

LES TAUX D'INTÉRÊT

	Cette semaine	La semaine dernière
TAUX D'ESCOMPTE	19.10	18.68
TAUX PRÉFÉRENTIEL	20.00	19½
BONS DU TRÉSOR		
Canda, 3 mois	18.85	18.43
Québec, 3 mois	19.08	18.89
DÉPÔTS BANCAIRES		
1 mois	16¾	16¾
3 mois	16½	16½
1 an	15¾	15¾
5 ans	15½	15½
DÉPÔTS DE FIDUCIE	16¾	17
3 mois	16¼	16½
1 an	17	17
5 ans	16¼	16¼
OBLIGATIONS		
Canada, 1-3 ans	15.92	16.22
3-5 ans	14.93	15.51
5-10 ans	14.76	15.09
plus de 10 ans	14.60	14.96
Québec, 5 ans	16.20	15.17
20 ans	16.10	15.84
Ontario Hydro, 20 ans	15.82	15.56
TAUX HYPOTHÉCAIRES		
1 an	18½	18½
3 ans	18½	18½
5 ans	18½	18½
TAUX D'ESCOMPTE U.S.	14	14
TAUX PRÉFÉRENTIEL U.S.	29	20-20½

(Taux communiqués par Tassé & Associés)

Le marché des options pourrait transformer les méthodes de gestion des investissements

■ «L'acheteur d'une option court le risque de perdre son investissement total dans une période de temps relativement courte.» Cet avertissement dans le prospectus de Trans Canada Options Inc. cadre mal à première vue avec le fait que de plus en plus de gestionnaires utilisent les options pour diminuer le risque de leurs portefeuilles d'actions et pour en augmenter le rendement. Le marché des options pourrait complètement transformer les méthodes de gestion des investissements.

TEXTES DE: FRÉDÉRIC WAGNIÈRE

Depuis huit ans que le marché des options existe aux États-Unis, le volume des transactions a maintenant atteint 70 pour cent du volume du marché des actions et la vaste majorité des transactions sont faites par des institutions telles que des compagnies d'assurance et des caisses de retraite. Le marché des options de Montréal et de Toronto est plus jeune et n'a pas encore connu un tel essor. Pour la plupart des gestionnaires, qui ont participé à une conférence sur les options organisée par la Bourse de Montréal et la Chambre de commerce de Montréal, il n'y a aucun doute que les options joueront un rôle important à l'avenir.

Toutefois, Stephen Jarislowsky, président de Jarislowsky Fraser, conseillers financiers, n'est pas sûr que le travail additionnel qu'entraîne les options soit rentable. Il ne pense pas que les options augmenteront l'efficacité du marché et qu'elles servent surtout à satisfaire le goût du jeu du public. Il constate que chaque commission payée à un courtier est autant d'argent que l'investisseur n'aura pas.

Même les plus chauds partisans des options sont d'accord avec lui sur ce point et qu'il faut faire une analyse approfondie des coûts avant d'adopter une stratégie de placement fondée sur l'utilisation des options. Les options n'arrivent pas non plus à parer contre tous les risques et il faut continuer à faire le travail de recherche de base sur les titres que l'on veut détenir.

Les options servent à modifier profondément le rendement et le risque des actions que l'on détient. Le vendeur d'options échange une obligation de sa part de vendre ou d'acheter des actions dans le futur à un prix déterminé contre une prime. Il augmente ainsi son revenu, mais il peut se voir contraint par la suite d'acheter ou de céder des actions à un prix qui n'est pas avantageux. Quant à l'acheteur d'options, il paye une prime pour avoir le droit d'acheter ou de vendre des actions à un prix déterminé, s'il le juge avantageux.

Une utilisation plus élaborée des options permet de tirer parti de situations spéciales dans le marché pour minimiser le risque que l'on redoute le plus, tout en acceptant celui que l'on peut facilement supporter. Dans certains cas on peut créer des «actions synthétiques» qui offrent un rendement plus élevé que les actions réelles, quoi qu'il arrive sur le marché.

Les options exigent donc un travail de recherche supplémentaire et il faut être constamment au courant de ce qui se passe sur le marché. Cela pourrait profondément transformer le métier de conseiller financier. James Piper qui est membre de la Bourse des options de Chicago dit: «Il y aura de moins en moins d'institutions qui se feront la concurrence pour administrer l'épargne du public et elles utiliseront le marché des options pour pouvoir offrir un quart ou un demi point de rendement de plus que les autres.»

Une autre transformation pourrait être un regain de l'importance des actions au détriment des titres à revenu fixe. La possibilité de figer le prix de vente ou d'achat d'une action à un moment donné dans l'avenir permet de donner une stabilité à un portefeuille d'actions qui vaut celle des obligations. Etant donné la débâcle sur le marché des obligations, c'est une alternative qui sera retenue de plus en plus.

Le mécanisme des options est simple

■ Les options sont des valeurs spéculatives qui, utilisées à bon escient, permettent d'améliorer le rendement des actions qui en font l'objet. Leur *mécanisme est simple quoiqu'il* prête facilement à confusion.

A la Bourse, les options sont uniformisées quant à la date de levée et des prix auxquels la levée peut se faire.il n'y a que peu de titres dont on transige les options, car ils doivent présenter des garanties quant à la taille de l'entreprise, au nombre des actionnaires et à sa rentabilité afin d'assurer qu'il y aura toujours un marché.

Il existe deux types d'options: d'achat et de vente. Cela cree quatre situations typiques:

- l'acheteur d'une option d'achat paye une prime pour avoir le droit d'acheter les actions visées à un prix déterminé à une date fixe. Si le cours de l'action baisse en dessous de ce prix, il n'aura aucun avantage à lever l'option et de vendre les actions dans le marché. Il aura ainsi perdu le prix d'achat des options.
- l'acheteur d'une option de vente paye une prime pour avoir le droit de vendre les actions visées à un prix déterminé à une date fixe. Si le cours de l'action monte en-dessus de ce prix, il n'aura aucun avantage à lever l'option et de racheter les actions dans le marché. Comme dans le cas précédent, il aura perdu le prix d'achat des options.
- le vendeur d'une option d'achat, encaisse une prime et s'engage à vendre des actions à un prix déterminée à une date fixe si on lui en fait la demande. Si le cours de l'action dépasse ce prix à l'échéance, il devra vendre ses actions, s'il les a, ou en acheter dans le marché pour pouvoir les vendre. Dans ce cas, il pourrait perdre bien plus que la prime qu'il a encaissée, Théoriquement, sa perte est illimitée.
- le vendeur d'une option de vente, encaisse une prime et s'engage à acheter des actions à un prix déterminé à une date fixe si on lui en fait la demande. Si le cours de l'action est inférieur à ce prix à l'échéance, il devra acheter ces actions et il risque de perdre bien plus que la prime. Théoriquement, il pourrait se voir obligé d'acheter des actions d'une compagnie qui a fait faillite et qui n'ont plus aucune valeur.

Le risque considérable que courent les vendeurs d'options a fait qu'ils doivent deposer des titres ou des actions en garantie. Le vendeur peut toujours acheter une option qui servira de contrepartie à ses engagements et ainsi arrêter ses pertes avant qu'elles deviennent trop fortes.

On voit facilement que les risques sont élevés, surtout si l'on achète ou vend à découvert. C'est pourquoi, les options sont considérées comme des valeurs spéculatives à moins qu'il s'agisse de mainteneurs de marchés ou de gestionnaires de gros portefeuilles qui s'efforcent de ne jamais être à découvert.

En utilisant une combinaison de positins d'achat et de vente, on arrive à réduire les risques et à augmenter son rendement. Mais il n'y a pas de schéma mécaniste qui permet automatiquement d'améliorer ses résultats. Les spécialistes en options s'accordent pour dire que l'on peut préparer à l'avance des scénarios et les appliquer à une situation dans le marché.

Mais il faudra toujours savoir analyser cette situation et pour obtenir de vraiment bons résultats, il faudra continuer à savoir choisir les actions qui sont à la hausse et les vendre quand cette hausse touche à sa fin.

CET ÉTÉ, ON PREND LA CALIFORNIE D'ASSAUT...

Hollywood ne sera jamais plus la même!

Ce prix mérite un "oscar"!

MONTRÉAL À compter de 451$ seulement.

Montréal · Los Angeles ou Montréal · San Francisco aller-retour simple

Ces tarifs s'appliquent aux départs du lundi au jeudi inclusivement. Renseignez-vous auprès d'Air Canada ou votre agent de voyage pour connaître les conditions rattachées à ces tarifs.

Air Canada et votre agent de voyage vous proposent ces plans vedettes depuis Los Angeles

1. Le "Fiesta Avion-Auto" À compter de 259$ seulement. Depuis Los Angeles, Hôtels Travel Lodge ou Vagabond, 8 jours, 7 nuits, par personne, occupation double. Guide touristique, 40 coupons de rabais et votre voiture de location.
2. L'Américanada À compter de 999$ seulement. Depuis Los Angeles, voyage en groupe en autocar de luxe à travers la Californie, le Nevada et l'Arizona. Ce prix est par personne, occupation double.
3. Aventure à Waikiki À compter de 292$ seulement. Depuis Los Angeles, voyage de 13 jours (14 nuits) excluant le vol Los Angeles - Waikiki - Los Angeles. Un forfait Sita World Travel.

Ces forfaits sont en supplément au tarif aérien.

Air Canada et votre agent de voyage vous renseigneront sur d'autres forfaits en Californie, en Floride et au Texas.

AIR CANADA

Toute notre équipe vous souhaite de bonnes vacances!

Détenteur d'un permis du Québec

Les tarifs d'Hydro-Québec suivront l'inflation

■ QUÉBEC — Le ministre des Finances Jacques Parizeau estime que la hausse des tarifs d'Hydro-Québec au cours des prochaines années devrait suivre le rythme général de l'inflation.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Il a ajouté, au cours de l'étude de ses crédits, qu'il ne serait pas déraisonnable que ces augmentations équivalent à celles de 1979, 1980 et 1981, alors qu'elles ont été de 13.7 p.c., 13.3 p.c. et 10.6 p.c. pour l'ensemble des catégories tarifaires.

M. Parizeau a par ailleurs confirmé ce qu'avançait plus tôt cette semaine le député libéral d'Outremont, Pierre Fortier, soit que l'imposition d'une redevance à Hydro-Québec dans le dernier budget avait créé de l'agitation chez certains prêteurs nord-américains et que le gouvernement avait dû leur faire comprendre au cours de discussions la nature exacte de son geste.

«Il est important, a-t-il dit, que les prêteurs n'aient pas l'impression que le gouvernement va faire une razzia dans la caisse d'Hydro. Nous leur avons expliqué que le budget offrait au sujet de cette redevance des garanties plus fortes que celles présentées par tout autre gouvernement au Canada qui contrôle une compagnie hydro-électrique».

«Le dividende est donc, a poursuivi M. Parizeau, un résidu. Mais dire qu'il n'y a pas de remous serait exagéré. Des gens parlent, s'agitent».

Il a ajouté que la meilleure répoinse était l'enprunt, qui constituait selon lui un test, qu'Hydro-Québec a négocié à Londres il y a dix jours et pour lequel il s'est vu accorder un taux de 15.5 p.c. pour une durée de 30 ans.

M. Parizeau a par ailleurs déclaré que la redevance, qui sera versée pour la première fois au début de 1982 en fonction des résultats de l'année en cours, rapportera quelque $150 millions l'an prochain et sensiblement la même chose en 1983.

Le ministre Jacques Parizeau

Mais, a-t-il ajouté, elle représentera une somme importante au bout de trois ou quatre ans, pour redescendre après 1985, alors que redémarreront les investissements d'Hydro-Québec.

Le ministre a dit que cette redevance pourrait jouer un rôle déterminant dans l'établissement de la marge de manoeuvre du gouvernement si Ottawa donne suite à l'intention qu'il a exprimé de procéder à des coupures de fonds aux provinces.

Au sujet des tarifs de la société d'Etat, M. Parizeau a dit que de les baisser ou de les maintenir à leur niveau actuel créerait une distortion et ferait disparaitre l'incitation à éviter le gaspillage.

Selon lui, la hausse de ces tarifs devrait se situer «quelque part entre zéro et l'augmentation des autres sources d'énergie».

Il a répété qu'il fallait éviter de se placer dans une situation qui verrait Hydro être pratiquement en mesure de payer comptant pour la construction de ses barrages.

Une véritable Coopérative de production sur le point de voir le jour à l'Islet

■ QUÉBEC — Si la Société de développement industriel du Québec veut bien y mettre du sien, la plus importante Coopérative ouvrière de production du Québec, certains vont même jusqu'à dire la seule véritable coopérative de production de la province, verra le jour cet automne, à l'Islet.

Actuellement, la Société de développement coopératif, autre organisme gouvernemental, accomplit une étude de rentabilité sur l'avenir possible d'une telle coopérative, qui fournirait du travail, espère-t-on, à 300 personnes, et qui oeuvrait dans la production de roulottes, de produits de fibre de métal et de fibre de verre, et prendrait la relève des Industries l'Islet (anciennement la Fonderie de l'Islet), laquelle a fermé ses portes à la fin de 1980.

PIERRE VENNAT

Depuis lors, la bâtisse et la machinerie de cette fonderie, seule industrie d'importance dans le secteur, sont propriété de la Société de développement industriel qui, en décembre dernier, reprenait possession des actifs des Industries l'Islet.

Désireux de sauver leurs emplois, les ouvriers de l'Islet, affiliés à la CSD, appuyés par le commissaire industriel de la région de Montmagny-l'Islet, M. Eugène Wecmas, ex-gérant d'Admiral à Montmagny, ont préparé un nouveau plan de production et préparé un plan de relance.

Car affirment les ouvriers, il sera nécessaire, bien sûr, que dès que la compagnie sera repartie, elle varie ses produits pour ne pas faire que des roulottes. Le marché est là, la main-d'oeuvre aussi (au moins la moitié des anciens ouvriers des Industries l'Islet sont sur l'assurance-chômage et l'assistance sociale), la machinerie et l'expérience aussi.

Une coopérative a été formée, plus de 150 membres ont accepté d'y verser $1,000, condition essentielle pour y travailler car seuls les membres de la coopérative y travailleront. Celle-ci, donc, n'aura aucun employé.

Malheureusement, si la Coop a maintenant sa charte, si elle a été agréée par le ministère des Institutions financières et Coopératives, et par le Conseil de la coopération du Québec, et par la Société de développement coopératif du Québec, la SDI, elle, pourrait venir tout compromettre.

Déjà, en décembre dernier, en s'emparant des actifs des Industries l'Islet, elle avait empêché une première relance. A ce moment-là, elle mettait fin aux espoirs de cinq cadres qui avaient, en août 1980, racheté la compagnie de leur ex-patron, une entreprise familiale, et qui voulaient garder ouverte une compagnie qui, en janvier 1980, employait 300 personnes.

Puis en mars, la SDI tint un encan pour tout liquider. Une cinquantaine d'offres lui furent soumises, soit celle de la Coopérative de production, bien sûr, laquelle aura besoin pour démarrer de $1 million et demi de prêts qu'on espère avoir de projets OSE, du ministère d'Expansion économique régionale ou autrement, et de trois producteurs ontariens et d'une demi-douzaine d'encanteurs.

Ceux-ci, bien sûr, que la CSD considère des «véritables parasites de notre régime économique» liquideraient le tout, dans une région où le chômage est fort et où il n'existe aucun autre important employeur.

Heureusement, le 24 mars, la SDI décida de ne prendre aucune décision et de ne pas prendre de décision suite à ces soumissions.

La Coopérative de production, donc, avec l'appui de la SDC, autre organisme gouvernemental, termine son étude de rentabilité. On est persuadé que celle-ci démontrera la viabilité de la coopérative et on comprendrait mal que la SDI refuse des conclusions de la SDC, autre organisme gouvernemental et ne veuille pas remettre à la coopérative les actifs de l'ancienne compagnie qui, de toute façon, ne servent pas depuis plusieurs mois.

Les travailleurs de l'Islet, rencontrés à Québec par LA PRESSE, croient plus dur que le fer en leur projet, d'autant qu'ils ont l'appui de leur commissaire industriel. Ils rappellent que si Tricofil appartient à une coopérative, tous les travailleurs qui y oeuvrent ne sont pas membres de la coopérative. A l'Islet, ce sera une condition d'embauche.

Et l'on croit que le rêve est plus que jamais sur le point de réussir.

«Il y a un temps, nous ont-ils dit, où il faut faire face aux vraies réalités. Un temps où il faut cesser d'espérer un messie. Un temps où il faut comprendre que la solution se trouve en nous, pas ailleurs.»

Paquet-Le Syndicat accuse l'Entraide de lui avoir fait perdre $8 millions

■ La Fédération des caisses d'entraide économique du Québec, après avoir connu une semaine mouvementée, ne semble pas au bout de ses peines. M. Jean-Yves Laurin, actionnaire majoritaire de la chaine de grands magasins québécois, Paquet-Le Syndicat, accuse cette institution financière de lui avoir par incurie fait perdre quelque $8 millions.

M. Laurin accuse également la Banque Nationale du Canada d'être coresponsable dans cette affaire. Il réclame $6.4 millions en dommages et intérêts aux deux institutions financières.

Dans sa requête datée du 20 mai, M. Laurin affirme que la Fédération des caisses d'entraid'administrer les affaires Paquet-Le Syndicat, a entrainé pour la compagnie des pertes de plusieurs millions.

Il soutient avoir été évincé à tort de la direction du groupe commercial par la Fédération qui aurait agi ainsi dans le but de s'assurer le contrôle de Paquet-Le Syndicat.

Il allègue en outre que la Fédération a adopté une attitude entachée de conflits d'intérêts lors de la discussion de deux offres d'investissements majeures qui, si elles s'étaient concrétisées, auraient rapporté pas moins de $8 millions dans les coffres de l'entreprise.

Selon lui le représentant de la Fédération des Caisses d'Entraide au conseil d'administration de la chaine, M. Claude Ferron, aurait refusé, lors d'une réunion tenue le 14 avril, de recevoir une proposition formelle d'achat soumise par les Placements Lavignon Inc.

Ce promoteur, précise la requête, était vivement intéressé à l'achat des terrains et bâtisses du Syndicat de Québec au centre-ville, pour y aménager des espaces à bureaux aux étages supérieurs. Suivant les prétentions du demandeur, M. Ferron se serait objecté à cette vente sous prétexte que les évaluations étaient plus élevées que les prix offerts et aurait négligé d'informer les administrateurs que la société des caisses d'entraide avait offert au gouvernement du Canada de lui louer 55,000 pieds carrés dans un immeuble voisin en construction où elle était le maitre d'oeuvre, celui de la bibliothèque municipale.

Dans un deuxième cas, le représentant de la Fédération aurait refusé de discuter d'une proposition du groupe Marathon, propriétaire du centre commercial Place-Laurier, visant à racheter le bail d'un des deux locaux occupés par Paquet-Le Syndicat à cet endroit.

M. Laurin estime que ces deux refus ont eu pour conséquence de priver le groupe Paquet-Le Syndicat de revenus pouvant atteindre $4.5 millions, sans compter un montant de $4 millions qui aurait pu être récupéré par la vente des inventaires.

CP offre $75 millions en certificats garantis

■ Canadien Pacifique Limitée a annoncé hier qu'elle a présenté à la Securities and Exchange commission de Washington (DC) une déclaration d'enregistrement pour une proposition d'offre publique de $75 millions en certificats garantis par nantissement du matériel, série X, échéant le 15 juin 1996.

La direction du groupe des souscripteurs à forfait a été confiée conjointement à Salomon Brothers et à A.E. Ames & Co. Incorporated.

Le produit net provenant du financement envisagé sera employé au remboursement ou au paiement des frais de la compagnie pour une valeur n'excédant pas 80 pour cent des coûts du nouveau matériel utilisé dans le réseau ferroviaire de la compagnie et dans ses échanges avec d'autres transporteurs ferroviaires aux Etats-Unis et au Canada.

Un prospectus préliminaire traitant de ces valeurs mobilières a été déposé à la Commission des Valeurs Mobilières du Québec, mais n'est pas encore dans sa forme définitive pour être distribué au public. Cette annonce ne constitue pas une offre de vente, ni une incitation à acheter ces valeurs; aucune vente ni consentement d'achat de ces valeurs au Québec n'est autorisé avant l'obtention d'une attestation de mise en circulation du prospectus définitif ou de toute autre autorisation émanant de la Commission. Cette émission de valeurs mobilières n'est disponible qu'au Québec.

Nouvelle émission proposée

LES RESSOURCES CAMCHIB INC.
et
LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CAMCHIB

500,000 unités constituées chacune de deux actions ordinaires et un droit de souscription de Les Ressources Camchib Inc. et une part dans La Première Société en Commandite Camchib, un fonds d'exploration minière.

La compagnie anticipe que les actions ordinaires offertes par les présentes constitueront un placement admissible à un régime d'épargne-actions du Québec aux termes de la Loi sur les impôts (Québec).

De plus l'investisseur recevra des avantages fiscaux intéressants car il pourra déduire de son revenu imposable une grande partie de son investissement dans le fonds d'exploration minière, les fonds dépensés pour l'exploration minière étant admissibles pour une déduction de 166% au provincial et de 100% au fédéral.

Des copies du prospectus préliminaire peuvent être obtenues au Québec des coutiers en valeurs mobilières sousmentionnés.

Lévesque, Beaubien Inc.

Dominion Securities Limitée — Greenshields Incorporée — Pitfield Mackay Ross Limitée — McLeod Young Weir Limitée

Nesbitt Thomson Valeurs Limitée — Merrill Lynch, Royal Securities Limitée — Grenier, Ruel & Cie Inc. — Geoffrion, Leclerc Inc.

Tassé & Associés, Limitée — Molson Rousseau Inc. — Midland Doherty Limitée — A.E. Ames & Cie Limitée

McNeil, Mantha Inc. — Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée — F.H. Deacon Hodgson Inc. — Bell Gouinlock Limitée

Mercier, Ouimet, Masse Inc.

Juin 1981

COMPAGNIES MANUFACTURIÈRES DEMANDÉES
Notre société se spécialise dans des études de marché, de production et de budget pro-forma pour les PME manufacturières.
Nous préparons aussi des plans de relance pour des entreprises en difficultés financières.
POUVONS-NOUS VOUS AIDER? Si oui, communiquer sans tarder avec:
Le Centre de Planification Financière
844, 56e Avenue, Lachine
Québec H8T-3C2
(514) 636-0173

COIN PEEL & STE-CATHERINE
ÉDIFICE CARRÉ DOMINION
Sous-location
Approximativement 2,000 pi car.
Loyer de base mensuel $1,245
— Eau courante dans le bureau
— Date d'occupation à discuter
878-3141

DÉPÔTS À COURT TERME
60-89 jours (min. $25,000)
17.50%
Informez-vous de nos taux pour dépôts de moins de $25,000.
FIDUCIE CONTINENTAL
1201, Place du Canada
Montréal, Québec
Tél.: 866-8885

Une bouffée d'air frais pour les non-fumeurs.

Jusqu'à 40% de rabais sur les primes.

Chez Eaton Baie, nous sommes d'avis que si vous ne fumez pas, il est normal que votre assurance-vie vous coûte moins cher que si vous fumiez. C'est pourquoi nous offrons maintenant une police d'assurance-vie temporaire privilégiée, renouvelable et transformable (5 ans) qui peut réduire de 40%* les primes des non-fumeurs. Nos polices offrent des garanties de 50 000 $ à plus de 500 000 $.

Pour profiter de cet avantage, vous devez être un non-fumeur depuis au moins 12 mois.

Venez nous parler, en personne, de notre police pour non-fumeurs.

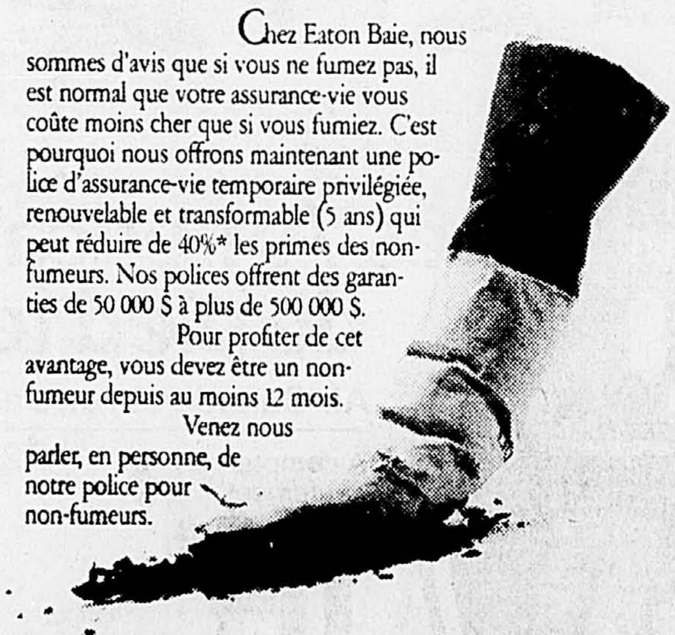

*Basés sur l'achat, par les hommes de 20 à 40 ans, de polices de 50 000 $ ou plus.

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE EATON BAIE
DES SERVICES FINANCIERS PERSONNALISÉS.

Centres financiers Eaton
Situés dans les magasins Eaton

677, rue Ste-Catherine ouest
284-8944
600, boul. Les Promenades
461-2345
Le Carrefour Laval
687-1470
Centre commercial Fairview
697-6420
Centre commercial Bayshore
829-9211 (Ottawa)

Centres financiers la Baie
Situés dans les magasins la Baie

585, rue Ste-Catherine ouest
281-4683
3275, chemin Côte Vertu
332-4550
Centre commercial Bayshore
236-7511 (Ottawa)

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI
16 3/4 % 1 an
intérêt versé annuellement
aucuns frais d'administration
MINIMUM 500$
Nos experts-conseils peuvent vous prêter assistance.
Appelez-les au
878-3351
ou à la succursale la plus près de chez-vous.

1253, ave. McGill College, Montréal H3B 2Z6 — (514) 878-3351
Centre Commercial Place Rosemère, Rosemère J7A 3T2 (coin boulevard Labelle et autoroute 640) — (514) 621-0710
6633 est, rue Sherbrooke, Montréal H1N 1C7 (coin Langelier et Sherbrooke) — (514) 253-1720

Le trust à la mesure de chacun
Taux sujet à changement. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

LES INDUSTRIES DE CÂBLES D'ACIER LTÉE

D.H. WILSON

Les Industries de câbles d'acier Ltée est heureuse d'annoncer la nomination de M. D.H. Wilson au poste de vice-président directeur.

Entré à l'emploi de la compagnie à titre de directeur général de la région de l'Est en 1978, il a été promu au poste de vice-président, région de l'Est, l'année suivante. Ayant obtenu une maîtrise en génie minier à l'université McGill, il occupa antérieurement divers postes importants dans l'industrie du génie minier canadien au cours d'une dizaine d'années.

Les Industries de câbles d'acier Ltée est le plus important fabricant de câbles d'acier au Canada et ses usines de Montréal et Vancouver, ainsi que ses succursales dans 14 villes importantes à travers le Canada, fournissent tous les secteurs économiques.

TÉLÉ-MÉTROPOLE INC.
AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de $0.125 par action sur les actions ordinaires classe «A» et classe «B» a été déclaré payable le 15 juillet 1981 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des livres le 30 juin 1981.

Par Ordre du conseil
Thérèse de Grandpré
Secrétaire
Montréal, le 14 avril 1981.

La grève est un droit, mais non sans contrepartie

JEAN POULAIN

■ Un cuisinier, membre influent du syndicat récemment accrédité chez l'employeur, laisse tomber une pièce montée qui devait servir à décorer la table d'un banquet. Le lendemain son employeur le congédie pour ce motif. Le cuisinier travaillait à l'établissement de l'employeur depuis plusieurs années et son dossier chez ce dernier était demeuré vierge...

Un autre exemple, plus fréquent, de renvoi d'un salarié ayant des activités syndicales, est lorsqu'il participe à une grève illégale (c'est le cas d'un débrayage malgré une convention collective non expirée et qui prévoit l'absence de grève).

Dans les deux cas, la législation québécoise et la jurisprudence qui l'a interprétée, a prévu une « présomption de congédiement pour activités syndicales».

Ceci veut dire que le législateur prévoit que souvent il y a anguille sous roche et qu'en étudiant toutes les circonstances le Tribunal pourra conclure si le motif invoqué ne constitue pas seulement «un prétexte, une occasion saisie pour arrêter, nuire, empêcher les activités syndicales du plaignant...»

D'un point de vue plus pratique encore, cette présomption au bénéfice du salarié fait que l'article 16 du Code du travail du Québec «exige de l'employeur qu'il fasse la preuve d'une cause juste et suffisante» pour repousser la présomption légale: l'on voit ainsi que faire la preuve d'une cause quelconque, qui ne peut être qu'un prétexte, n'est pas même suffisante.

Cette présomption en faveur d'une réintégration pour congédiement en raison d'activités syndicales, n'implique pas pour autant qu'un employeur n'a pas le droit de congédier des salariés pour grève illégale (ou pour d'autres cause précises).

Jusqu'en 1959 au Québec (année de la mort de Maurice Duplessis), le salarié qui s'aventurait dans une grève, même légale, courait un certain risque de perdre son emploi (c'était une certitude quand l'arrêt de travail était illégal).

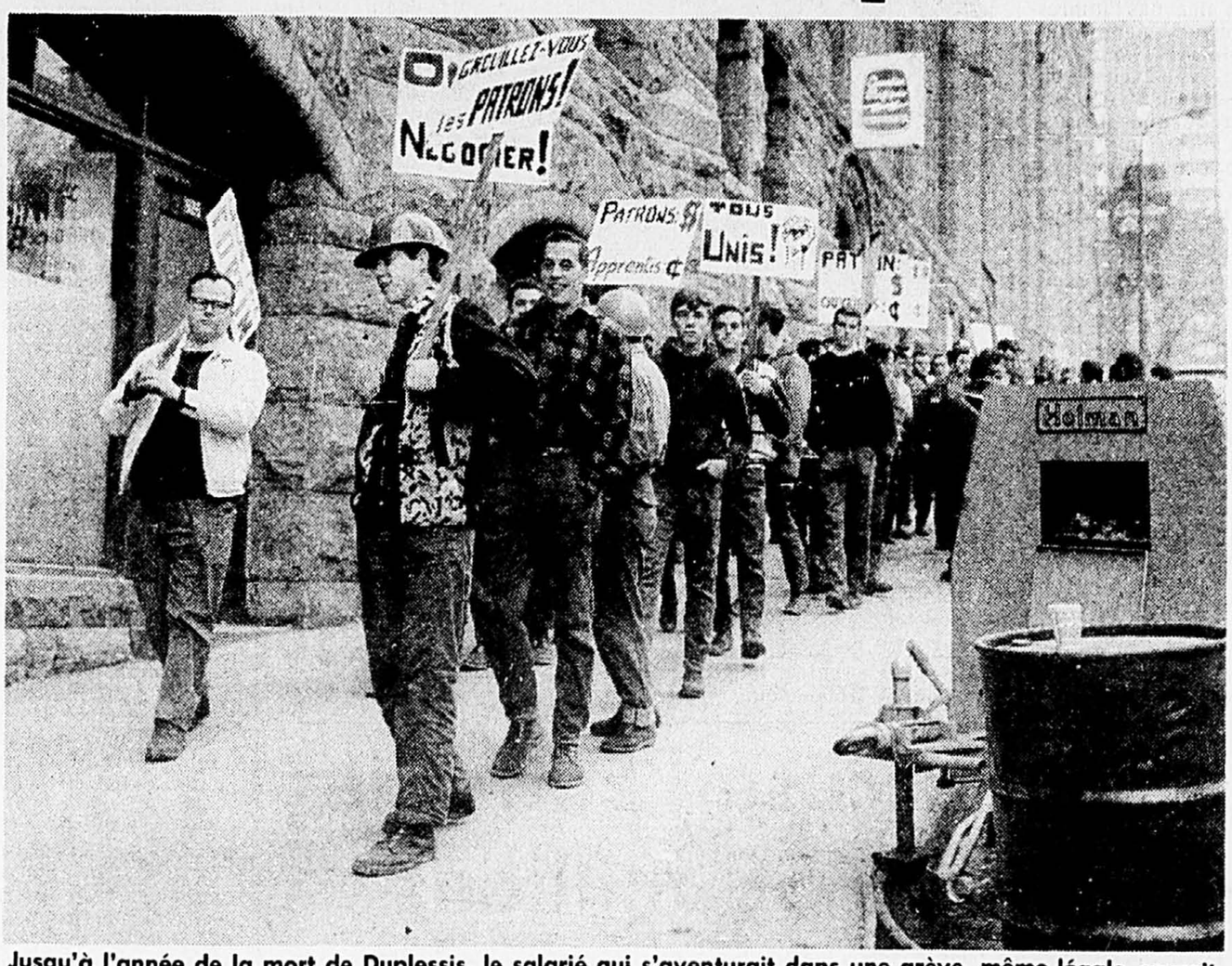

Jusqu'à l'année de la mort de Duplessis, le salarié qui s'aventurait dans une grève, même légale, courait un certain risque de perdre son emploi. Les temps ont bien changé.

Une intéressante thèse de Gaston Nadeau ans un ouvrage qu'il vient de publier pendant qu'il préparait une maîtrise de Droit à l'Université Laval, nous permet de bien saisir l'évolution des esprits et des législateurs à travers la période commencée avec la « Révolution tranquille».

Dans le passé, un arrêt de travail était considéré comme la rupture du contrat d'embauche qui liait le salarié à l'employeur, en échange de son travail.

A cette théorie de la grève-rupture s'est substituée celle de la grève-suspension, qui ne rompt pas le statut de salarié. (Certains juristes défendaient déjà la thèse de grève-suspension avant 1959 mais aucun cas concret ne leur avait donné raison).

Depuis cette époque, la grève est devenue un droit puisque le législateur l'a directement entériné par la loi anti-briseurs de grève.

Il n'y a pas si longtemps, dans la courte histoire du syndicalisme, on parlait encore de la grève comme d'une conspiration visant à restreindre le commerce.

Graduellement, toutefois, l'expérience a montré que le travailleur seul face au gigantisme de l'entreprise ne pouvait négocier d'égal à égal avec son employeur. La toute puissance du contrat individuel de travail devant donc s'estomper peu à peu et l'on reconnut le syndicat comme porte-parole des salairés. L'on instaura alors tout un système de conventions collectives.

En bref, l'accent passa de l'individu à la collectivité.

C'est pourquoi Gaston Nadeau nous explique très bien les raisons qui ont conduit le législateur à faire la différence sur les effets de la grève sur le contrat individuel de travail.

Qu'est-ce d'abord qu'une grève?

Il n'y a aucun doute là-dessus, au Québec du moins, puisque notre Code du travail la définit, de façon simple, comme «la cessation concertée de travail par un groupe de salariés».

L'on en tire immédiatement trois notions: il doit y avoir cessation de travail (un ralentissement ne suffit pas), il faut que ce soit par un groupe de salariés, et ils doivent agir de concert.

Dans les provinces de «common law», contrairement à notre Code, le ralentissement d'activité est une grève au sens du Code canadien du travail (par exemple, la grève dite perlée ou grève du zèle), parce que l'un des critères de la grève dans cette interprétation est que l'objectif de la cessation (ou de la réduction) de travail est de diminuer la production.

Selon Gaston Nadeau, c'est à partir de 1964, avec l'adoption au Québec du Code du travail que l'on peut situer avec certitude la fin de la période de la grève-rupture: depuis cette période (arrêt de la Cour d'appel du Québec dans l'affaire Commercial Photo Service Inc.), la grève ne fait que suspendre l'exécution du contrat individuel de travail, elle ne le rompt pas.

Maintenant que l'on sait ce qu'est une grève, quand la législation québécoise s'applique, il faut se demander ce qui fait qu'une grève soit légale ou illégale.

Au Québec, contrairement à ce qui se passe en France, le législateur a pris soin de définir précisément les conditions d'exercice du droit de grève: le tribunal n'a donc qu'à appliquer le texte du Code du travail.

A part les trois conditions reprises plus haut (arrêt, concerté, d'un groupe de salariés) le droit de recourir à la grève est ensuite réservé à l'association accréditée qui doit l'avoir acquis selon le Code (il y a exception partielle lors d'une négociation en cours d'une première convention collective).

Dès lors qu'une convention collective lie les parties, toute grève est interdite pendant sa durée (sauf si la convention prévoit une révision avant terme).

Mais l'association accréditée ne pourra déclencher une grève légale que si elle y a été autorisée par un vote majoritaire, au scrutin secret.

Le Code interdit la grève ou la restreint pour certains corps de métier (policiers, pompiers, services publics).

L'auteur s'est également attaqué aux effets juridiques importants de la grève sur les prestations d'assurance-chômage, sur l'aide sociale et le supplément au revenu garanti, ainsi que sur les bénéfices accessoires de la convention collective (ancienneté, vacances, assurance-vie et autres avantages sociaux), qui sont loin de tous profiter au salarié-gréviste.

LE STATUT JURIDIQUE DU SALARIÉ-GRÉVISTE QUÉBÉCOIS
par Gaston Nadeau
publié par
Les Presses de l'Université Laval, à Québec

DONOHUE INC.

André P. Marcoux

M. Edward P. Walsh, président et chef de la direction de Donohue Inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. André P. Marcoux au poste de vice-président exécutif de Donohue Malbaie Inc. et de Donohue Charlevoix Inc. M. Marcoux est également vice-président senior de Donohue Inc. et responsable des opérations à Clermont.

CET ÉTÉ, ON PREND MIAMI D'ASSAUT...

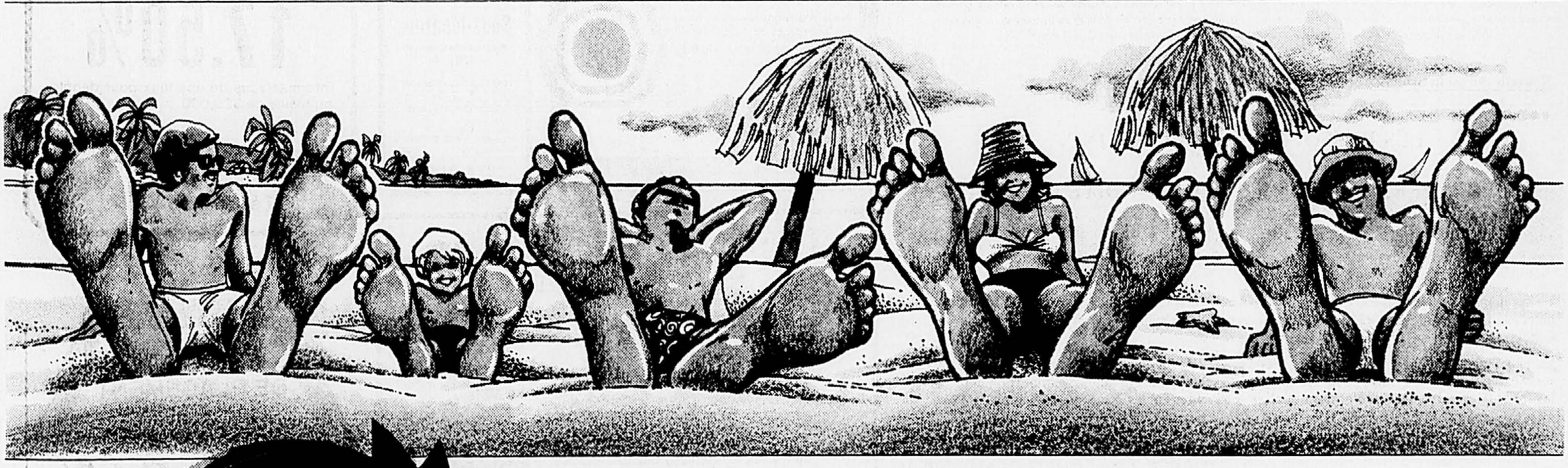

Tout un pied de nez au prix!

MONTREAL
A compter de
194$
seulement.
Montréal Miami
aller-retour simple ou
188$
pour Montréal Tampa

Les Américains nous attendent de pied ferme!

Air Canada et votre agent de voyage vous équipent de la tête aux pieds...

1. À compter de seulement **114$** le Tahiti Motel, de Miami Beach, 7 nuits, occupation double
2. Et sans frais... Panier de fruits tropicaux, sac d'emplettes, cocktail de bienvenue, tennis, chaise longue. Escompte de 10% sur le boire et le manger
3. Louez une sous-compacte pour aussi peu que **69$** U.S. par semaine.

Ces forfaits de Fairway, Américanada et Tours-Maison sont en supplément au tarif aérien.

Air Canada et votre agent de voyage vous renseigneront sur d'autres forfaits en Floride, en Californie et au Texas.

Ces tarifs s'appliquent aux départs du mardi au jeudi inclusivement. Renseignez-vous auprès d'Air Canada ou de votre agent de voyage pour connaître les conditions rattachées à ces tarifs.

AIR CANADA

Toute notre équipe vous souhaite de bonnes vacances!

Détenteur d'un permis du Québec

TORONTO

(Indice composé 300 titres)

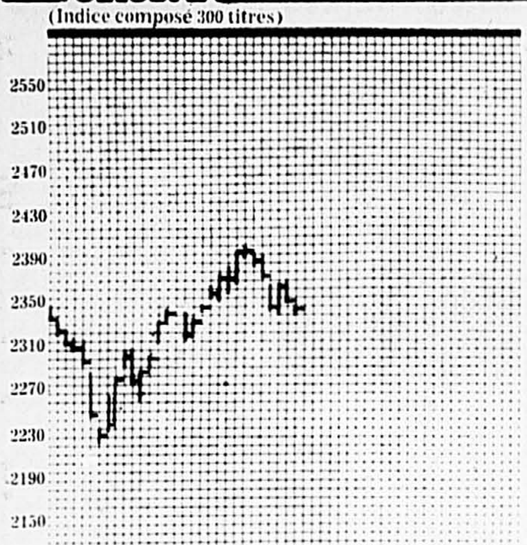

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE INDUSTRIEL		
	HAUT	2345.28
	FERMETURE	2344.68
	BAS	2340.85

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS 5,902,000

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

	Ferm.	Var.
300/COMPOSÉ	2344.68	−1.73
SERV. FINANCIERS	1458.13	+2.98
MINES ET MÉTAUX	2350.25	+26.87
PÉTROLES ET GAZ	4824.23	−14.33
INDUSTRIELLES	1667.90	+3.40

par la PRESSE CANADIENNE

TORONTO — L'indice composé de la Bourse de Toronto a fini la journée de vendredi en recul de 1.73 à 2344.68. Mais les gains étaient plus nombreux que les pertes, soit 317 à 197 et 242 titres étaient stables. Le volume était de 5.9 millions d'actions et la valeur de $111.2 millions.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
A-B					
A.G.F.M	210	$7½	7½	7½	− ⅛
AMCA Int	2084	$26	25½	25½	− ¾
Abv Gin w	±100	$12½	12⅜	12½	
Abtl Prce	714	$27	26¾	26¾	− ¼
Abitbi 10	118	$42¾	42¾	42¾	− ¼
Acklands	±50	$14½	14½	14½	
Adanac M	2500	230	230	230	+ 10
Afton Min	2730	$55½	55½	55½	
Agnico E	34550	$11¾	11⅛	11⅛	− ⅝
Agra Ind A	1100	$9	9	9	
Albany	10610	215	211	215	+ 5
Alt Energy	9600	$26¼	25¾	25¾	− ½
Alta Nat	500	$25	25	25	− ¼
Alcan	48859	$39	38¾	39	
Algo Cent	±3	$19¼	19¼	19¼	
Algoma St	613	$47⅞	47⅞	47⅞	+ ⅜
AStel p	2000	$22	21⅞	21½	− ¼
Algon pr	120	$10½	10½	10½	
Alum 3rd p	100	$21¾	21¾	21¾	
Am Eagle	18263	435	405	435	+ 10
Am Leduc	5500	67	63	63	− 5
Andres W A	3050	$14	13¾	14	+ ¼
Ang Am 6¼	25	$48¾	48¾	48¾	
Ang CT 4½	100	$20¼	20¼	20¼	
Ang CT 290	±70	$24	24	24	
Ang D Gld	5500	410	390	400	− 15
Ang U Dev	4500	155	150	150	
Aquitaine	7315	$56½	55½	55¾	− 1⅛
Argosy	700	61	61	61	− 1
Args 250 p	250	$24¼	23	24¼	
Argus B pr	±50	$22¼	21	21	
Argus C pr	1200	$7¾	7⅜	7⅜	− ⅛
Asamera	3800	$16½	16⅜	16⅜	− ⅛
Asbestos	500	$38½	38½	38½	− ¼
Asoc Porc	2100	$7⅛	7	7	
Astral	200	$5⅜	5¼	5¼	
Atco I	6843	$8¾	8⅝	8⅝	− ⅛
Atco II	500	$8½	8½	8½	
Atl C Cop	6500	130	130	130	+ 5
Atlas Yk	6500	115	112	112	
Augmitto	4900	415	400	400	− 20
Ato Hard A	1080	$12⅝	12⅜	12⅜	
BC Sugar A	650	$20	19¾	20	+ ⅛
BC Sugar P	100	$10	10	10	
BP Can	7726	$45½	45	45¼	− ⅜
Bachelor	1500	475	470	470	− 10
Bakertalc	20700	110	100	110	+ 5
Banister C	1000	$7¼	7¼	7¼	
Bank BC	250	$47¾	47	47	− 1
Bank Mtl	34094	$29	28¼	28⅞	+ ⅛
Bk Mtl 285	6475	$34	33½	33¾	+ ⅛
Bank N S	18524	$28	27⅝	27⅞	− ⅛
Bankeno	1800	$9	9	9	
Barbecon	450	$15	15	15	
Barex	134300	20	3	7½	− 12
Bary Expl	7600	122	110	122	
Basic Res	2600	$11¼	11⅛	11⅛	
Baton B	50150	$17½	17	17	− 1
Bell Canad	57716	$19⅝	19⅛	19⅜	
Bell B pr	±50	$57⅜	57⅛	57⅜	
Bell C pr	150	$20¼	20¼	20¼	− ¼
Bell 1.80	950	$16	15⅞	16	
Bell 2.05	5435	$20⅞	20⅝	20¾	− ⅛
Bighart O G	22955	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Bl Hawk	4900	48	48	48	− 1
Black Phot	200	$34	34	34	− ½
Blackwod	100	405	405	405	− 20
Blake Res	3700	$7¼	7⅛	7¼	+ ¼
Bluesky	3370	$9⅛	9⅛	9¼	− ⅛
Bluesky pr	250	$8⅞	8⅞	8⅞	− ¾
Bomac A	300	$9	9	9	
Bombdr A	550	$14⅞	14⅝	14½	
Bombdr B	125	$14	14	14	− ¼
Bonza O	10084	$8¾	8½	8¾	+ ⅛
Bonanza W	4987	160	150	150	− 10
Bow Valy	54815	$18¾	18½	18½	− ¼
Bow Vly 7	450	$79	79	79	− 1
Bow Vly R	3130	$11⅞	11⅝	11¾	+ ⅛
Brador Res	25070	$15⅜	15⅛	15⅜	− ⅛
Bramalea	1700	$25	24½	24½	
Brscn A	124847	$35¼	34½	34¾	
Brenda M	5000	$26½	26½	26½	+ ½
Brinco	10614	$9⅛	8⅞	9	− ⅛
Brinco p	452	$5⅝	5⅜	5⅜	
Br Am Bnk	570	$75	75	75	
BCFP	6687	$18¾	18⅛	18⅛	− ¼
BCRIC	81850	495	490	495	
BC Phone	4433	$15⅜	15⅛	15⅛	− ¼
BCPh 4½ p	100	$37	37	37	− 1
BCPh 4¾ p	±20	$38¾	38¾	38¾	
BCPh 1956	±50	$40	40	40	
BCPh 5¾ p	120	$47¼	47¼	47¼	− 1
BCPh 6 pr	140	$51	51	51	− 1
Broul Reef	3600	182	174	174	− 11
Brunswk	8020	$17⅜	16⅝	17¼	+ ⅜
Budd Can	595	$8¼	8¼	8¼	
C					
CC Yachts	200	415	415	415	
CAE	4355	$35⅜	34¼	34¾	− ⅛
CCL Ind	2910	$9⅞	9¼	9¾	− ⅛
CIL	400	$36¾	36	36¼	− ¼
CME Res	5500	300	300	300	
Cad Frv	14200	$4¾	42	43	+ 1
Cad Frv A	1796	$7⅛	6⅞	6⅞	− ⅛
Cad Pow A	30891	19	18⅝	18⅝	− ⅜
Cal P 4½ p	±50	$43	42¾	42¾	
Cal P 5 p	±10	$47½	47½	47½	
Cal P 9.75	155	$89½	89¼	89½	− 3¼
Cal P 2.36	1000	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Cal P 1.40	5500	$19	18⅞	19	− ⅛
Calvrt Dfe	1800	$7¼	7	7	− ¼
Calvert	4800	155	145	150	− 5
Camchib	13520	$7½	7	7½	
Camel O G	2400	$7⅜	7⅛	7½	− ⅛
Camflo	4090	$30⅞	29½	30¼	− ¾
Camp RL	40875	$20½	19	19½	− 1⅛
Camp Res	1000	$15¼	15¼	15¼	− ½
Can Cem	2755	$14¾	14½	14½	
CCem 2 p	200	$15¾	15¾	15¾	− ¼
CDC	34211	$13½	12¾	13½	+ ¾
CDC pr B	2150	$136	130	134	+ 4¾
CDC 1980	27925	$19⅞	18¾	19⅛	+ ⅛
Can Malt	2175	$43⅛	41⅜	41⅜	
C Nor West	4600	$41¼	40¾	41¼	+ ¼
CanP Ent	33258	$24⅛	23⅝	24	+ ⅛
C Packrs	750	$35¾	35½	35½	+ ½
Can Perm	42094	$27⅛	27	27¼	− ¼
CPerm 6¾	4200	$32⅝	31½	32	− ⅝
CS Pete	11390	$13½	13	13	− ½
Can Trust	805	$28⅛	28	28	
C Trust 7¼	3301	$21	21	21	− ⅜
C Tung	300	$40	39½	40	− ⅞
Cdn Arrow	500	105	105	105	− 5
CC Man Y	800	$12	12	12	
C Curtis	200	106	106	106	
C Formst	500	$6¾	6¼	6¼	
CG Invest	2000	$27	27	27	
C Hydro pr	1800	$14½	13⅞	14½	+ 1½
Cl Bk Com	29632	$29½	29	29¼	+ ¼
CIBC 2.05 p	6470	$24⅞	24⅝	24⅝	− ⅜
C Lencour	6500	70	69	69	− 1
C Marconi	1600	$34⅞	34½	34½	+ ⅛
CNat R	13520	$19	18¼	18¾	+ ¼
C Ocdental	8287	$16½	16¼	16⅜	− ¼
C Ocdntl p	300	$23	23	23	
CP Ltd	30944	$47¼	46¾	47⅛	− ¼
CPL A p	500	$7½	7½	7½	
C Reserve	400	$25½	25½	25½	
Cdn Tire	100	$33¼	33¼	33¼	
Cdn Tire A	2856	$34⅛	34	34⅛	
C Util 4¼ p	200	$37	37	37	
C Util 5 pr	±10	$42	42	42	
CUtil 6 pr	±10	$49¾	49¾	49¾	
CU 10¼	800	$22⅞	22½	22½	− ¾
C Util 9.24	200	$21½	21½	21½	+ 1
CUtil 2nd D	±75	$23⅞	23⅞	23⅞	
CUtil 2nd E	100	$22½	22½	22½	− ¼
CWN 5½ p	±25	$8⅞	8⅞	8⅞	
Canbra	500	$9⅞	9¾	9¾	− ⅛
Candel Oil	400	$43	42¾	42¾	− ⅜
Canrav	7600	190	175	190	+ 10
Canron A	3850	$17¼	17⅛	17¼	− ¼
Canusa	25900	390	380	385	
Canusa w	11950	160	140	142	− 13
Cnwst Fin p	1200	$23	23	23	
Cara	1500	$6¼	5¾	6	− ⅛
Cara A	1400	$5⅞	5⅝	5⅝	− ⅛
Carl OK	6725	$8	7⅞	7⅞	− ⅛
Carl A p	100	$19	19	19	− ¼
Carl B p	100	$24⅛	24⅛	24⅛	
Carma A	3800	$18¼	17⅞	18¼	+ ¼
Carma 8¾	200	$16⅝	16½	16½	− ⅛
Carma cvp	6300	$21⅜	21⅛	21⅜	+ ⅛
Carolin M	345	$36	35½	35½	− ½
Cassidy L	1350	$5⅜	5⅛	5⅛	− ¼
Celanese	6225	$13½	13⅜	13⅜	
Celanes 1 p	300	$9⅛	9⅛	9⅛	− ⅛
Cent Pat	500	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Chncllr	5700	410	400	410	+ 5
Charter Oil	100	240	240	240	
Cherokee	4500	$9½	9½	9½	
Chib Kav	72000	40	39	39	+ 1
Chieftain D	2254	$24	24	24	+ 1¼
Chromaco	500	290	290	290	− 10
Chrysler	6502	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Clarion	2500	$8¼	8	8¼	+ ¼
Coastal A	1300	$7¼	7	7	− 1
Coho A	9225	$13⅜	13¼	13½	+ ½
Coin Lake	2000	81	81	81	− 4
Color Y W	200	$5½	5½	5½	+ ⅛
Cmplx	4800	241	241	241	+ 1
Comiesa	3900	120	115	115	− 10
Cominco	9083	$68½	68	68½	− ¾
Cominco A	825	$21¾	21¼	21¼	− ½
Comrcl O G	800	335	320	335	+ 25
Cmplg	3300	$16⅜	16	16⅜	+ ⅜
Coniagas	1200	255	250	250	− 5
Con Bath A	2400	$27	26⅝	26¾	− ¼
Con Fardy	3516	300	286	300	+ 15
Con Copper	2800	135	125	130	− 5
C Durham	9100	340	325	330	− 10
C Marben	5600	142	140	140	− 3
Cons Prof	9100	265	255	265	+ 10
C Rexspar	1040	63	63	63	
Consoltex	500	$5	5	5	
Con Distrb	2200	$10⅜	10⅛	10⅜	
Con Glass	150	$18	18	18	− ½
Conventrs	1700	$12½	12¼	12½	− ¼
Conwest A	900	$7⅛	7	7	
Conwest B	1725	$6⅝	6⅜	6½	+ ⅛
Cop Fields	4200	$21	20	20¼	+ ¼
Corby vt	200	$29	29	29	
Corby B	100	$26¾	26¾	26¾	
Corp Food	1245	$39	36	39	+ 3
C Falcon C	14230	$15½	15	15	− ½
Coseka R	13756	$20¼	19¾	19¾	− ¼
Coseka 7 p	900	$10	9⅞	10	+ ⅛
Cosfain Ltd	±15	$12⅝	12⅝	12⅝	
Courvan	1500	89	89	89	− 3
Craigmt	900	$5½	5⅜	5⅜	
Crain R L	342	$14¼	13⅞	14¼	+ ½
C Zelrba A	1234	$33	33	33	
Cullaton	3800	$13¼	12½	12½	− ⅜
Cuvier M	1400	70	70	70	− 4
Cyprus	20715	$26⅞	26	26¼	
Czar Res	17560	$10½	10⅜	10⅜	− ⅛
Czar un	2600	$11	11	11	+ ¼
D-G					
DRG Ltd A	1000	$8½	8½	8½	
Dalco Pet	3300	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Daon Dev	19460	$12¾	12¼	12⅜	+ ⅛
Daon 8¾ p	2700	$7½	7⅛	7⅛	− ⅜
Daon 9½ p	200	$7⅞	7⅞	7⅞	− ⅛
Dejour Mn	13400	105	99	99	− 5
D Eldona	4800	212	205	205	− 5
Delhi Pac	15200	139	134	139	+ 5
Denison	13310	$45¼	43¾	44¼	+ ⅞
Dicknsn A	2801	$6⅛	5⅞	6	− ⅛
Dicknsn B	5801	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ⅛
Digtech	600	$10⅞	10¼	10¼	− ⅜
Discovry	6550	261	260	260	− 3
Dist Tr A	750	425	425	425	
Dofasco A	1628	$47¼	47⅛	47¼	+ ⅛
Dfs 235	1300	$21⅜	21¼	21¼	− ⅛
Dofasco wt	1080	$11	10⅞	11	− ¼
Doman I	4820	$9⅛	9⅛	9⅛	− ⅛
Dome Cda	74890	$9⅞	9⅝	9¾	− ⅛
Dome Mine	30950	$25⅛	23	23½	− 1¾
D Pete	178999	$22	21⅜	21¾	− ¼
DPete A p	700	$16¾	16⅝	16¾	+ ⅛
DPete B p	100	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
D Citrus	2320	$6¾	6½	6¾	+ ¼
DExplor	6250	175	172	175	
Dom Store	200	$22⅞	22⅞	22⅞	− ⅛
D Textile	750	$20⅛	20	20	
Domtar	9202	$36¼	36	36¼	+ ⅛
Domtar pr	450	$9	8¾	8¾	− ⅛
Dr Mc C A	2870	$12½	12¼	12¼	
Drumnd P	4550	$8¼	7¾	8	+ ⅛
Dunraie	1000	219	219	219	− 6
Du Pont A	1271	$35½	35	35¼	+ ½
Dustbane	100	$13½	13½	13½	− ¼
Dylex Ltd	300	$20	20	20	+ ⅜
Dynamar	14840	$7	6½	6½	− ⅜
E-L Fin	15900	$15¼	15⅛	15⅛	− ⅛
Est Mirtic	1810	430	430	430	
East Sul	827	330	320	330	
Echo B Un	2200	$38	37½	37½	− ½
Ego Res	11500	159	145	154	− 2
Elhom	11030	$31¼	30¾	30⅞	+ ¼
Emco	325	$15¼	15	15	
Exquisite	100	230	230	230	
Exfndcar	750	$15⅜	15⅜	15⅜	
Extd A	600	$15	15	15	
FCA Intl	92850	$7¼	6⅞	7⅛	+ ⅜
Fibrg Nik	1175	$102	101	102	
Fed Ind A	2130	$15⅝	15¼	15⅝	+ ⅜
Fidelty Tr p	±62	$13	13	13	
Firan Gndl	8650	235	230	230	+ 5
F Calgary	±25	385	385	385	
F Ctv Tr D	300	$7	7	7	
F Mar	1500	274	270	270	
Foodex p	±50	$5⅛	5⅛	5⅛	
Ford Cnda	1350	$49½	49	49½	+ ½
Francana	4219	$25⅞	24¾	25¼	− ⅛
Fraser	200	$27	26½	27	− ½
Fruehauf	2900	$15⅞	15½	15⅞	− ⅛
G M Res	875	485	485	485	
Gallaco	829	325	315	325	+ 10
Galveston	2000	245	240	245	+ 5
Gaz Metr	1400	$6	6	6	
Gaz 5.40 p	±6	$43¼	43¼	43¼	
G Distrb A	11800	$19½	19	19½	+ ¼
G Distrb w	25500	$11¾	11½	11½	+ ¼
GMC	2447	$67¼	66⅞	67¼	− ⅛
Genstar L	9230	$37⅛	37	37	− ⅛
Gnstar 2.35	2500	$38¾	38⅛	38½	− ½
Geocrude	7500	375	370	375	
Giant Yk	3000	$18¾	17½	17½	− 1½
Gibraltar	4850	$11	10½	10½	− ½
Goldale A	16150	$8⅞	8⅜	8⅞	
Goldund M	8200	140	133	132	− 2
Goodyear	100	$25	25	25	
Gratt G A	9709	$16	16	16	
Grandma	21995	$11⅞	11¼	11½	− ⅛
Granduc	2200	230	215	225	
G L Nickl	5000	95	90	95	+ 2
GL Forest	7019	$85¼	85	85	
GN Fin	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
GW Steel A	3250	$7⅞	7⅝	7⅞	+ ⅛
G West wt	1500	220	215	220	+ 35
G Goose	1000	$7⅞	7¾	7¾	+ ⅛
G Goose 9¾	1000	$8¼	8¼	8¼	− ¼
Greyhnd	517	$18⅛	17⅞	17⅞	− ⅛
Guar Tr p	100	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Gulf C	194793	$27⅞	27	27¼	− ⅛
Gulfstrem	10917	$7⅞	7⅛	7⅞	− ⅛
Gulfstrm w	±42	215	215	215	
H-L					
HCI Hldg A	1258	$13¾	13½	13¾	+ ¼
HCI Hldg B	100	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
HCI Hld w	3537	400	370	370	− 5
Haley	2400	$7½	7¼	7⅜	
Halifax D	700	370	370	370	+ 40
Hardee	2900	75	73	75	+ 2
Hard Crp A	4175	310	305	310	
Harlequn A	2150	$29½	29½	29½	
Harris A	3100	$9¼	9	9¼	+ ⅛
Hawker	1710	$23¼	23	23	− ⅛
Haves D	631	$8	8	8	− ⅛
Heritage	200	$18¾	18¾	18¾	− ⅛
Heritage A	1000	$17½	17½	17½	+ ⅛
Highfield A	11700	380	375	380	+ 5
Highwood	2000	360	360	360	
Hollinger	250	$48½	48½	48½	+ ½
Howdn DH	100	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
H Bay Mng	2045	$30½	30⅛	30⅛	− ¼
H Bay Co	16037	$27⅛	27⅛	27½	+ ¼
HBC pr	2092	$16	15¾	16	+ ⅛
HBOG	252440	$36⅝	35¼	36	+ ½
Husky Oil	25235	$17¼	16⅞	17	− ⅛
Husky B pr	100	$34½	34½	34½	
Hydra Ex	12500	100	99	99	− 1
IAC	108280	$11⅜	11	11⅛	− ⅛
IAC 4½ p	130	70	70	70	
IU Intl	3625	$19½	19½	19½	− ¼
Imasco	824	$35⅞	35⅜	35⅞	+ ¼
Imasco B p	2325	$41	40	41	+ 1
Imp Oil A	25107	$34⅞	34½	34½	− ½
Imp Oil B	200	$34½	34½	34½	− ⅛
Inco	42674	$25⅛	25¼	25¼	− ⅛
Inco 7.85	±56	$17⅞	17⅞	17⅞	
Indal	400	$17⅛	17⅛	17⅛	− ⅛
Indusmin	100	$16¾	16¾	16¾	
Inland Gas	4350	$17	16¾	17	+ ¼
Inland G p	100	$9	9	9	− ⅛
Infer-City	7740	$16½	16½	16¼	− ⅛
Int Div	500	425	425	425	+ 50
IBM	412	$70¼	70¼	70¼	+ ¾
Int Mogul	367	$10½	10½	10½	− ⅛
I Mogul A	600	$12	12	12	
Intl Thom	900	$6½	6⅜	6⅜	+ ⅛
Intpr Pipe	8276	$15⅛	15⅛	15⅛	
Ipsco	200	$32½	32½	32½	
Inverness	270	$6	6	6	
Invern w	290	125	125	125	
Inv Grp A	125	$23	23	23	
Irwin Toy	28513	$13½	13⅜	13⅜	+ ⅛
Island Tel	100	$14⅞	14⅞	14⅞	− ⅛
Ivaco	500	$28½	28½	28½	− ½
J Q Res	11900	250	245	250	
Jannock	6351	$13¼	13	13¼	+ ½
Jannock 8	237	$10¼	10¼	10¼	
Janock wt 2	4400	$7	7	7	
Jorex Ltd	100	88	88	88	− 1
Joutel	3600	$6¼	6	6	− ¼
Kam Kotia	3200	435	420	425	− 10
Kelsey H	200	$39¾	39½	39½	− ½
Kerr Add	23392	222	211½	211½	− 5⅛
K Anacon	28600	140	136	136	− 4
LK Res B	200	495	495	495	
La Luz	200	450	425	450	+ 100
Labatt A	12620	$28¼	27⅝	28¼	+ ⅜
Lacana	8050	$9	8⅝	8⅞	− ⅛
Lacana w	200	470	470	470	− 10
Laidlaw A	400	$9⅛	9⅛	9⅛	− ¼
Laidlaw B	1316	$9¼	9¼	9¼	
Laidlaw 8	400	$6½	6½	6½	
LOnt Cem	3582	$8	7½	7¾	− ¼
L Shore	7827	$27	23¼	23⅝	− 2⅜
Larder Res	9700	110	105	106	− 4
Lasitr Km	12000	130	100	125	+ 25
Laurasia	8000	110	105	105	− 2
Lau Fin p	300	$13	13	13	
Lava Cap	2800	$6⅜	6⅛	6⅛	− ¼
Leigh Inst	1900	$15¾	15⅛	15⅜	− ⅛
Liberian	500	315	315	315	
LL Lac	4919	$23½	22⅞	22⅞	− 1⅜
Loblaw Co	5250	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Lob Co pr	100	$21	21	21	
Lob Ltd Ap	±50	$13	13	13	
Lochiel A	2877	360	345	345	− 20
Lochiel B	1720	315	300	315	
Lochiel 9 p	1930	$11⅜	11¼	11¼	
Lumonics	5820	$19⅞	19⅝	19¾	− ⅛
Lynx Can	10100	155	150	152	− 6
Lyfton M	6500	160	156	156	+ 4
M-O					
MDS H A	300	$13½	13	13½	
MICC	100	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
MICC A	580	$23	23	23	
MPG Inv	100	$14	14	14	+ ¾
MSR Exp	2199	$14½	14⅛	14¼	− ¼
MSZ Res	32460	330	320	320	+ 5
MSZ Res w	6600	135	126	135	+ 15
MTS Inter	6600	95	95	95	+ 8
Mcknz	1700	$8½	8¼	8½	+ ⅜
Mclan H X	13746	$13¾	13½	13⅝	+ ⅛
Mclan H Y	8400	$13¾	13½	13⅝	+ ⅛
Macmillan	19667	$43½	42¼	42¼	− 1¼
Mcmiln 200	923	$29¼	28¾	28¾	− ¾
Mcmiln 208	6447	$25⅞	25¼	25½	
Madeline	1802	215	215	215	+ 5
Madsen	1900	185	180	180	− 2
Magna A	1680	$11¾	11⅜	11¾	+ ⅜
Magnetics	1200	185	183	185	− 5
Maislin I	400	440	440	440	
Maistc Wil	4200	450	430	430	
Malartic	2100	$6⅛	6	6	
Man Bar	3400	104	102	104	+ 1
Maritime	656	$21½	21½	21½	− ¼
Mar T 940	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅝
Mar T 765	600	$7	7	7	
Mark Spnc	1450	$11	11	11	
Mass Fer	7990	445	440	440	− 5
Mas F A	3800	$17½	17⅜	17½	
Mas F B	6900	$17½	17⅜	17⅜	− ⅛
Matchan	14060	94	85	86	− 8
Maynard	1500	$6½	6½	6½	
Mc Adam	6000	73	70	70	− 1
Mc Intyre	200	$61	61	61	+ 3
McLghl w	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Melcor	2300	$23¾	23⅝	23¾	− ¼
Mentor	2675	$9	8¾	8¾	− ¼
Mercantil	800	$22¼	22¼	22¼	− ¼
Merland E	35260	$9½	9⅛	9½	
Merland p	400	$24¾	24½	24¾	
Meston	800	$6⅞	6¾	6⅞	
Minrl Res	12683	229	225	228	− 2
Mitel Corp	63433	$43	41⅜	41⅝	− 1⅜
Moffat A	±50	$19¾	19¾	19¾	
Molson A	14232	$28¼	28¼	28¼	− ⅜
Molson B	3100	$25¾	25¾	25¾	− ¼
Monenco A	250	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅛
Moneta P	2050	145	140	140	
Moore	32790	$44¾	44	44¾	+ 1⅛
Morisn	8700	400	395	395	− 5
Murphy	2165	$35¼	34	34½	− ¾
N B Cook	1650	$5½	5½	5½	− ¼
NBU Mine

TORONTO (REVUE DE LA SEMAINE)

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1981 Haut	1981 Bas
A-B							
A.G.F.M	11281	$7⅜	7½	7½	- ⅛	7⅝	6
AMCA Int	8940	$26½	25½	25½		26½	25½
Aby Gin w	400	$14	13½	13½	+ 1	16	12½
Abti Prce		3472	$27⅛	26½	26¾	- 1/16	½
Aby Gin w	400	$14	13½	13½	+ 1	16	12½
Abti Prce	3472	$27⅛	26½	26¾	- ¼	32¼	22⅛
Abitbi 7½p	z10	$33¼	33¼	33¼		39	33
Abitbi 10	1117	$43	42¾	42¾	- ¾	50	42¾
Acklands	3700	$14⅜	14⅜	14⅜	- ¼	15⅞	13½
Acklnd 2p	150	$13¾	13¾	13¾		14½	12½
Adanac M	9900	230	211	230	+ 5	425	210
Advocate	1000	164	164	164	- 26	225	125
Afton Min	23137	$55⅝	54¾	55½	+ ¼	58¼	45
Agnico E	54066	$13⅜	11⅛	1127	- 17⅜	18½	11⅛
Agra Ind A	4375	$9	8½	9		10⅜	8½
Ahed C	z200	65	62	62		95	64
Akaitcho	1700	150	130	130	- 20	260	130
Albany	50110	225	210	215	+ 1	330	180
Alt Energy	55553	$27½	25¼	25¾	- 1¾	27¾	23⅛
Alta Nat	62210	$25½	24¼	25	+ ¼	25½	19
Alcan	147786	$39	38⅛	39	- ⅛	47½	37¼
Algo Cent	1940	$18¾	18½	18¾	- ¼	24	18
Algoma St	4179	$48¼	47½	47⅞	- ⅛	49¼	37¼
Algoma St p	12680	$22⅜	21½	21½		23½	19¼
Algon pr	120	$10½	10½	10½		10½	9
Alum 3rd p	7545	$22½	21¾	21¾	+ ¾	24	20
Amcan	500	36	360	360		445	200
Am Eagle	84600	440	400	435	+ 35	5¾	365
Am Leduc	41200	68	60	63	- 2	120	60
Andres W A	7345	$14¼	13½	14	+ ⅛	17¼	12¾
Andres W B	600	$13¾	13¾	13¾	- 1⅛	16¾	13¾
Ang Am 6¼	110	$48½	48½	48½	- 1½	56	48½
Ang CT 4½	430	$20½	20¼	20¼	+ ¼	22¾	20
Ang CT 265	250	$21¼	21¼	21¼		26	21⅜
Ang CT 290	270	$24	24	24		28½	24¾
Ang CT 315	665	$27½	26½	27½	+ ¾	30	25¼
Ang D Gld	17700	425	390	400	- 25	460	360
Ang U Dev	8100	155	140	150		265	140
Aquitaine	42610	$58½	55½	55¾	- 3	61¼	38¼
Arbor C	2125	460	450	450	- 10	5¼	420
Argosy	8700	63	61	61	- 2	159	60
Argus	140	$11½	11½	11½	+ ½	13	10½
Args 250 p	395	$23	23	23	+ ¼	24	22
Args 260 p	200	$21½	21½	21½	+ ½	24	21
Argus B pr	525	$22½	21½	21½		25	21¼
Argus C pr	6400	$7½	7¼	7⅜	+ ¼	7¾	6⅛
Asamera	28050	$17⅜	16⅜	16⅜	- ⅜	21½	16¼
Asbestos	6721	$39	38½	38½	- ¼	43½	27½
Asoc Porc	5029	$8	7	7	- 1	13½	7
Astral	3800	$5⅜	485	5¼	+ 45	5⅞	380
Atco I	12193	$9	8⅜	8⅜	- ⅜	10¾	7¾
Atco II	3600	$8⅞	8½	8½	- ½	10¾	7¾
Atl C Cop	10500	130	121	130	+ 2	180	120
Atlas Yk	42100	117	112	112	- 5	210	110
Augmitto	42250	430	390	400	- 10	7¾	390
Ato Hard A	2670	$13	12⅝	12⅜	+ ⅛	13¼	10
BBC M p	100	$19	19	19	- 1	22⅛	19
BC Sugar A	4286	220	193⅜	20		24½	19⅜
BC Sugar P	450	$10	10	10	+ ¼	11¾	9¾
BP Can	68989	$46⅛	43	45½	+ ⅞	48½	36½
Bachelor	8450	$5	470	470	- 10	67⅛	450
Bakertalc	49600	114	100	110	+ 4	205	94
Banister C	3700	$7⅜	7¼	7¼	- ⅛	15¾	6⅞
Bank BC	7614	$48⅜	45½	47	- ¼	48⅜	40¼
Bank Mtl	218641	$29	28⅛	28⅜	+ ⅜	33½	27¼
Bk Mtl 285	31275	$34⅞	33½	33¾	+ ⅜	34⅜	32½
Bank N S	118103	$28⅞	27⅝	27⅞	- ⅛	34¼	27
Bankeno	11000	$9⅛	9	9		10⅛	8½
Barbecon	2850	15	14¾	15	+ 1	15½	14
Barex	201920	27	3	7½	- 20	42	3
Bary Expl	24100	125	110	122	- 3	164	110
Basic Res	16811	$12	11	11⅞	- ⅞	14	8¼
Bathrst p	1150	$11¼	11¼	11¼		11⅜	11¼
Baton B	72050	$18	17	17	- 1	19¼	17
Bay Mills	3000	$57⅛	57⅜	57⅛		61½	53⅜
Becker B p	2000	$15½	15¼	15¼	+ ¼	15½	12¼
Belding	2000	250	245	250	+ 25	275	225
Bell Canad	386844	$19½	19⅛	19⅜	+ ¼	20	18
Bell A pr	140	$57⅛	57⅛	57⅞	+ 1⅞	58¼	55¼
Bell B pr	z100	$57⅜	57⅜	57⅜		58½	54
Bell C pr	975	$21	20¼	20¼	- ⅜	23¾	20¼
Bell D pr	z40	$57⅜	57⅜	57⅜		59	54¼
Bell 2.28	400	$29	29	29	+ ¾	30	27
Bell 1.80	3860	$16¾	15⅞	16		19	15⅞
Bell 1.96	2057	$23	22½	22¾	+ ¼	24	21½
Bell 2.05	32365	$21	20⅛	20¾	+ ⅜	22¾	19¾
Beth Cop	z40	$37⅜	37⅜	37⅜		40	31
Bighart O G	42905	$8⅜	7⅞	8⅛	+ ⅛	8⅝	6¼
Biltmore I	4600	$11¼	11⅛	11⅛	- ⅛	12¼	8
Bl Hawk	13000	54	48	48	- 4	98	45
Black Phot	14710	$35¼	33	34	+ 1¼	35¼	28
Blackwod	2200	450	405	405	+ 5	5¾	390
Blake Res	8350	$7½	6⅞	7¼	+ ¼	8⅞	6¾
Bluesky	45565	$10⅛	8⅞	9¼	- ⅜	18⅜	8⅞
Bluesky pr	250	$8⅞	8⅞	8⅞	- ¾	18	8⅞
Bomac A	450	$9	9	9		10	8⅝
Bombdr A	2571	$14⅞	13¾	14½	+ 1	16⅞	13½
Bombdr B	275	$14¼	14	14	- ¼	15	13½
Bonanza Oil	78487	$9⅜	8½	8¾	+ ⅜	12	7¾
Bonanza W	49617	200	145	150	+ 5	5⅞	115
Border C	1200	345	325	325	- 15	470	325
Bow Valv	206510	$19¾	18⅞	18½	- ½	21¾	16½
Bow Vly 7	3150	$80	78	79	- 1	84¾	67½
Bow Vly R	180505	$12⅛	11¼	11¾	+ ⅜	13¾	9¾
Bralor Res	101885	$16¾	15⅜	15⅞	- ⅝	18⅞	14½
Bramalea	36245	$27½	24½	24½	- 3	31¼	15⅝
Brascan A	187880	$35¼	32⅞	34¾	+ 1⅜	37¼	31⅝
Brscn 8½	3600	$23¾	23	23	+ ¼	23¾	21
Brenda M	34550	$26½	25⅜	26½	+ 1	30	22¼
Bright A	260	$14½	14	14½		16½	13½
Brinco	70328	$9½	8⅞	9	- ¼	12⅜	8⅞
Brinco p	1019	$5⅞	5⅜	5⅜	- ¼	7	5⅜
Br—Am Bnk	595	575	75	75		77	56
BCFP	37961	$19	17¾	18⅛	- ⅛	24	14¾
BCFP pr	110	$31	31	31		37	31
BCRIC	247545	$5	485	495	+ 5	6⅜	475
BC Phone	23466	$15½	15½	15⅛		17¼	14⅜
BCPh 4⅜ p	z22	$36	36	36		44	36
BCPh 4½ p	100	$37	37	37	- 1	44	37
BCPh 4¾ p	230	$41	41	41		46½	40
BCPh 1956	z50	$40	40	40		47	41½
BCPh 4.84	505	$10½	10¼	10¼	- ¼	12½	10¼
BCPh 5.15	105	$45	45	45		50	45
BCPh 5¾ p	228	$47½	47¼	47¼	- 1½	58	47¼
BCPh 6 pr	182	$51	51	51	- 1	60	50½
BCPh 6.80	2215	15	14⅜	15	+ ⅜	17½	13¾
BCP 7.04 p	887	$15⅛	15	15		18	14½
BCP 10.16 p	19610	$23¼	22¾	23¼	+ ½	25½	22½
BCP 2.32 p	z5	$29⅞	29⅞	29⅞		31½	28½
Brooke pr	z5	$19¼	19¼	19¼		19¼	19¼
Broul Reef	26050	198	174	174	- 20	385	174
Brunswk	41112	$17⅜	16⅝	17¼		18	13¾
Budd Can	2160	$8¼	8	8¼	+ ¼	9¼	7⅛
C							
CC Yachts	678	435	415	415	- 10	480	330
CAE	21575	$35¾	33½	34¾	+ 1¼	35¾	21¾
CCL Ind	26460	$10⅛	9¼	9¾		10¼	6¾
CIL	4418	$36¾	35½	36¼	+ 1	37⅛	33
CME Res	15500	325	294	300	- 35	495	290
Cad Frv	48765	$46½	42	43	- 2¾	47	22½
Cad Frv A	14245	$7½	6⅞	6⅞	- ⅛	8¼	6¾
Cal Pow A	208026	$19¼	18½	18⅝	- ⅛	21½	18
Cal P 4½ p	z50	$43	42¾	42¾		56¼	55¼
Cal P 5 p	z20	$47½	47½	47½		60	60
Cal P 7½ p	z70	$62⅜	62½	62½		76	62½
Cal P 10 p	221	$85¾	85¾	85¾	+ ¾	102	85
Cal P 9.80	z30	$89	89	89		100	93
Cal P 9.75	295	$89¼	89¼	89¼	- 3¼	99	89¼
Cal P 2.36	1000	$20¾	20¾	20¾	+ ¼	24⅛	19¾
Cal P 8¾	z50	$80	80	80		87½	83
Cal P 1.40	13300	$19½	18⅜	19	- ⅜	22½	18½
Calvrt Dle	7100	57⅞	6¾	7	- ⅛	8	430
Calvert	21600	165	145	150		300	145
Camchib	68600	$7½	7	7½	+ ¼	9¾	165
Camel O G	10400	$7⅜	7	7½	- ¼	9⅞	7
Camflo	26355	$34⅞	29½	30¼	- 3¼	43½	29½
Camp RL	129350	$21⅞	19	19½	- 1⅞	24½	18½
Camp Res	3250	$16¼	15	15¼	- 1⅜	20⅜	11¾
Can Cem	16429	$15	14½	14½	- ⅜	16½	12¾
C Cem 6½	283	$11¾	11¾	11¾	+ ¼	13	11
CCem 2 p	10483	$16⅜	15¾	15¾	- ¼	17½	14
CDC	51103	$13½	12½	13½	+ 5⅜	16¼	12½
CDC pr B	14582	$136	127½	134	+ 3¼	164	127½
CDC 1980	89307	$19⅞	18⅝	19⅛		23⅜	18¼
Can Malt	1630	$42½	42	42	- ½	46½	35¾
C Nor West	45729	$42½	40¼	41¼	- 1¼	43½	31
CanP Ent	174375	$24⅞	23⅜	24	- ½	27⅞	22⅜

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1981 Haut	1981 Bas
C Packrs	2789	$35¾	35	35½		36	32½
Can Perm	404638	$28⅜	27	27¼	- 1¼	29½	19
CPerm 6¾	94800	$33⅜	31½	32	- 1½	34¼	21½
CS Pete	46030	$15	13	13	- 1⅞	15⅜	9⅛
Can Trust	29550	$29	28	28⅛	- ⅜	29½	26⅜
C Trust 7¼	7876	$21½	21	21		22	20
C Trust 7¾	100	$20¾	20¾	20¾	+ ¾	23	20
C Tung	7255	$40⅞	37½	40	+ 2½	43	32½
Cdn Arrow	3000	135	105	105	- 20	210	100
CC Man X	1200	$11⅞	11⅜	11⅞	+ ⅜	11⅞	10¾
CC Man Y	4180	$12	11¾	12	+ ½	12	10½
C Curtis	3200	106	106	106		155	101
C Formst	1820	$6¼	6⅛	6⅛		6⅞	450
C Formst sp	z10	$5⅜	5⅜	5⅜		5⅜	5⅜
CGE	100	$37	37	37		38	30½
CG Invest	3200	$27	27	27	- 1	28	22¼
C Hydro pr	3800	$14½	12¼	14½	+ 1½	14½	9½
CI Bk Com	206022	$29½	28¾	29¼	+ ½	32⅛	27
CIBC 2.05 p	40678	$25	23⅞	24⅝	+ ¾	26	23¼
C Lencour	36800	83	68	69	- 13	142	65
C Manoir	3310	$5⅛	490	5		6¼	490
C Marconi	5956	$34⅞	31⅜	34½	+ 3¼	34⅞	21¼
Cdn Nat Res	65615	$19¾	18⅛	18¾	- 1⅛	27¾	18⅛
C Nat 8.50	650	$41	40	40	- 2	59	40
C Occdntal	28712	$17⅜	16¼	16⅜	- 1¼	18⅞	15⅛
C Ocdntl p	1100	$23	22⅜	23	+ ½	24⅞	22½
CP Ltd	169205	$48½	45¼	47⅛	+ 1⅜	50⅜	39⅞
CPL A p	26050	$7½	7½	7½		8⅞	7½
CPL 4 p	2800	$6	6	6	- ⅛	6¾	6
CPL UK p	1000	$5¾	5¾	5¾	- 1¼	6	5⅛
C Reserve	13242	$27	25	25½	- 1½	27¾	17¾
Cdn Tire	350	$33¼	33	33¼	- ¾	35	29
Cdn Tire A	21407	$34⅜	33⅜	34⅛	+ ¼	36¾	30
C Utilties	755	$22⅜	22¼	22¼	- ⅛	23½	22¼
C Util 4¼ p	200	$37	37	37		42	37
C Util 5 pr	z15	$42	42	42		46	42¼
CUtil 6 pr	z10	$49¾	49¾	49¾		58	52½
C Util 10¼ p	2100	$23½	22½	22½	- 1	25½	22½
C Util 9.24	2000	$21½	20½	21½	+ 1	23½	19⅜
C Util 7.30	700	$17	16⅞	16⅞		18	16
CUtil 2nd D	3175	$24¼	24	24¼	+ ⅛	26½	22⅜
CUtil 2nd E	2100	$22¾	22½	22½		25	22½
CWN G 4 pr	800	$6¾	6½	6½		8	6½
CWN 5½ p	155	$9½	9½	9½	+ ⅛	10⅞	9¼
Canbra	5275	$10⅛	9¾	9¾	- ¼	11	7⅛
Candel Oil	2903	$43¼	42¾	42¾	- ¼	43¼	28
Canray Res	17500	190	175	190		345	175
Canron A	12342	$18¼	17⅞	17¼	- 1	18½	16¼
Canusa	106500	390	380	385		395	360
Canusa w	22800	165	140	142	- 18	185	125
Cnwst Fin p	2200	$23	23	23	- ½	25¾	22
Cara	4525	$6¾	5¾	6	- ⅞	8¾	5¾
Cara A	6315	$7	5⅝	5⅞	- 1¼	8⅜	5⅜
Carl OK	24205	$8¼	7¾	7⅞	- ¼	9½	7⅜
Carl A p	1255	$19¾	19	19	- 1	22	19
Carl B p	260	$24⅜	24⅜	24⅜		25⅝	23¾
Carma A	18410	$18⅜	17½	18¼	- ⅜	20⅜	14¾
Carma 8¾	650	$17	16½	16½	- ½	19	16¾
Carma cvp	25235	$21½	20½	21⅛	+ ⅜	22	19
Carolin M	4873	$36⅞	35½	35½	- 1	43	29⅝
Car	2500	$5⅛	480	480	- 32	5⅛	380
Cassidy L	1625	$5⅜	5⅛	5⅛	+ 22	5⅜	400
Celanese	51595	$13½	13⅜	13⅜		14½	9⅛
Celanes 1 p	300	$9⅛	9⅛	9⅛	- ⅛	10⅞	9
Celan 175 p	z43	$14⅜	14¾	14¾		16¾	14½
Cent Pat	20800	$5⅜	5	5⅜	- ⅛	8⅛	5
Centrl Tr	11812	$11¾	10½	10½	- ⅜	12¼	10
Chancellor	26500	425	400	410		6⅞	400
Charter Oil	800	240	220	240	- 5	320	218
Cherokee	34582	$9⅜	9⅛	9½	+ ⅜	10½	7½
Chib Kay	83000	45	38	39	- 1	87	36
Chieftan D	6484	$24½	22½	24	- ½	26	20⅛
Chimo	1200	225	225	225		425	225
Chromaco	1010	300	290	290	- 10	350	225
Chrysler	32354	$7⅞	7⅜	7⅞	+ ⅝	8¾	5¾
CHUM	z31	$15¼	15¼	15¼		15⅜	14½
CHUM B	z24	$13¼	13¼	13¼		15	13¼
Claiborne A	400	130	130	130	- 35	210	115
Clarion	32450	$8½	7⅞	8¼		9⅜	7⅛
Coastal	130	$9¾	9¾	9¾	- 2⅝	12⅜	9⅜
Coastal A	2800	$8⅜	7	7	- 1½	9¾	7
Coch-Dun	100	$10½	10½	10½		10¾	10¼
Cockfield	6459	475	465	475		5	350
Coho A	55930	$13⅜	11⅜	13½	+ 1¾	13⅜	8
Coin Lake	19700	92	81	81	- 9	175	81
Color Y W	600	$5½	475	5½	+ 1¼	5½	425
Comaplex	15599	260	240	241	- 9	365	240
Comiesa	7800	125	115	115	- 25	305	115
Cominco	23958	$70	68	68½	- 1½	72	63
Cominco A	9575	$27½	27¼	27¼	- ¾	24	20
Comrcl O G	17150	350	310	335	- 15	450	290
Computlog	35847	$17½	15⅜	16⅝	+ ⅝	17½	11⅜
Computel	1130	$16½	14¾	14¾	- 2½	18	330
Comtech	3798	425	415	415		425	350
Conduit A	z30	350	350	350		440	420
Coniagas	12610	285	250	250	- 15	5¼	250
Con Bath A	24505	$28	26⅜	26¾	- 1⅛	29⅞	22¼
Con Bath B	560	$26⅜	26⅜	26⅜	- ⅞	28⅞	23⅝
Con Bath p	225	$14	14	14	- ½	17	13
Con Fardy	18216	300	272	300	+ 15	395	270
Con Copper	20450	155	125	130	- 25	175	125
C Durham	38350	380	325	330	- 40	5¾	325
C Marben	23900	146	140	140	- 10	214	140
Cons Prof	53411	290	253	265	- 25	385	215
C Rambler	6400	490	470	480	+ 10	5	450
C Rexspar	3040	63	63	63	- 2	125	60
Consoltex	700	55	5	5		7½	475
Con Distrb	26200	$11	10⅜	10⅜	- ⅝	12	9
Con Gas B	z20	$47	46	46		53	48¼
Con Glass	598	$19	18	18	- 2	20	16½
Control F	2050	420	400	400	- 15	450	370
Conventrs	15046	$13¼	12¼	12½	- ½	15½	12
Conwest A	5750	$7⅜	7	7	- ½	9	6⅞
Conwest B	3357	$6⅞	6⅜	6½	- ¼	8½	490
Cop Fields	7510	$21	19⅜	20¼	- ¼	21¼	16¾
Corby vt	2632	$29	28¼	29	+ ¼	31	25
Corby B	210	$26¾	26¾	26¾		30	23½
Corp Food	1245	$39	36	39	+ 3	39	28⅜
C Falcon C	237310	$17	15	15	- 1½	19⅛	11⅞
Coseka R	71865	$21⅞	19½	19¾	- 1½	25½	19½
Coseka 7 p	4520	$10¼	9¾	10		13	9¾
Costain Ltd	4286	$13½	12⅞	12⅞	- ⅝	15	9¼
Courvan	10137	98	89	89	- 3	190	83
Craigmt	13475	$5¾	5⅜	5⅜	- ⅛	6⅞	5⅜
Crain R L	3091	$14¼	13¾	14¼	+ 1¼	15¾	13½
Crestbrk	3951	$29¾	28½	29	- ½	31	26
Crwn Life	485	$110	110	110		121	90
Crwn Trst	350	$17¾	17¾	17¾	+ 1⅜	22¾	16⅜
Crown 8¾	650	$16	15¾	15¾	- ¼	17⅛	15¾
C Zelrba A	2432	$33	33	33		33⅞	27⅜
Cullaton	12032	$13⅞	12½	12½	- 1¼	16¾	12
Cuvier M	13050	78	70	70	- 4	149	68
Cyprus	97120	$26⅞	24⅞	26¼	+ ¾	26⅞	18⅜
Czar Res	67735	$10⅞	10¼	10⅜	- ⅛	17½	10¼
Czar un	15200	$11⅜	10½	11	- ⅜	11⅞	10½
D-G							
DRG Ltd A	5150	$8⅞	8¼	8½	- ⅛	10¼	7
Dalco Pet	18100	$5¾	265	5¾	+ ⅛	6¾	265
Dale-R pr	140	$6	6	6		6¼	6
Dalmys	5170	$10¾	10¾	10¾	- ⅛	13	9⅛
Dalmy C	2560	$10	9¾	9¾	- ¾	10½	8¾
Daon Dev	128903	$12¾	12⅛	12⅜		13⅜	10¼
Daon A	1300	$6⅛	6	6	- ⅛	7	6
Daon 8⅜ p	7050	$7½	7⅛	7⅛	+ ⅛	8⅜	6¾
Daon 9½ p	2200	$8½	7⅞	7⅞	- ⅜	9¼	7¾
Deiour Mn	143900	128	99	99	- 16	195	87
D Eldona	63900	219	205	205	- 9	355	205
Delhi Pac	109650	155	133	139	- 13	245	133
Denison	45980	$45¼	43⅛	44¼	+ ½	58¾	43
Dicknsn A	23912	$7⅜	5⅞	6	- 1	14¾	5½
Dicknsn B	41205	$6½	5⅛	5⅜	- ⅛	13½	5
Digtech	11100	$10⅞	10	10¼		12½	10
Discovry	17971	285	260	260	- 25	5¼	260
Dist Tr A	3150	55	375	425	- 75	7½	305
Dofasco A	10764	$48	47⅛	47¼	- ½	49½	39¾
Dofasco B	105	$47⅛	47⅛	47⅛	+ ⅜	47⅞	46¾
Dofasco 4¾	150	$46	46	46		48	42
Dofasco 235	4534	$21¾	21	21¼	+ ¼	24	20
Dofasco wt	2800	$11½	10⅞	11	- ⅝	13⅜	9
Doman I	27240	$9½	9	9⅛	- ¼	13	9
Dome Cda	365647	$10	9⅜	9¾		11½	9⅜
Dome Mine	84517	$28¼	23	23½	- 4¾	29¾	20⅞
Dome Pete	hi18540	$22½	20½	21¾	- 1	25⅜	14
DPete A p	3654	$17	16⅜	16¾		20	16½
DPete B p	1386	$17	16½	16¾	- ⅛	20	16⅜
D Bridge	9370	$26¾	26¼	26⅜	- ⅛	27¼	19⅝
D Citrus	6770	$6⅞	6½	6¾	+ ¼	7	450
DExplor	63812	198	170	175	- 20	298	161
D Scotish p	z70	$20¼	20¼	20¼		22½	20½

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1981 Haut	1981 Bas
Dom Store	2858	$23	22¾	22⅞	+ ⅛	24½	21½
D Textile	12698	$20⅜	19⅞	20	- ¼	22¼	16½
Domtar	76687	$36¼	35⅝	36¼	+ ¼	37½	27⅞
Domtar pr	730	$9	8¾	8¾	- ¼	12	8¾
Dr Mc C A	5986	$12½	12⅛	12¼		15⅜	10½
Drumnd P	34034	$8¾	7⅝	8	- ¼	8⅞	7⅜
Dunde Pal	1500	76	66	66	- 24	150	66
Dunrale	18600	240	210	219	- 1	335	195
Du Pont A	3047	$35½	34¾	35¼	+ ⅜	36½	28
Dustbane	1100	$13¾	13½	13½		13¾	8½
Dylex Ltd	300	$20	20	20	+ ⅜	20	12½
Dylex L A	4950	$17⅞	16¾	16¾	- 1¼	18	13
Dynamar	105150	$7¼	6½	6½	- ⅜	7⅜	5
E-L Fin	22990	$15¼	15	15⅛	- ⅛	15½	12
E-L Fin p	1000	$15⅜	15	15	- ¼	15⅜	13
Esl Mirtic	18446	475	430	430	- 45	6	360
East Sul	6427	345	320	330	- 20	465	320
Echo B Un	7705	$39	37½	37½	- 1½	45¼	37½
Econ Inv	560	$32½	32	32½	+ ½	32½	28
Ego Res	73280	177	145	154	- 25	273	145
Electro K	1000

NEW YORK

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)

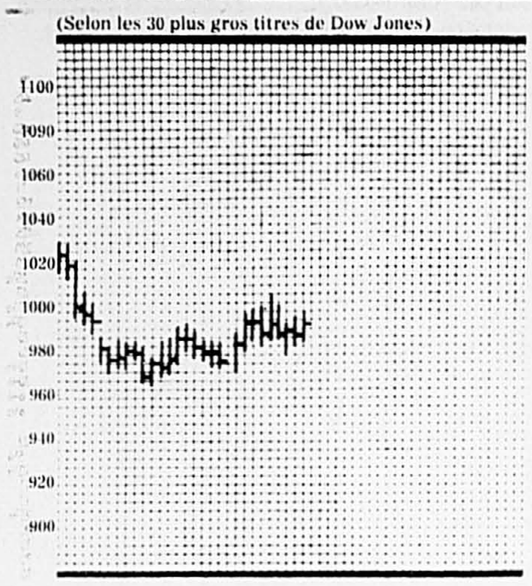

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE INDUSTRIEL		
	HAUT	999.44
	FERMETURE	993.79
	BAS	981.18

MAI JUIN JUILLET

1 8 15 22 29 5 12 19 26 3

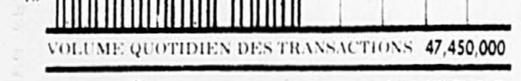

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS 47,450,000

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSE	76.73	+0.71
INDUSTRIELLES	89.00	+0.88
TRANSPORTS	77.16	+0.54
SERV. PUBLICS	38.37	+0.21
FINANCE	78.36	+0.84

par AFP

NEW YORK — Un rapport encourageant de l'administration sur l'inflation a entraîné un raffermissement des valeurs, vendredi à Wall Street. L'indice des industriels a clôturé à 993.32 en hausse de 6.59 points. Quelque 47 millions d'actions ont été traitées.

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
ACF In	11	92	48¼	48⅛	48⅛	
AMF Inc	13	202	25⅞	25¼	25⅝ - ⅛	
AM Intl		1002	15½	14¾	14⅞	
APL		6	6¼	6¼	6¼	
ARA Sv	6	51	33¼	32¼	32⅝ + ⅜	
ASA Ltd		1122	50	46⅞	47⅛ - 3⅛	
Adr Lb	16	694	28⅜	27¼	28 + ⅛	
Acme Cl	8	13	28⅛	28	28 - ⅛	
Aetna Lf	6	2595	u40¼	39¾	40⅛ + ⅜	
Aileen	18	57	3⅝	3⅝	3⅛ - ⅛	
Air Prd	10	481	43¾	41⅝	43⅛ + ⅝	
Airb Ft	11	60	15	14⅝	14⅝ - ⅛	
Akzona	74	173	14	13⅝	14 + ⅛	
Alask In	5	204	25	24½	24⅝ - ⅛	
Alberto	5	50	14	13⅞	14 + ⅛	
Alcan	5	1364	32⅛	32	32⅛ + ⅛	
Alco Std	7	29	19⅛	18¾	19⅛ + ⅛	
Alexdr		124	14¾	14½	14⅝ + ⅛	
Alleg Cp	8	45	38½	38	38½ + ⅝	
Allg Int	11	35	52⅝	52	52⅛ + ⅛	
Allg Pw	5	158	15⅞	14⅞	15⅛ + ⅛	
Allen Gp	11	57	21⅛	20½	21 + ⅛	
Alld Cp	7	3714	53¾	53	53¼ + ¾	
Allid St	7	377	28½	27	28⅛ + ⅛	
Allis Ch	8	596	26⅝	26	26¼ + ¼	
Allr Au	15	93	27¼	27	27 - ⅛	
Alcoa	6	546	32¾	32¼	32⅝ + ⅛	
Amf Inc	13	202	25⅞	25¼	25⅝ - ⅛	
Am Intl		1002	15½	14¾	14⅞	
Amax	9	691	54⅜	53¼	53½ - ¾	
Am Hess	5	1113	28⅛	27⅝	28⅛ + ⅛	
AmAir		1367	21⅛	20¾	21	
AAir wt		638	9⅛	8¾	8⅞ - ⅛	
ABC	6	218	31	30½	30⅞ + ⅛	
Am Can	10	194	40⅜	40⅛	40⅛	
A Cyan	10	4130	u36½	35¼	36¼ + ¾	
ADT	12	100	38¼	37¾	38 + ⅛	
Am EIP	7	915	16¼	16	16⅛	
Am Exp	10	2948	u51½	49⅛	51¼ + 2⅛	
A Gnins	7	105	42¾	42¼	42½ + ¼	
Am Hoist	7	37	21⅝	21	21⅛	
A Home	12	1110	34⅝	34	34⅛ + ⅛	
Am Hosp	15	186	46⅜	46⅛	46⅛ - ⅛	
AMI	20	564	47	45⅝	45¾ - 1⅛	
Am Mot		399	4⅛	4	4	
ANat R	7	196	39¾	39⅛	39⅜ - ⅝	
Am Std	7	586	40	38	39¾ + 1¼	
A Steril	11	108	11½	11¼	11⅜ + ⅛	
ATT	7	2451	57⅛	56¼	56⅞ + ¼	
Amtac	4	67	24¼	24⅛	24¼ + ⅛	
Amp In	17	218	61½	61⅛	61½ + ⅜	
Ampco	4	10	19⅞	19⅝	19⅞ + ½	
Amrep	9	181	10⅛	9¾	10 + ⅛	
Am Star	3	x73	27	26⅞	26⅞ - ⅛	
Analog	29	104	25¼	23¾	25 + 1⅛	
Anchr H	7	26	17¾	17⅜	17⅜	
Angelic	11	196	17⅜	17	17⅛ - ⅛	
Anheu B	9	320	37⅜	36⅞	37⅜ + ⅜	
Anixter	15	103	35¾	34¼	35¾ + ¾	
Apache	22	356	22¾	21½	22¼ + ⅛	
Apld M	5	22	15⅞	15½	15¾ + ⅛	
Arcat C	8	8	29¼	29¼	29¼ + ⅛	
Arch O	5	1210	19⅝	19⅛	19¼	
Ariz PS	6	224	16⅝	16½	16½	
ArlnRfy		71	2½	2⅜	2⅜	
Armco St	8	1141	31½	30⅜	31½ - ¾	
Arm Ru	6	10	37	36¾	37 + ¼	
Arm Wln	10	1729	16½	16⅛	16½ + ⅛	
Asarco	9	566	39⅛	37¾	37⅝ - 1⅜	
Ashld O	9	126	30¾	29⅞	30⅜ + ¼	
Asd Drg	7	160	28⅜	28	28⅛	
Atl Rich	7	4043	44¾	42¾	44½ + 1½	
Atlas C	6	38	16¼	15⅞	16 - ⅛	
Aut Dt	21	1148	30¾	30¼	30¼ - ¾	
Avco Cp	6	505	29⅞	28⅞	29⅞ + 1⅛	
Avery	8	126	21½	21¼	21¼	
Avnet	13	315	54½	53½	54 + ¾	
Avon	10	593	40¾	40½	40½ - ¼	
Bache	9	28	31¾	31⅜	31¾ + ⅛	
Bkr Int	15	764	38½	37¾	38⅛ + ⅜	
Bald U	8	19	47	46¾	47 + ⅛	
Ball Cp	7	27	30	29⅝	29⅞ - ⅛	
Bally	13	2038	30¾	29⅝	30 + ⅜	
Bandag	11	242	25⅜	25	25⅛ + ⅛	
Bang P	7	27	27½	26⅜	27⅛ + ¾	
Bk of Va	7	32	u15⅜	15	15¼ + ¼	
Bnk A	6	4128	25⅞	25¼	25⅜ + ⅛	
Bank Tr	4	254	32	31⅝	31⅝ - ⅛	
Banner	10	542	13⅞	12¾	13¼	
BardCR	18	149	30⅝	29⅞	30⅛ + ⅛	
Bas Re	17	147	6	5⅝	5¾ + ⅛	
Bausch	15	1180	51⅞	50⅝	51¼ - ⅛	
Baxt Tr	15	288	54⅜	54	54⅜	
Beat Fd	8	2088	23½	22⅝	23¼ + ¾	
Beckmn	19	284	34¾	33¾	33¾ + ⅛	
Bect Dic	14	124	48½	48⅛	48⅛ + ⅛	
BelcPt.60	7	79	26⅜	25⅝	26⅛ + ⅜	
Beldn H	9	23	7¼	7⅛	7⅛ - ⅛	
Bell Ind	11	136	18⅜	17¾	18 - ⅛	
Bell Can	6	296	16	16	16 + ⅛	
Bendix	4	165	60½	58¾	60 + ⅝	
Benfl Cp	7	62	21⅝	21¾	21½	
Benguet	6	515	6½	d 6¼	6¼ - ⅛	
Berkey	18	30	4⅜	4¼	4⅜ + ⅛	
Beth Stl	12	1108	24¼	24½	24¼ + ⅛	
Bliss L	8	21	20¼	20¼	20¼	
Block H	13	85	33¾	33	33½ + ½	
Blue Bel	7	40	27¼	27	27⅛ + ⅛	
Bob Brk		18	3⅛	3¼	3⅛	
Boeing	5	5356	30½	d29⅜	30¼ - ¼	
Bois Cas	9	126	45⅜	44⅜	45¼ + ¾	
Borden	6	233	27⅞	27½	27¾ - ⅛	
Borg W	8	43	48½	47⅞	48⅛ + ⅜	
Bos Edis	4	55	20⅞	20½	20⅝	
Braniff		358	4	3⅞	4	
Brist My	13	441	54⅞	54¼	54⅞ - ⅛	
Brk Gl	8	38	15¼	15	15¼	
Bwn Sh	6	29	27¼	27	27 + ⅛	
Bwn Gp	6	145	43	42½	43 + ¼	
Brwn Fr	17	323	36	35¼	35⅞ + ⅝	
Brnswk	15	849	22	21⅜	22 + ⅛	
BrushW	13	53	39½	38	38¼ - 1¼	
Bucy Er	10	432	20¼	19½	20⅛ - ¼	
Bunkr H		10	15⅛	15¼	15¼ + ⅛	
Bunk Ra	13	x94	52¾	52	52½ + ⅜	
Burl Ind	8	231	22½	22⅛	22¼ - ⅛	
Brl Nth	8	593	54⅞	54	54¼ - ⅛	
Burndy	11	153	44½	44¼	44⅜ - ⅛	
BrnsRL	11	197	6⅜	6¼	6¼	
Burrghs	21	665	42¾	42½	42½ - ⅛	
Butte	8	59	19⅜	19	19 - ⅜	
CBI Ind	11	84	47¾	46¼	47⅜ + 1⅛	
CBS	9	305	59½	58¾	59¼ + 1½	
CCI	9	139	13¾	13½	13⅝ - ⅛	
CLC	5	1	15⅞	15⅝	15⅞ - ⅛	
CNA Fi	9	21	15⅞	15½	15⅞ + ⅛	
CSX	7	380	52⅛	52¼	52⅜ + ⅜	
CTS	12	19	28	27½	28 + ½	
Cabot	5	279	27⅛	26½	26½ - 1	
Cadnc	16	16	9⅞	9¾	9⅞ + ⅛	
Caesars	10	518	11⅛	10⅞	10⅞ - ⅛	
Callahn	12	365	21	d18¾	19⅝ - 1½	
Camp Sp	7	69	29⅛	29	29⅛ + ⅛	
Cdn Pac		140	39	38½	38⅝ - ⅛	
Can PE		79	20	19½	19⅝ + ⅛	
Cap Cit	14	400	75½	75	75 - ¼	
Cap Hld	8	209	24	23¾	24 + ⅛	
Carling		225	6¾	6½	6⅝ - ⅛	
Carnat	8	280	32¼	31⅞	32 - ⅛	
Carr Gn		2	14⅜	14¼	14¼ - ⅛	
Cart Hw	9	513	19	18¾	19 + ⅛	
Cart W	9	60	14	13¾	13⅞ + ⅛	
Castl Ck	11	93	13⅜	13⅛	13⅜ + ⅛	
Catrp T	11	887	69⅞	68½	69¾ + 1	
Celanse	8	407	65¼	64⅛	65¼ + 1	
Cenco	17	274	13½	13⅛	13⅛ - ⅜	
Centex	7	460	34¾	34	34¼ - ⅛	
Cen SW	6	2258	13⅜	13⅛	13⅜ + ⅛	
Cn Sova	5	200	13	12¾	12⅞ - ⅛	
Cen Tel	9	1370	u32⅜	30½	32⅛ + 1¾	
Cessna	16	235	36⅛	35⅛	35⅛ - ⅜	
Chmp I	10	928	25⅝	25	25⅛ - ⅛	
Chmp S	12	489	10¾	10½	10⅝ - ⅛	
Chart Co		1045	10½	10⅛	10⅜ + ⅛	
Chase M	5	726	52½	51¾	52⅛ + ⅜	
Chisea	9	21	8⅜	8¼	8⅜ + ⅛	
Chm NY	5	123	57¾	56¾	57⅛ + ⅜	
Ches P	11	75	36½	36	36⅜ + ¼	
Choc FN	12	146	u11⅞	10⅝	11⅞ + ⅜	
ChrisCft	8	67	36⅜	35¾	36 + ⅜	
Chroma	9	84	27⅝	27⅛	27⅛ - ¼	
Chrysir		1825	6¾	6⅝	6½ - ⅛	
ChurCh	11	20	24¾	24¼	24¼ - ¼	
Cin Mil	14	482	u46¾	42⅞	45⅞ + 2⅞	
Citicrp		7	3075	28¼	27⅜	28 + ⅛
Cities Sv	9	2152	40⅜	39⅛	39⅞ + ¼	
City Inv	8	541	28⅜	28¼	28¼ - ⅛	
Clark Eq	11	46	34¼	33¼	34¼ + ¾	
Clark O	16	x224	27⅜	26⅝	27¼ + ⅜	
Clev Cif	9	37	37½	36½	37½ + ⅝	
Clev El	7	319	15½	15	15½ + ⅜	
Clorox	8	293	12⅝	12¼	12⅜ - ⅛	
Cluett P	8	44	13⅞	13½	13¾	
Coastal	11	2460	45½	44½	45 - ⅛	
Coca Bll	13	1727	8⅞	8⅝	8⅝ - ¼	
Coca Col	11	235	37	36⅝	36⅞ + ¼	
Cldw Bk	16	5	24⅜	24⅛	24⅛	
Cole Nt	14	7	24⅝	24½	24⅝ + ⅜	
Coleco	8	190	12⅞	12⅜	12¾	
Colg Pal	8	951	17⅜	17	17¼ + ⅛	
Col Aik	10	991	u12	11¼	11⅞ + ¾	
Col Penn	9	225	21¾	21⅜	21¾ + ¼	
Colt In	8	1079	u60⅛	59	60 + 1	
Col Gas	6	238	32⅜	d32⅛	32⅛ - ⅛	
Col Pic	8	112	38	37¾	38 + ⅛	
Cmb En	11	695	39	37	38¾ + ¾	
Cmdr I	22	1000	48	45⅜	46¾ + 1¼	
Com Ed	7	387	19⅛	18⅞	19 + ⅛	
Comsat	10	143	59½	58¾	59¼	
Compgr	36	95	25⅛	24¾	24¾ - ¼	
Comp S	13	192	23¾	23⅜	23⅜	
Conoco	6	992	52⅜	52	52⅛ - ⅛	
Con Ed	6	751	27⅞	27⅜	27⅝ - ⅛	
Con Fds	7	355	32⅞	32	32¼ - ½	
Cns Frt	15	229	44	43¼	43¾ - ⅛	
Con NGs	8	82	46⅛	45½	46⅛ + ⅝	
Con Pow	5	223	18⅜	18⅛	18¼ - ⅛	
Cont Ai		200	10¾	10⅜	10⅜ + ⅛	
Cntl Cp	5	499	27⅞	27⅜	27⅝ + ⅛	
Cont Gp	6	167	36½	35⅞	36⅛ + ⅛	
Cont Tel	8	318	17⅞	17⅝	17¾ - ⅛	
Con Dat	9	510	81¼	80½	80⅝ - ⅜	
Cook Un	31	512	8⅝	7⅝	8¼ + ⅜	
Coopr I	11	306	47¼	46⅞	47¼	
Copw Cp	8	1	30¼	30¼	30¼ - ¼	
Cordura	11	44	10¾	10½	10½ - ¼	
Core I	13	10	17⅛	16¾	17⅛ + ⅛	
Corn GI	12	104	71¾	70½	71¾ + 1¼	
Cowles	22	100	34¼	34	34¼ + ⅛	
Cox Br	22	16	u78¼	77¾	78 + ½	
Crane	9	46	39⅞	39⅛	39⅛ - ½	
Crock N	6	86	39¼	38¾	38⅞ - ⅛	
Cr Crk	7	11	34⅛	34	34 + ⅛	
Cr Zell	13	213	41⅛	40	41⅛ + ¼	
Cum En	24	326	u56¼	55	55½ + ¼	
Curt W	5	75	42½	41	42½ + 1¾	
Curt WA		2	52	51	52 + 2	
DPF	7	333	9⅞	9¼	9⅜ + ⅛	
Damon	63	69	9⅝	9¼	9⅜	
Dan Riv	7	57	19⅞	19½	19¾	
Dana Cp	16	1764	33½	32¾	32⅝ - 1	
Dart Kft	7	864	50	49⅜	50 + ⅛	
Data G	14	149	64	62¾	62⅝ - 1	
Data T		204	15	14¼	15 - ¼	
Dat Pn	27	691	63¾	63¼	63¼ - ¾	
Davco	10	158	12⅜	12⅛	12⅛ - ⅛	
Davt Hud	9	254	62	61⅜	61⅜ - ⅛	
Davt PL	6	187	12¾	12½	12¾	
Deere	13	1072	42	41⅜	41¾ - ⅛	
Delm P	7	812	11⅜	10⅞	11¼ + ⅛	
Delta A	12	719	81½	79¾	81½ + 1¾	
Delton	15	101	19½	18¾	19 - ⅛	
Den Mf	10	54	24⅜	24	24	
Denny	13	86	29⅝	29⅛	29¼	
Dentply	13	34	16	15⅞	16	
De Soto	7	28	u17	16⅝	17 + ½	
Det Ed	6	1347	11¾	11½	11¾ + ⅛	
Dexter	10	27	28⅛	28	28⅛ - ⅛	
Di Gior	7	97	11⅞	11⅜	11¾ - ⅛	
Diam Int	13	66	35½	35	35¼ + ¼	
Diam S	9	1654	30⅜	28½	30⅛ + 1⅜	
Diebd	17	42	40	39½	40	
Digital	17	857	109⅜	108½	109 - ½	
Dillingh	13	522	33⅛	33	33	
Disney	16	832	u67	65½	65½ - 1	
Diver I	5	76	4	3⅞	4 + ⅛	
Dr Pepp	10	137	13½	13¼	13¼ - ⅛	
Dome		911	20½	18½	19⅛ - 1⅝	
Donald	16	44	30¼	29¾	30 - ⅛	
Donnelv	11	68	39⅛	38¼	39⅛ + ¼	
Dorsey	10	213	29½	29	29½ + ¼	
Dover	14	80	59	58¾	58¾ + ¼	
Dow Ch	9	1893	34⅛	32¾	33⅝ + 1	
Dravo	13	121	22½	d22⅛	21½ - 1⅛	
Dresr	11	1270	40⅜	39⅝	40¼ + ½	
duPont	12	2856	u53¾	52¼	53 + ⅝	
Dun Brd	18	148	70	69¾	70	
Duq Lt	7	166	12¼	12⅛	12¼	
Dyn Am	5	20	12⅜	12⅛	12⅜	
EGG	22	107	43¼	42½	43¼ + ¾	
E Sys	33	395	55¼	53¾	55¼ + 2¼	
Eastn A		2527	12¾	12¼	12¾ + ⅜	
East GF	10	427	24¾	24⅛	24⅜ - ⅛	
Eas Kod	10	981	76¾	75¾	76⅜ + ¼	
Eaton	16	350	u41½	38¾	41⅛ + 2⅜	
Echlin	31	15	13⅜	13⅜	13⅜	
Eckrd J	14	446	45⅜	44⅝	45⅛ + ¼	
ElPaso		373	21⅞	21½	21⅞ + ¼	
Elec A	15	78	7⅞	7¾	7¾ + ⅛	
EtMeMg	32	144	5¼	5	5⅛ - ⅛	
Emer E	13	1597	u48⅞	47¼	48⅛ + ¾	
Emery	13	164	18	17⅞	17⅞ - ⅛	
Emhart	8	101	33⅛	33⅛	33¼ - ⅛	
Eng Cp		1272	24¾	23¾	24½ + 1⅜	
Ennis B	6	16	19⅜	19	19¼ + ⅛	
Envrtec		26	14¼	14¼	14¼	
Equifx	7	17	24¼	24¼	24½ + ¼	
Equimk	5	19	9⅜	9⅛	9⅛	
Esmark	12	178	69	68⅛	68⅞ + ⅜	
Esquire	6	27	u19¾	19½	19¾ + ⅛	
Ethyl	8	115	32	31½	32 + ½	
Evans P	10	107	23⅝	23⅜	23⅜ - ⅛	
Exxon	5	3544	66⅞	65½	66⅞ + 1½	
FMC Cp	7	161	31	30¼	30½ - ⅜	
Fabrge	63	52	25⅞	25⅛	25⅛ - ⅛	
Fairchd	6	99	26	25¾	25⅞ + ⅛	
Far WF	8	3	13¾	13¾	13¾ - ⅛	
Farah	15	105	12¾	12½	12⅝ + ⅛	
Feders		624	7⅜	7	7⅛ - ⅛	
Fed NM		801	10	9⅞	9⅞	
Fed Signl	12	75	23	22⅝	23	
Fed DSlr	7	197	40¾	40	40½ - ¼	
Ferro	8	316	u27¼	25½	27 + 1⅛	
Fieldcst	8	67	31⅞	31¼	31½ + ⅛	
Figgie	5	168	16¾	16⅝	16⅝ - ⅛	
Finl Fed		210	19¼	18⅞	19	
Firestn	16	1315	13	12⅝	13 + ⅛	
Ft Chrt	16	639	16	15⅝	16 + ½	
Fst P		199	4¼	4	4¼	
Fst P wt		11	⅝	⅝	⅝	
Fishr Sc	13	319	43⅜	42⅞	42⅞ - ⅜	
Fleet En	258	1059	u13⅛	12⅜	12⅞ + ½	
Fla Pw	6	248	14⅛	13⅞	14⅛ + ⅛	
Fluor Cp	12	2290	34¼	33½	34¼ + ⅛	
Ford		645	23¾	23⅛	23⅝ - ⅛	
For McK	9	36	39	38¾	39 + ⅜	
Fos Wh	11	540	19¼	19	19	
Four P	34	344	40⅛	39¼	39¾ - 1⅛	
Foxbro	14	16	53¼	52¾	53 - ⅜	
Frpt Mc	12	2084	32¾	d31¼	31⅝ - 1⅛	
Frueht	13	108	30⅜	30⅛	30⅛ - ⅛	
Fuqua	3	84	15¼	15	15 - ¼	
GAF Cp		445	u16¼	15½	16⅛ + ⅛	
GDV	8	21	13½	13¾	13⅜ + ⅛	
GF Eqp	7	62	6⅛	6	6¼ + ⅛	
Gannett	15	444	44	43¼	44 - ½	
Gearhrt	19	283	36¾	d34	35 - ¾	
GAm O	18	77	36¼	35	36¼ + 1¼	
Gn Dyn	10	695	33⅜	32⅝	33⅛ + ⅛	
Gen El	10	1425	66⅛	65⅜	66 + ½	
Gn Food	6	419	31⅞	31⅜	31¾ - ¼	
Gn Host		30	22⅜	21¾	22⅛ + ¼	
Gn Inst	16	260	120½	117⅞	118¾ - 2¼	
Gen Mills	10	487	37⅜	36½	37⅛ + ¼	
Gn Mot		2781	56⅛	55¼	56¼ + ⅛	
Gn Port	7	114	25½	24¾	25⅛ - ½	
GPU	24	445	4⅝	4½	4⅝ + ⅛	
Gen Sig	12	639	49⅜	48⅛	49 + ½	
Gn Stl	12	13	14⅜	14	14⅛ - ⅛	
GTel El	9	2867	30⅜	30⅛	30¼ + ⅛	
G Tireb	13	228	u28⅛	27¾	27⅞	
Genesco	16	574	u11⅞	10½	10⅞ + ¼	
Genstr	7	128	31	30⅜	30⅝	
Gen Pts	14	239	35	34¾	34¾	
Ga Pac	12	934	28	27⅞	27⅞	
Gerber	7	34	29⅞	29	29 - 1	
Getty	6	1018	61⅛	59¾	60¾ + ¾	
Gib Fi		95	6¾	6½	6¾ + ⅛	
Gid Lew	8	92	39¼	39	39⅛	
Gillette	9	1553	u34¼	33¾	34¼ + ½	
Ginos	7	25	10¾	10¾	10¾ + ¼	
GlobM	13	835	24¼	23¾	24¼ + ¾	
Goodrch	9	95	25⅛	25	25⅛ + ⅛	
Goodyr	6	542	17¾	17⅜	17½ + ⅛	
Gould	14	582	26⅛	25½	25¾ + ⅜	
Grace	7	323	44⅛	43⅜	43¾ - ½	
Granitv	7	31	12½	12⅜	12½	
Gt AP		66	5½	5⅜	5½	
Gtw Fin	14	309	16⅜	15⅜	16⅜ + ⅛	
Greyhd	7	587	19¾	19¼	19⅜ - ⅛	
Gruman	12	47	27⅜	27⅛	27⅜ + ¼	
Guard In	9	7	26	25⅜	25⅜ - ¼	
Gulf Wst	5	463	19	18⅜	18⅞ - ⅛	
Gulf Oil	5	1289	32¾	31⅜	32⅜ + ⅝	
Gulf Res	24	145	23¼	22⅝	23 + ¼	
Gt SU	6	149	11	10¾	11	
Gulton	25	28	14⅞	14½	14½ - ⅛	
Halbrtn	13	3130	60¾	57½	59¾ + 2⅜	
Hamr P	6	36	31½	31⅜	31½	
Hndlmn	11	195	17	16⅞	16⅞	
Handy	15	297	26¾	25½	26 - 1	
Hana M	6	35	33	32¾	33 + ⅛	
Harnisf	18	150	13⅞	13¼	13⅜ + ⅝	
Harris	15	1080	50⅞	49⅞	50¾ + ⅝	
Hart SM	8	6	21¼	21⅛	21⅛ + ⅛	
Hazltn	11	22	24⅜	24	24⅛ + ⅛	
Hecla	7	555	16¾	d15⅝	15⅞ - 1⅝	
Heinz HJ	8	111	57	55	56⅞ + 1⅜	
HelnC	7	12	15½	15⅛	15½	
Heller In	6	146	23⅜	23⅛	23⅜ + ⅛	
Heim P	18	466	40⅞	39¼	40⅞ + 1¾	
Hercules	9	664	24⅞	24¼	24⅝ + ⅛	
Hershy	8	363	u41	38⅞	40¼ + 1¼	
Heublin	8	205	32¼	31⅞	32¼ + ¼	
Hew Pck	22	362	105	103⅜	104⅝ + 1⅛	
High Vit	14	113	11½	11	11	
Hilton	12	61	47⅛	46⅞	47 + ⅛	
Hldy In	10	2854	31¾	29¾	31¼ + 1½	
Homestk	11	1300	54¼	50⅝	52¼ - 2¾	
Honywl

AMÉRICAINE

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Aeronca	8	15	6	5⅞	5⅞	- 1/8
Air Exp	12	76	16⅜	15¾	16	- 1/8
AlskAir	7	498	8⅜	8⅛	8¼	+ 1/8
Amdhl	38	509	40½	40	40	- 1
A Isra	1	34	1⅝	1½	1⅝	
Anglo E	9	44	27	26¾	26⅞	- 1/4
Apld D		391	5	4½	4⅝	- 3/8
Aqut Cd		54	46½	45⅝	45¾	- 1
Asamr	9	126	13¾ d	13½	13½	- 1/8
Avemc	9	39	10⅞	10½	10½	- 1/8
Banistr		37	6	5⅞	6	- 1/8
Barmwl		5	15	14⅞	15	+ 1/8
Bartons		10	3⅜	3⅜	3⅜	
Baruch	14	61	16¼	15⅛	16⅛	+ 1/8
Beverly	20	128	25⅛	24⅝	24⅞	+ 3/8
Bic Pen	8	33	16	15½	15¾	
Bink Mf		6	22	21¾	21¾	- 3/8
Bow V		141	15½	15⅛	15⅛	- 3/8
Brascn	15	180	29⅛	28½	28½	+ 1/8
Breeze	8	32	19⅜	18⅜	19⅜	+ 1/2
Camco In	16	66	35⅛	34¼	34¾	+ 3/4
Camp R	6	60	12⅜	12⅛	12½	- 1/4
CastAM	10	2	18½	18½	18½	+ 1/8
Cetec	10	19	7	6⅞	6⅞	- 1/8
ChmpH		7359 u	3⅜	3	3⅜	+ 3/8
Colemn	10	199	26⅛	25⅝	26⅛	+ 3/8
Cominc	5	x55	56⅝	55⅞	56⅜	+ 3/8
Compo		175 u	7⅞	7¾	7¾	- 1/2
Condec	122	304	27⅛	26	26⅞	+ 3/4
Con OG	15	813	17	16⅜	17	+ 3/8
ConfMtl	5	58	11⅜	11	11	- 1/8
Crutc R	14	92	28¼	27⅜	28⅛	+ 1/4
DWG	5	164	3⅞	3¾	3¾	- 1/8
Data Pd	14	329	32¼	31	32¼	+ 3/8
Delhi Oil	119	127	76¼	75	75⅞	+ 1⅝
Dixico		7	3¼	3⅛	3¼	+ 1/8
Domtar		18	30	29¾	30	
Dreco		75	18⅞	18½	18¾	
Dur Tst	11	25	12⅛	11⅞	12	+ 1/8
Dynictn	16	108	10	9⅞	9⅞	+ 1/2
Edmos		7	1¼	1⅛	1⅛	- 1/4
ElAudD		25	4⅝	4⅜	4⅝	+ 1/4
Elsinor	18	181	10¾	10⅜	10½	+ 1/8
Fed Re	43	63	4¾	4⅜	4¾	
Fin Gen	11	7	25½	25¼	25½	- 1/8
Fischr P		20	15¼	15⅛	15⅛	
Forst L	26	44	25	24⅝	25	+ 1/4
Front A	9	236	u28⅝	28	28¼	- 1/8
Gnt Yel		308	15⅜	d14	14	- 1½
Gld Fl		426	17⅛	13¼	17⅛	
GtAmi	4	11	15⅞	15¾	15¾	- 1/8
GlLk Ch	20	31	53⅜	52⅞	52½	- 3/4
Gulf Cn		715	22¾	22¼	22⅝	+ 1/8
Hasbro	7	5	14⅞	14¾	14⅞	- 1/8
Holly C	17	34	9¼	9⅛	9¼	
Gud Gn	6	21	11⅜	11⅛	11¼	
HBay O	16	1054	30¼	29⅛	30	+ 3/4
Imp Oil		158	28⅞	28⅜	28¾	- 1/4
Instr S		409	⅞	13-16	13-16	
IntCty G		118	13½	13¼	13¼	- 1/8
IntBknt	24	5191	u 6	5⅝	5⅝	+ 1/8
Iroq Bd	15	12	14¼	14⅛	14¼	+ 1/4
Jetronic		249	3¼	2¾	3¼	+ 3/8
Jupiter	5	5	17⅛	17⅛	17⅛	- 1/8
KinArk	121	36	3¾	3⅝	3⅝	- 1/8
Lake Sh		160	22½	19¼	20	- 2½
Lightolr	7	17	16	15¾	16	+ 1/4
LloydE		2	1⅛	1	1⅛	
Lodge S	13	10	6	5¾	6	+ 1/4
MCO Hd	17	93	14⅞	14⅞	14⅞	
Marnda		73	1¼	1 3-16	1 3-16	- 1-16
MarkP	14	22	45¼	44¾	44¾	- 3/8
Mego I		41	2⅞	2¾	2⅞	
Mtchl	13	593	27¼	26¾	27¼	+ 3/4
Mite Cp	9	3	28⅞	28⅞	28⅞	+ 1/4
Nt Pat		267	9⅜	9	9¼	+ 1/8
N Idri	29	43	2⅛	2	2	- 1/8
NY Tim	10	23	34½	34¼	34⅜	
Newb En		1	9½	9½	9½	
NCdn Oil		42	15½	15⅛	15⅜	+ 1/4
Numac O		478	24¼	22	24	+ 2⅛
OOkiep	16	z100	48	47¾	48	- 1/4
Phoenix		46	3¼	3⅛	3¼	+ 1/8
Plant I		17	5¾	5½	5¾	
Rngr O		2157	11½	d10⅝	11	- 1/2
Redlaw		13	1⅛	1	1	- 1/8
Resrt A	8	277	25⅜	24⅝	24⅝	- 3/8
Rest As	7	69	7¼	7	7	- 1/4
RexNor	10	9	4¾	4½	4¾	+ 1/4
Rio Alg		35	33¾	33	33	
Roblin		9	4⅞	4¾	4⅞	+ 1/4
SSP		13	4⅜	4½	4⅜	+ 1/8
Scurry R	9	z100	50¾	50¾	50¾	
Shellr		106	3⅛	3	3¼	+ 3/8
Solitron	17	41	10¾	10⅝	10⅝	- 1/8
Soundsn	12	26	11¾	11½	11⅝	
StProd	14	1	16	16	16	
Sundnc		340	23¼	d22⅞	23	- 7/8
Susqueh		40	3⅛	3⅛	3½	+ 1/8
Synlov	13	3	6¼	6¼	6¼	
Tech T	9	86	4⅞	4¾	4¾	
Teleflx	21	38	36⅛	35½	36	+ 1/2
Terra C	12	132	20⅜	20⅜	20⅜	
Tran Lux	9	490	u13¾	10¾	11⅜	+ 3/8
Twin F		54	7¾	7⅜	7¾	
UAir Pd	17	4	21	20¾	21	+ 1/8
UnAsbs	7	99	9⅞	9½	9⅝	- 1/8
UNat C	24	4	18¼	18⅛	18⅛	
Vernit	13	99	18½	18	18½	+ 1/4
Wang C	30	11	38⅛	37½	37½	- 1/2
Wstburn		41	21⅝	21⅜	21⅜	- 1/8
Whous	9	16	21	20¾	20¾	
Wk Wear	10	33	12	11¾	11¾	
WW En	43	159	10¾	10⅛	10⅜	

Total sales: 6.680.000.

LES AURIFÈRES

Fermeture
Afrique du Sud (Adr's $U.S.)

	Offre	Dem.
Anglo Amer. Gold	78½	79¼
Blyvooruitzicht	14	14¼
Bracken	2¾	2¾
Buffelsfontein	36¼	36⅝
De Beers Cons.	7⅛	7⅛
Doornfontein	18¾	19¼
Durban Deep	18	19
East Driefontein	25½	25¾
E.R.P.M.	12½	13⅛
Elsburg	3	3¼
Free State Geduld	32½	33
Grootvlei	7⅛	7½
Harmony	12¾	13⅛
Hartebeestfontein	52	55
Kinross	11¼	11¾
Kloof	26½	26¾
Leslie	2.20	2.45
Libanon	17	18
Loraine	3	3¼
Marievale	2¾	3
President Brand	31½	32
President Steyn	27½	27¾
Randfontein	49	52
Rustenburg Platinum	4¼	4½
S.A. Land	3⅞	4⅜
St. Helena	33	33½
Southvaal Holdings	28¾	29¼
Stilfontein	16¼	17
Vaal Reefs	59½	60
Venterspost	9¼	10
Welkom	11⅛	11⅜
W. Driefontein	75¼	75½
W. Rand-Cons.	2½	2⅝
West. Areas	4¼	4⅜
West. Deep	38	38¼
West. Holdings	58¼	58¾
Winkelhaak	25¾	26¾
Wit Nigel	1¾	1⅞

par F.H. Deacon, Hodgson Inc.

LES MÉTAUX

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (fils et barres)
comptant 864.50-865.50
à terme 889.50-890
ventes 22,450 tonnes

ETAIN (qualité ordinaire)
comptant 6425-6435
à terme 6550-6560
ventes 1,420 tonnes

ETAIN (qualité supérieure)
comptant 6425-6435
à terme 6550-6560
ventes aucune

PLOMB
comptant 351-351.50
à terme 359.50-360
ventes 13,200 tonnes

ZINC
comptant 414.50-415.50
à terme 419.50-420
ventes 15,825 tonnes

ALUMINIUM
comptant 643.50-644.50
à terme 663-663.50
ventes 12,600 tonnes

NICKEL
comptant 3220-3225
à terme 3270-3280
ventes 660 tonnes

LES OBLIGATIONS

Prix Rend. Chang.

GOUVERNEMENT DU CANADA

Canada 8½	Dec 15-81	95.50	18.16 - 40
Canada 8	Oct 15-82	89.40	17.15 - 60
Canada 11¾	Dec 15-82	93.40	16.89 - 70
Canada 4½	Sep 1-83	80.70	15.04 - 10
Canada 12¾	Dec 15-83	93.20	16.15 - 60
Canada 10	Jun 1-84	86.30	15.97 - ½
Canada 12½	Feb 1-86-91	91.50	15.10 - ½
Canada 13	May 1-85-90	94.00	15.08 - ⅝
Canada 13½	Dec 1-99	89.25	15.25 - ¾
Canada 13	May 1-01	86.25	15.20 - ¾
Canada 9½	Oct 1-01	65.87	14.86 - ⅝
Canada 11¾	Feb 1-03	78.25	15.19 - 1
Canada 10¼	Feb 1-04	69.37	15.03 - ¾

PROVINCIALES

BC Hy 13½	Jan 15-04-11	85.25	15.86 - ½
Manitoba 10	Dec 5-99	68.00	15.22 - ½
NB Elc 10¼	Dec 21-03	66.00	15.80 - ⅝
NfldLabHy 10	Jun 27-03	64.50	15.82 - ½
Nfld 13⅜	May 15p86	91.25	16.00 - ⅛
NS Pwr 9⅜	Jan 10-03	61.12	15.73 - ⅝
Ont Hy 13¼	Mar 15p85	92.75	15.85 - -
Ont Hy 10	May 10-09	66.25	15.22 - ½
Ont Hy 13	Jan 29-04-11	83.00	15.69 - ½
Que Hy 11	Oct 15-04	70.37	15.80 - 1
Que Hy 14	Apr 15-85-90	94.50	15.95 - ½

INDUSTRIELLES

Bell 11	Oct 15-04	71.00	15.68 - -
Fst Cdn 13⅝	May 15-85	92.50	16.27 - -
CIBC 10.10	Jun 15-84	86.00	16.14 + ½
Dofasco 13½	Nov 1-00	86.00	15.83 - -
Steico 13½	Oct 1-00	86.00	15.83 - -
Shell 9⅛	Mar 15-03	61.50	15.60 - ½

LES DEVISES

(PC) — Voici les taux des **devises étrangères** tels que fournis par la **Banque de Montréal**. Les cotes sont **en monnaie canadienne**.

Les taux sont qualifiés de minimaux parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils **varient d'une banque** à l'autre. Ex-Taux mensuel fixe:

Afrique Sud	Rand	$1.3825
Allem. O.	Mark	$0.5000
Ar. Saoudite	Rial	$0.3550
Australie	Dollar	$1.3600
Autriche	Schilling	$0.0710
Bahamas	dollar	$1.2010
Bahrain	Dinar	$3.1858
Barbade	Dollar	$0.6050
Belgique	Franc	$0.030800
Bermudes	Dollar	$1.2010
Brésil	Cruzeiro	$0.01428
xBulgarie	Lev	$1.2244
Caraïbes	Dollar	$0.4485
Chine	Renminbi	$0.7125
xColombie	Peso	$0.0222
Danemark	Couronne	$0.1620
E.R.U.	Dirham	$0.3252
Espagne	Peseta	$0.01275
E.-Unis	Dollar	$1.2070
Fiji	Dollar	$1.3950
Finlande	Mark	$0.2700
France	Franco	$0.2150
Grèce	Drachme	$0.0210
Guyane	Dollar	$0.4780
Hong Kong	Dollar	$0.2195
Hongrie	Forin	$0.0330
Inde	Roupie	$0.1480
Indonésie	Rupian	$0.001930
Irak	Dinar	$3.9450
Irlande	Livre	$1.8300
Israel	Shekel	$0.1218
Italie	Lire	$0.001000
Jamaïque	Dollar	$0.6790
Japon	Yen	$0.005300
Koweit	Dinar	$4.3140
Liban	Livre	$0.2748
Malaysie	Ringgitt	$0.5110
Mexique	Peso	$0.0500
Norvège	Couronne	$0.2050
N.-Zélande	Dollar	$1.0300
Pakistan	Roupie	$0.1245
Pays-Bas	Florin	$0.4480
xPologne	Zloty	$0.0343
Portugal	Escudo	$0.0195
xRoumanie	Leu	$0.2388
Royaume-U.	Livre	$2.3235
Singapour	Dollar	$0.5560
Suède	Couronne	$0.2440
Suisse	Franc	$0.5665
Tanzanie	Schilling	$0.5560
xTchécos	Couronne	$0.2400
Trinité-T	Dollar	$0.5035
xURSS	Rouble	$1.6129
Vénézuéla	Bolivar	$0.2700

LE DOLLAR

MONTRÉAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne était en baisse hier de 1-50 à $1.2070 et la livre sterling de 4 69-100 à $2.3162.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine était en hausse de 1-100 à $0.8285 et la livre sterling en baisse de 3 17-20 à $1.9190.

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont haussé hier le prix de l'argent de $0.094 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

VENDREDI: $9.999

MONTREAL — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $12.082 l'once troy.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $10.005 l'once troy.

NOTRE TÉLÉPHONISTE A VOTRE BONHEUR AU BOUT DU FIL
Les ANNONCES CLASSÉES
285-7111

FONDS MUTUELS

Institute Members		United Bond Share	
AGF Group		RoyFund	13.78
Amer Grwth	10.79	RoyFnd Inc	4.58
Cdn Gs Engy	10.28	Universal Group	
Cdn Sec Gth	13.18	Equity	16.29
Cdn Trusteed	3.59	Income	3.51
Corp Invest	8.88	American	6.85
Corp Inv Stk	16.88	Resource	7.54
Gwth Equity	7.19	Non-Members	
Japan	23.35	nAltamira Fd	6.14
nMMF	16.93p	Assoc Inv	10.48
Option Equity	4.98	Beaucanagx	7.33
Special	12.67	Canagex Gr	
Bolton Tremblay		vHypotheq	9.18
Cda Cumul	14.78	vObligatns	7.59
Income Fnd	9.03	xdCapitl Gth	6.38
Internatnl	14.00	nCapstone	5.24
Pld Resourc	12.84	ynComCp Mtg	9.35
Taurus	19.33	Co-op Trust Gr	
Calvin Bullock Gr		vnCo-op Fnd	15.08
Acrofund	2.62	vnLandmk	11.98
Banner Fnd	7.71	Desjardins Gr	
CIF	6.42	yActions	14.59
CIF Income	9.03	vHypotheq	3.98
Central Group		vInternatnl	12.45
vCam Grwth	7.87	vObligatns	3.75
vCompound	10.02	yQuebec	7.09
vDividend	10.68	nvSpec	11.81
vFund	4000 6.43	Dixon, Krog Gr	
vIntl Energy	2.87	Dixon, Krog	16.14
vIntl Gwth	7.21	Heritage	5.45
vIntl Income	4.07	Vanguard	16.08
vNat Res Gth	6.57	yDomequity	19.26
vNorthn Engy	5.13	yDomin Comp	14.90
vRevenue Gth	4.26	Dreyfus Group	
vUnivest	7.49	yInc	15.59
CSA Mgmt Gr		yInternatnl	26.54
Goldfund	4.49	Executv Intl	1.28
Goldtrust	5.23	xFid Trend	31.45
Confed Group		nFst Cdn Mtg	9.45
Dolphin Enty	6.65	nFiscon Fund	5.80
yDolphin Mtg	4.74	Harvard	14.69
Cundill Group		Industrial Gr	
vSecurity	10.17	Indust Amer	4.02
Value	7.52	Indust Div	7.21
Dynamic Group		Indust Eq	11.73
vnDyn Amer	7.15	Indust Gth	7.17
vnDyn Fund	16.46	Indust Incom	7.42
vnDyn Incom	5.27	Indust Pens	30.28
Eaton Bay Group		Keystone Gr	
Commwth	6.53	xCus S-1	18.25
Dividend	5.34	xCus S-4	10.56
Growth	8.89	xLex Rsrch	17.43
Income	3.24	xManhatn	4.49
Internatnl	8.80	yMaritime Eq	4.47
Viking	10.51	Marlborough	10.43
Guaranty Trust Gr		nNatrusco	24.36
vnInv Equity	14.00	NW Group	
vnInv Income	3.62	Canadian	10.27
vnMortgage	9.64	Equity	15.01
Guardian Group		xOne Wm St	18.38
Enterprise	1.29	xOppenhmr	10.16
Groped Inc	6.42	Pemberton Gr	
vGwth Fund	26.88	nPacific Div	7.88
North Amer	7.25	nPacific Ret	5.32
Mutual Acu	6.32	nPacific US	6.55
Sec Income	10.10	PHN Group	
World Equity	7.79	vBond	7.56
Investors Group		vCanadian	15.39
vBond	3.69	vDiv Income	11.42
vDividend	7.76	Fund	24.10
vGrowth	17.03	vPooled	40.68
vInternatnl	11.57	nyRRSP	26.97
vJapan	16.22	PMF Managmnt	
vMortgage	4.36	nPension Mu	12.67
vMutual	7.22	nXanadu Fd	7.69
vProvidt Stk	10.59	nPutnam	11.89
vRetiremnt	12.70	et Revenu Gr	
vnJones Hewrd	5.73	yAmerican	15.98
MontrealTrust Gr		yCanadian	9.76
vnEquity	25.34	yFonds H	4.70
vnIncome	6.41	yRetraite	10.05
vnInternatl	12.29	Synchrovest	7.93
vnMortgage	9.10	xTech	13.33
Principal Gr		vTradex	5.84
vCollective	15.48	Trans Canada Gr	
vGrowth	7.61	A	5.80
vVenture	8.53	B	69.70
vBond	2.65	C	12.85
Prudential Gr		United Group	
Growth	10.20	Accumula	7.98
Income	4.33	Accumula R	7.67
vSask Dev Fd	4.26	American	3.03
Scotiafund Gr		yCont Mortg	4.89
Scotiafund	1.91	Horizon	5.86
Scotiafnd Mtg	.92	Security	3.88
Sterling Group		Venture	7.94
Equity	8.60	Venture Ret	10.15
yMortgage	4.54	nyWaltaine	33.38
Templeton Gth	9.52	Western Gwth	6.81

TITRES AU COMPTOIR (de Toronto)

(Revue de la semaine)

INDUSTRIELLES

	Volume	Haut	Bas
Action Tradrs	14,060	.43	.37
Action Tradr C pf	8,600	4.00	4.00
Assoc Rec	32,950	5.125	4.50
Brascan Ltd 1981 p a	69,575	25.324	24.50
Bread-Man Intl	26,300	5.75	4.50
Campeau Corp	23,945	17.50	16.50
Carvern Intl	17,700	1.55	1.30
Cons Comp	24,650	.41	.35
Daniel Div	5,000	.08	.08
Exeter Ind	1,000	2.375	2.375
Global Comm	490	33.00	32.00
Gotaas-Lars	1,530	9.00	8.375
Hawklin Ind	32,500	1.15	.90
Henn Br	13,900	1.50	1.125
Highland Queen A	900	4.50	4.00
Intl By-Prods	1,000	1.545	1.545
Intl Thom	2,000	6.25	6.25
Leisure Wrld	600	12.00	11.00
Loblaw Co	2,000	7.875	7.875
Longford Equip	1,000	2.00	2.00
Mark's Work	67,125	8.375	7.25
Mcphar Ins	64,850	5.25	4.50
Meridian Conc	17,200	6.25	5.00
Nevasco A	4,200	.25	.25
N. Amer Comb	26,550	7.00	5.75
Nortrn Tel 5½ ap	87	9.00	9.00z
Nor Tel 5½bp	25	9.00	9.00z
Nor Tel 5½cp	25	9.25	9.00z
Odyssey Ind	2,900	7.25	7.25
Plimbing Mart	500	.55	.55
Polycom Sys	2,000	1.75	1.75
Polycom Sys a	2,000	3.00	3.00
Seet Mortgage	1,700	3.50	3.50
Sobeys St. 9 cvp	7,000	19.25	19.00
TD Bank Fit A	260,600	25.50	24.45
Carvern Intl Units	97,228	1.30	1.30
Global Commns	400	4.00	4.00
Hotal Volume:			774,090

MINES

Abino Gld	15,800	.40	.30
Aggressive Mns	6,000	.28	.25
Aladin Mnrls	6,500	.80	.40
Arjon Mns	20,000	.25	.23
Augdome	11,500	2.25	2.00
Band-Ore Gld	5,000	.90	.85
Belore Mns	10,000	1.50	1.10
Bijou Mns	2,000	.60	.55
Biron Bay	1,150	.65	.65
Black Cliff	15,300	2.40	1.875
Blythwood Mns	3,000	.35	.35
Braeswood Exp	2,000	.50	.45
Brown-McDade	8,800	.95	.85
Camindex	29,000	.26	.20
Cdn Gld	500	.90	.90
Cande Consld	37,500	1.00	.85
Canuc Res	79,400	1.65	1.45
Captain Cons	8,400	1.00	.90
Carbrew Exp	500	.15	.15
Carling Cop	29,500	.85	.46
Castlebar Silv	12,351	.60	.55
Centry Engy	25,450	7.00	5.75
Chance Mng	27,500	.70	.60
Choiceland	2,000	.25	.23
Cincinnatti Res	318,500	1.70	1.10
Comstock Kend	15,000	.80	.75
ConsLouanna Gld	39,200	4.125	3.375
Cons Montclerg	39,000	.50	.44
Cornatn Res	42,500	1.95	1.35
Crackingstone	144,100	.75	.67
Craibbe-Fletchr	6,000	.65	.55
Currie Rose	6,000	1.25	1.15
Davidsn Tisdle	1,200	2.75	2.00
Derlak R L	6,000	.30	.28
Dubuisson Exp	2,200	1.05	1.00
Duport Mng	2,000	1.375	1.375
Edomar Res	39,000	.30	.25
Elmwood Res	28,000	1.20	1.10
Exxeter Res	1,000	2.20	2.20
Frankfield Exp	8,000	.33	.29
Glencair Res	1,000	5.00	5.00
Golden Bounty	2,000	.20	.20
Golden Harkr	2,500	.45	.43
Goldhurst Res	500	.50	.50
Gordex Mnrl	6,000	.60	.60
Grasset Lake	100	.13	.13z
Greenwich Lake	2,000	.05	.05
Hanson Mnrl	1,666	.60	.30
Holmer Gld	500	9.00	9.00
Humlin Red	10,000	.20	.20
Independ Mng	19,000	.16	.14
Initiative Exp	1,000	10.50	10.50
Intex Mng	34,000	.90	.60
Jameland	9,000	.23	.20
Jerome Exp	30,000	.69	.62
Jonpol Exp	11,429	2.60	2.15
Kappa Invst	2,000	.80	.80
Key Lake	10,500	.55	.50
Laddie Gld	5,000	.38	.35
Langis Sil	2,950	.28	.25
Lassie R L	500	1.25	1.25
Lenora Exp	18,800	1.00	.90
Lennie Red	1,300	1.375	1.125
Louisburg Prop	800	1.00	1.00
M W Res	174,476	.85	.53
Mareast Exp	21,250	1.60	1.00
McFinley Mns	2,000	.50	.50
Medina Engy	9,310	1.25	1.125
Mercier Exp	1,500	.30	.30
Metalore Res	1,250	4.00	3.75
Midrim Mng	5,000	.13	.13
Mindamar Engy	53,200	1.00	.85
Mirado Nickl	11,000	.50	.45
Mistango Rvr	1,000	.14	.14
Mount Pisnt	11,000	.33	.28
Mount Wright Iron	25	.20	.20z
Mountainview Exp	3,000	.15	.15
Natnl Iron	16,500	.55	.40
Nearlic Res	41,650	2.45	2.05
New Athona Mns	2,600	.55	.50
New Bedford	15,000	.64	.30
New Bid	33,000	.34	.30
New Crest	2,000	.75	.75
New Dins	200	.80	.80z
New Lorie	16,000	.14	.12
New Redwood	29,891	1.625	1.20
Nolan Lake	11,000	.40	.25
Norgold Mns	1,000	.20	.20
Northumberland	29,500	2.65	2.18
Nova-Co	16,100	.40	.35
NWT Coppr	2,000	.70	.65
Oceanic Iron	3,100	.30	.28
Opawica Exp	2,000	.50	.50
Pan-Ore Gld	7,500	.34	.34
Parquet Res	73900	.65	.45
Petrobar Exp	2,500	.40	.40
Pinetree Exp	2,000	.18	.18
Pronto Exp	4,300	2.90	2.625
Punters Gld	71,000	.40	.33
Que Gld Blt	10,000	2.00	1.50
Rayllovd	3,000	.26	.25
Redcon Gld	9,542	1.00	.80
Regal Goldfld	9,100	.70	.55
Republic Ore	4,000	1.75	1.625
Rich Grp	4,000	.45	.45
Rickaby Mns	3,000	1.25	1.00
Roxmark	80,000	.63	.47
Rovcam Cpr	7,500	2.00	1.625
Rovex Strg	2,000	10.375	10.25
St Lucie	13,000	.30	.28
San Judas	1,000	.30	.30
Satellite Met	2,000	.12	.12
Scintilore Exp	23,700	2.25	2.75
Sea Way Base	8,500	.85	.60
Seek Res	19,500	.65	.50
Shiningtree	316,800	.65	.50
Silvr Centry	14,400	1.40	.75
Silvr Pack	3,000	.40	.30
Silversde Res	7,000	.85	.75
S.I.S. Exp	2,300	1.50	1.25
Starratt Nckl	12,500	.28	.25
Tashota-Nip	2,000	.45	.45
Temple Exp	3,500	.30	.30
Terry Gld	2,000	.35	.35
Txx-Sol Exp	12,281	.40	.33
Triangle Exp	2,000	.10	.10
TWIN Gld	200	2.00	2.00
Vedron Ltd	76,900	1.10	.80
Vega Gld	3,500	.20	.20
Waite Dufult	18,500	.80	.70
West Hill	7,000	.40	.38
West Macnda	2,700	.75	.75
White Star	20,000	.42	.35
Yellorex Mns	4,000	.40	.30
Young Davdsn	5,400	1.35	1.25
Zahavy Mns	16,900	2.375	1.75
Tracker res	45,000	.34	.27
Cornin Gld	250	.75	.75z
y-Gordex Mn	19,000	.90	.60
y-Kapuskasing Res	178,250	.40	.40
y-Sycon Engy	30,700	1.00	1.00
y-Cedar Rdge	2,000	1.45	1.45
y-Gowest Gld	4,100	1.20	1.20
y-French Road	11,500	3.00	3.00
Total Volume:			2,940,671

OILS

Amercrde Exp	9,000	3.00	2.625
Bald Eagle	12,500	.45	.30
Brandy Brook	8,000	.30	.30
Cartier Res	12,000	.90	.80
Celina Res	29,400	.70

Des banquiers discutent dollars et taux

■ LAUSANNE (AFP) — L'évolution des taux d'intérêt en Occident et la flambée du dollar qu'elle suscite actuellement, ont été discutées, hier à Lausanne par les gouverneurs des banques centrales américaine, ouest-allemande, britannique et suisse, à l'occasion de la «Conférence monétaire internationale», à Lausanne.

M. Karl Otto Pohl, président de la Bundesbank (RFA), s'est, pour sa part, déclaré devant la presse «surpris» par la nouvelle hausse de la devise américaine, mais a déclaré espérer que la situation sur le marché des changes redeviendrait normale dès que les taux d'intérêt baisseraient aux Etats-Unis.

«Nous voulons obtenir la stabilité des prix», a, de son côté, expliqué M. Paul Valcker, président de la Réserve fédérale américaine.

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN, DESAUTELS, BRODEUR & CIE, C.A.

André G. Charpentier, c.a.

Il nous fait plaisir d'annoncer la nomination de M. André Charpentier, c.a., fiscaliste au sein du cabinet d'experts-comptables DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN, DESAUTELS, BRODEUR & Cie, à titre de chef de groupe en fiscalité.

Gradué en 1976 de l'Université de Sherbrooke, avec le titre de Bachelier en administration des affaires, M. Charpentier a travaillé durant cinq ans avec la firme THORNE, RIDDELL, POISSANT, RICHARD.

M. Charpentier est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec, de l'Institut canadien des comptables agréés, de l'Association québécoise de planification successorale et de l'Association canadienne d'études fiscales.

Pétrole: la Libye prête à réduire ses prix

■ NEW YORK (AP) — Les décisions de l'OPEP de ne pas réduire le prix du pétrole semblent être trahies par plusieurs pays exportateurs, si l'on en croit un magazine spécialisé américain qui affirme que la Libye est prête à vendre son pétrole à un prix très inférieur au cours normal.

L'Irak et le Mexique ont déjà décidé de réduire leurs prix.

La Libye, membre militant de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, s'est longtemps opposée à toute réduction de prix et le pétrole libyen a atteint le prix record de $41 le baril.

Mais selon le magazine professionnel «Platt's Oilgram Price Reporter», la Libye a récemment proposé du pétrole au prix de $36 le baril, soit $5 de moins que la normale, à qualité égale. Le magazine ajoute que le contrat semble avoir été approuvé par le gouvernement libyen.

Les affirmations du magazine ont surpris plusieurs compagnies qui traitent avec la Libye. Plusieurs hommes d'affaires importants ont fait savoir qu'ils ne croyaient pas à la véracité de ce rapport.

Un grand fabricant britannique d'ordinateurs supprime 5,200 emplois

■ LONDRES (AFP) — International Computers Ltd (I.C.L.), le grand fabricant britannique d'ordinateurs qui éprouve actuellement de graves difficultés financières, a annoncé hier la supression de 5 200 emplois, soit près de 17 pour cent de ses effectifs, actuellement de 31,000 personnes.

Environ un millier de ces emplois disparaitront dans ses filiales situées hors de Grande-Bretagne.

Le groupe avait déjà congédié 2 500 personnes l'an derrnier. Cette nouvelle mesure draconnienne a été annoncée aux syndicats à la veille de la publication lundi du bilan semestriel de la compagnie qui, selon ses dirigeants, révélera une perte «considérrable». Elle intervient un mois à peine après la rupture des négociations en vue du renflouement de la compagnie par l'une de ses puissantes concurrentes américaines et le remplacement de ses principaux gestionnaires à l'instigation du gouvernement britannique, son principal «bailleur de fonds», y compris le président et le directeur général.

La contraction est encore plus sévère qu'on ne le prévoyait bien que la société américaine Sperrry Corporation, une des sociétés pressenties pour renflouer I.C.L., ait affirmé qu'au moins 3 000 emplois devraient être éliminés pour que la compagnie puisse survivre.

Des 5 200 licenciements, 2 500 concerneront les services de vente (dont 1 000 à l'étranger), 1 700 les ateliers de fabrication et 550 la division «développement des produits». La société Sperry avait aussi fait prévoir que les 200 millions de livres mis à la disposition de la compagnie par l'État au début de l'année, ne suffiraient pas, mais en annonçant la diminution des effectifs, le nouveau directeur général, M. Robert Wilmot, s'est abstenu de toute indication à ce sujet.

Les pays de la CEE doivent se concerter face au dollar

■ BRUGES, Belgique (AFP) — Le président de la Commission européenne, M. Gaston Thorn, a souligné hier à Bruges l'importance pour les pays de la CEE d'une attitude concertée face au dollar pour la poursuite de l'intégration économique et monétaire dans la Communauté.

Clôturant un colloque sur les problèmes monétaires internationaux, M. Thorn a déclaré que la politique de la nouvelle administration américaine (priorité à la lutte contre l'inflation, volonté de ne plus intervenir au jour le jour sur les marchés des changes et taux d'intérêt élevés) plaçait l'Europe devant «la nécessité d'un choix».

Pour M. Thorn, qui rappelle l'importance du dollar dans le système monétaire international, l'attitude américaine donne aux pays européens l'opportunité de définir une politique concertée face au dollar. Cela signifie, selon lui, que les pays européens doivent développer les interventions en monnaies communautaires sur les marchés des changes, faire jouer à l'écu son rôle plein et entier de monnaie de réserve, et fixer des objectifs monétaires cohérents.

«MURB» - ABRI FISCAL - CLASSE 31 - FRAIS INITIAUX (SOFT COSTS)

Condominium l'ÉRABLIÈRE, Sainte-Adèle, Québec Site exceptionnel desservi par une multitude d'attraits et de services: ski, golf, tennis intérieur, racquetball et bien d'autres. Prix spécial d'ouverture: $44,990. Réservez dès maintenant et ne payez qu'en décembre 1981. Bureau des ventes: 189, chemin Loup-Garou, Sainte-Adèle, (514) 229-2115.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE NOVACO LTÉE
1405, rue Bishop, Suite 100, Montréal Tél.: (514) 842-5402 Télex: 055-61256

SANDOZ (CANADA) LIMITÉE

Dr JEAN BOURGOIN

C'est avec plaisir que le docteur O.W. Breski, président de Sandoz (Canada) Limitée, une importante société pharmaceutique, rend officielle la récente nomination du docteur Jean Bourgouin au poste de directeur de la recherche clinique.

À ce poste, le docteur Bourgouin sera responsable de la planification et de la direction de la recherche clinique pour tous les produits non-commercialisés.

Le docteur Bourgouin est au service de Sandoz (Canada) Limitée depuis 1980. Auparavent, il exerça sa profession dans la pratique médicale privée, ainsi qu'à titre de conseiller médical pour la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins, de même que chez Hudon & Daudelin Limitée. Il fut aussi un membre actif du Conseil des médecins et dentistes de l'Hôpital général Fleury.

Le docteur Bourgouin obtint son baccalauréat ès arts au Collège Jean-de-Brébeuf à Montréal et c'est à l'Université de Montréal qu'il obtint son Doctorat en médecine et sa Maîtrise en sciences spécialisées en pharmacologie clinique.

LA CLASSE IMPÉRIALE DE CPAIR S'ÉTEND MAINTENANT À TOUT LE CANADA

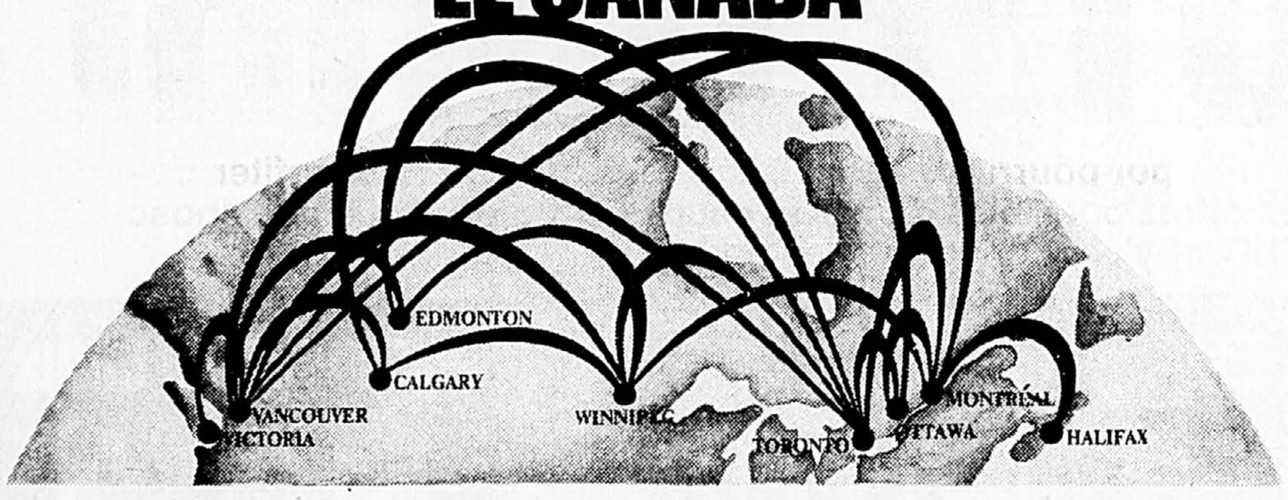

LE SERVICE "CLASSE IMPÉRIALE" DEPUIS MONTRÉAL VERS:

HALIFAX (DÈS MAINTENANT): 2 vols sans escale chaque jour, l'un à 9h10 et l'autre à 12h35.

WINNIPEG (DÈS MAINTENANT): 1 vol sans escale à 13h30 et 1 vol avec une escale à 19h, chaque jour. De plus, il y a un vol avec une escale, du lundi au samedi à 8h.

CALGARY (DÈS MAINTENANT): 1 vol avec une escale à 13h30, chaque jour.

OTTAWA (DÈS MAINTENANT): 1 vol à 18h, du lundi au vendredi.

VANCOUVER: 1 vol sans escale à 10h30, chaque jour, et 1 vol avec une escale à 18h, du lundi au vendredi.

TORONTO: 4 vols sans escale chaque jour, à 7h30, 8h (sauf le dimanche), 17h et 19h.

VICTORIA (À PARTIR DU 15 JUIN): 1 vol avec une correspondance à Vancouver, du lundi au vendredi à 18h.

Les passagers d'affaires, payent le plein tarif économique, peuvent maintenant bénéficier d'un océan à l'autre de ce standard de luxe qu'est la Classe Impériale de CPAir. Ce service fait désormais partie intégrante de tous nos vols (sauf ceux vers le Nord de la Colombie-Britannique et le Yukon).

A partir du 15 juin, nous aurons une nouvelle correspondance de Vancouver à Victoria.

Grâce au comptoir d'accueil exclusif de la Classe Impériale, vous économiserez du temps. En un seul arrêt, vous choisirez même votre fauteuil. Durant le vol, vous vous détendrez dans votre propre section "affaires".

Vous disposerez de toute une gamme de publications (y compris journaux d'affaires, financiers et autres). Les consommations telles que café, apéritifs et vins, ainsi que liqueurs (lorsque le temps nous le permet), vous seront offertes pendant le vol. Le tout, sans frais supplémentaires.

Le matin, nous servons le petit déjeuner au champagne. Si votre vol s'effectue entre les heures des repas, vous vous régalez de succulents hors d'oeuvres, chauds ou froids.

Lors des vols du midi et du soir, nous servons des repas des plus complets (entrée, met principal, dessert et fromage), présentés dans notre traditionnel service de porcelaine et d'argenterie. Cerises enrobées d'onctueux chocolat et pralines terminent le repas, en beauté.

Pendant les vols de longue durée à bord de nos gros porteurs, nous vous remettons des écouteurs pour nos programmes de musique stéréophonique ou le cinéma (pas de cinéma à bord des DC-8 et des B-727). Le midi et le soir, vous avez le choix entre un steak de première qualité et un autre plat principal.

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre agent de voyage ou avec CPAir au 931-2233. Vous pouvez aussi appeler sans frais au 1-800-361-8026. Voyagez dans le confort de la Classe Impériale à travers le Canada et à destination de l'Europe, de l'Orient et du Pacifique Sud.

CP Air

LA CLASSE IMPÉRIALE DE CPAIR

Une meilleure économie, offerte sans frais supplémentaires et sur aucune autre ligne aérienne.

CP et ◄ sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

GESTION DOUSERV INC.

G. Raymond Doucet

Robert J. Ménard

Monsieur G. Raymond Doucet, ing., Président de Gestion Douserv Inc. a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Robert J. Ménard, ing. au poste de Vice-Président Exécutif au sein du groupe Douserv.

Monsieur Ménard sera responsable d'assurer le fonctionnement de l'ensemble des opérations du groupe. Il possède une vaste expérience de l'ingénierie et de la gestion. Au cours des vingt dernières années il a occupé des positions de responsabilité croissante dans le domaine des télécommunications, notamment, celles de Conseiller Technique et Chargé de mission auprès de la Direction Générale des Télécommunications de France, Vice-Président Adjoint chez Bell Canada puis Vice-Président à l'Ingénierie de Cablevision Nationale Ltée.

Le groupe Douserv est une firme d'ingénieurs-conseils offrant par l'entremise de ses filiales et associés des services d'ingénierie, d'acquisition de matériel et de gestion de projets aux entreprises de télécommunication, de radiodiffusion, de télédistribution ainsi qu'aux autres entreprises d'utilités publiques ou commerciales et aux gouvernements.

Le groupe Douserv, dont la maison-mère est à Montréal, est constitué des filiales Doucet et Associés Conseils Ltée, Doucet Finch et Associés Ltée, Provincial Consultants Ltd, Douserv Consulting Limited, Gemsystel Inc., Servco Québec Inc., Coggan Douserv Associés Ltée, Services Télénetwork Inc. et Service Vidéo Inc., opérant au Canada, aux États-Unis ainsi qu'outre-mer.

Son personnel est localisé à St-Jean de Terre-Neuve, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Barrie, Calgary, Dallas, Los Angeles, Arabie Saoudite et Ecuador.

Le Conseil d'administration du Centre d'Accueil Horizons de la Jeunesse vous invite à leur Séance publique d'information à 8:15 p.m. mercredi le 17 juin 1981

6 Weredale Park Montréal, Québec

Centre d'Accueil Horizons de la Jeunesse
Youth Horizons
6 WEREDALE PARK, WESTMOUNT, QUEBEC, H3Z 1Y6

SÉMINAIRE: PLANIFICATION FISCALE AVANCÉE APPLICABLE AUX TRANSACTIONS COMMERCIALES ET AUX INVESTISSEMENTS CANADA - ÉTATS-UNIS.

Un séminaire d'une journée traitant de planification fiscale avancée pour les transactions commerciales et investissements Canada-États-Unis aura lieu au Hilton Dorval le 15 juin 1981. Ce séminaire s'adresse particulièrement aux avocats, comptable et hommes d'affaires ayant à régler des problèmes fiscaux impliquant à la fois et le Canada et les États-Unis. Il sera d'une grande utilité pour la mise en place de structures inter-frontalières adéquates.

Les conférenciers s'attacheront presque exclusivement à décrire et analyser des exemples et des situasions factuelles impliquant de nombreuses activités commerciales et financières menées des deux côtés de la frontière Canada-États-Unis. La majorité des interventions des conférenciers se fera en anglais.

Les conférenciers invités seront:
— Nathan Boidman, C.A., B.C.L., LL.B., Conseiller fiscal de Courtois, Clarkson, Parsons & Tétrault — Montréal;
— Jean-Michel Boutin, LL.L., LL.M., Maîtrise en Fiscalité Samson, Bélair & Associés — Montréal;
— Barton L. King, Horizon International Tax Management Ltd. — Bellingham, Washington;
— Robert Kopple, Esq., Brawerman, Kopple & Lerner — Los Angeles;
— Perry Lerner, Esq., Brawerman, Kopple & Lerner, Los Angeles.

Frais d'inscription: $245. US, incluant dîner et recueil de cours détaillé sur le sujet traité (le recueil est également disponible séparément).
Le nombre de places est limité.
Pour inscription et renseignements complémentaires, communiquez avec le no téléphonique suivant: (206) 676-1952, Horizon International Tax Management Ltd.

AVIS DE RADIATION

Le 29 janvier 1981, le Comité de discipline du Barreau du Québec a trouvé M. Hubert GRAVEL, autrefois avocat et membre du Barreau de Montréal, coupable de s'être approprié sans droit d'une somme de 2,803.30$ en ne déposant pas ladite somme, propriété d'un client, dans un compte en fidéicommis.

L'intimé faisait l'objet, lors du prononcé du jugement, d'une précédente radiation de 5 ans, en vigueur depuis le 7 août 1979.

Le 29 janvier 1981, le Comité de discipline a radié M. Hubert GRAVEL du Tableau de l'Ordre pour une période d'un (1) an consécutive à la précédente radiation de 5 ans.

L'intimé n'a pas interjeté appel.

M. Hubert GRAVEL est donc à compter du 7 août 1984, radié pour une période supplémentaire d'un an.

Les shérifs, registraires, protonotaires doivent afficher cet avis dans un endroit apparent de leur bureau et au greffe du tribunal.

Montréal
le 28 mai 1981

Le directeur général,
Micheline Audette Filion

Barreau du Québec

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

17%
1 AN
payé annuellement

PLACEMENTS À TERME GARANTI

Montréal: 612, rue Saint-Jacques (514) 282-1880
Québec: 681-0277 • Ottawa: 238-6084

INSTITUTION INSCRITE: RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

CONFIDENTIEL

Cher ami,

Pour 1981, en Amérique du Nord, le marché des réparations de freins est estimé à plus de **4,000,000,000** de dollars.

Des études de marché des plus sérieuses démontrent, hors de tout doute, que dans cette activité les opportunités sont excellentes et le champ d'action presqu'illimité.

Regroupant déjà plus de 140 concessionnaires nous avons décidé de quadrupler notre pénétration de ce marché et d'accélérer notre programme d'expansion au Québec, en Ontario et aux États-Unis en procédant à l'ouverture de 485 nouvelles concessions «L'EXPERT FREINS MINUTE».

Société entièrement québécoise, nous possédons une base solide, des structures adéquates et toute l'expérience et la compétence nécessaire; nous disposons de spécialistes dans tous les domaines de nos activités, qui, ajoutés à nos méthodes et moyens de gestion modernes et efficaces, nous assurent d'une croissance rapide mais équilibrée.

Que vous soyez déjà propriétaire de votre propre commerce, souhaitiez le devenir, ou simplement intéressé à investir individuellement ou en groupe dans une concession «L'EXPERT FREINS MINUTE» nous sommes persuadés de pouvoir vous proposer un plan d'investissement à la mesure de vos ambitions et qui vous assure d'une rentabilité optimum. (Investissement minimum $40,000 00)

Bien sûr, nous offrons tous les services requis.

Pour plus de détails et/ou rendez-vous, téléphonez-nous, frais virés à (514) 653-1608.

Espérant avoir le plaisir de vous rencontrer sous peu, pour mieux vous faire connaître le groupe Minute et évaluer vos qualifications, nous demeurons,

Amicalement vôtre,
Roger Duchesne, *President*

Le *Times* et le *Guardian* favorables à l'adhésion de la livre au S.M.E

■ LONDRES (Reuter) — Les principaux quotidiens britanniques expriment une certaine inquiétude face à la chute de la livre par rapport au dollar mais notent toutefois que la monnaie britannique était depuis longtemps surévaluée.

Le «*Daily Telegraph*» (conservateur) observe que la Banque d'Angleterre «a laissé la masse monétaire s'accroître bien au-delà des objectifs déclarés» et considère que l'étendue de la baisse de la livre «montre une nette perte de confiance dans la politique à moyen terme du gouvernement».

Examinant les meilleurs remèdes possibles, le Times et le Guardian prennent l'un et l'autre position en faveur de l'adhésion de la monnaie britannique au système monétaire européen (S.M.E.)

Le «Times» suggère à court terme une stabilisation de la monnaie britannique, par exemple sur la moyenne des monnaies européennes.

«Mais pour le surlendemain, nous devrions discuter de la façon dont nous pourrions adhérer au serpent monétaire européen. C'est un mécanisme imparfait mais c'est un système coopératif et il laisse entrevoir le faible espoir d'un système international des changes plus stable. Rien ne permet en revanche de recommander les montagnes russes qu'a connues le cours de la livre et qui ont fait tant de mal à notre économie et à celles de nos partenaires européens», conclut le quotidien indépendant.

Le «Guardian» estime pour sa part que «la meilleure option du gouvernement reste la participation entière de la Grande-Bretagne au système monétaire européen, ce qui donnerait au moins à nos négociants des garanties contre les mouvements imprévus excessifs de la livre, tout en essayant de constituer une défense européenne coordonnée du système monétaire européen contre un dollar en hausse».

Demande en baisse du pétrole

■ DJAKARTA (Reuter) — La demande sur le marché mondial du pétrole accuse une baisse de 3,5 pour cent cette année par rapport à 1980 et les excédents sont beaucoup plus importants que ceux constatés brièvement en 1975 et 1976, a déclaré M. Subroto, ministre indonésien du Pétrole.

Expliquant devant une commission parlementaire pourquoi l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (O.P.E.P.) qu'il préside avait décidé de geler les prix du baril de pétrole et d'opter pour une réduction de 10 pour cent de la production, le ministre a estimé que le recul de la demande était notamment dû aux programmes d'économies d'énergie des pays industrialisés.

Donohue Normick Inc.

Gérald Drouin

Jacques Massicotte

Germain P. Lecours

Paul Prémont

M. Edward P. Walsh, président de Donohue Normick Inc., a le plaisir d'annoncer les nominations de MM. Gérald Drouin au poste de vice-président administration et planification, Jacques Massicotte au poste de vice-président et secrétaire et Germain P. Lecours au poste de vice-président finance et trésorier. Ces officiers cumulent les mêmes fonctions à la direction de Donohue Inc. et Donohue St-Félicien Inc. M. Walsh annonce également la nomination de M. Paul Prémont au poste de vice-président exécutif de Donohue Normick Inc.

Négociations sur la vente de céréales américaines à l'URSS

■ WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis aborderont les prochaines négociations pour la vente de céréales à l'Union soviétique avec une position très flexible, a déclaré, hier à Washington, le secrétaire à l'Agriculture, M. John Block.

Les entretiens qui auront lieu lundi et mardi à Londres viseront à trouver un accord mutuellement avantageux, a précisé M. Block au cours d'une conférence de presse. La délégation américaine, conduite par M. Seeley Lodwick, sous-secrétaire à l'Agriculture, envisage la possibilité d'une reconduction de l'accord quinquennal en vigueur ou bien des négociations en vue de la signature ultérieure d'un nouvel accord, a ajouté M. Block.

Remise en état de l'oléoduc Zimbabwe-Mozambique

■ SALISBURY (Reuter) — L'oléoduc reliant la partie orientale du Zimbabwe au port de Beira (Mozambique) pourrait être remis en service en décembre, réduisant ainsi la dépendance économique du Zimbabwe par rapport à l'Afrique du Sud, a annoncé hier la compagnie britannique Lonhro.

L'oléoduc acheminera des produits pétroliers raffinés et de l'essence jusqu'à ce que la raffinerie de Feruka, près d'Umtali, soit prête à traiter du brut.

L'oléoduc et la raffinerie n'ont pas été utilisés depuis 1965, par suite de la proclamation unilatérale d'indépendance de la Rhodésie par la minorité blanche.

NOMINATIONS

Pierre Bourdon, c.a.

Ronald Boisvert, c.a.

Bernard Paré, c.a.

Nous avons le plaisir d'annoncer que Messieurs Pierre Bourdon, c.a., Ronald Boisvert, c.a., Bernard Paré, c.a., se sont joints à notre service de conseillers en gestion pour former le module de GESTION DE REDRESSEMENT pour le bénéfice des entreprises éprouvant des difficultés financières.

Ces trois professionnels sont avantageusement connus des institutions financières pour leur vaste expérience dans le domaine, tant au niveau de la prévention, des études diagnostiques, de la gestion intérimaire, qu'au niveau de la gestion de redressement proprement dite.

samson, bélair & associés
Comptables agréés

QUÉBEC – MONTRÉAL – OTTAWA – TORONTO – CALGARY – VANCOUVER – RIMOUSKI – TROIS-RIVIÈRES – SHERBROOKE – SAINT-HYACINTHE – KITCHENER – SEPT-ÎLES – MATANE – COATICOOK – FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

VENTE DE TAPIS POT-POURRI

La folle vente pot-pourri de Tapis Métropolitain vous fait profiter des meilleures offres possibles d'un seul coup. Y a toujours quelque chose de GRATUIT et y'en a pour tous les goûts!

LA FAMEUSE OFFRE DE TAPIS MÉTROPOLITAIN
3 POUR 1
POUR LE PRIX DU TAPIS VOUS OBTENEZ:
- un tapis de première qualité
- un sous-tapis moelleux GRATUIT
- l'installation professionnelle garantie à vie GRATUITE

TOUT ÇA AUX BAS PRIX TAPIS MÉTROPOLITAIN!
RECHERCHEZ L'ÉTIQUETTE 3 pour 1

ESCOMPTE JUSQU'À 40%
Surveillez les étiquettes "Escompte" et profitez de rabais allant jusqu'à 40% sur des tapis de marques renommées dans toute une variété de styles et de couleurs.

UNE OFFRE DE CHOIX 2+1
Quand vous voyez l'étiquette "Aubaine", vous payez 2 v.c. au bas prix T.M. et vous obtenez la troisième GRATUITEMENT.

ACHETEZ	ACHETEZ
45 v.c.	60 v.c.
PAYEZ SEULEMENT	PAYEZ SEULEMENT
30 v.c.	40 v.c.

PRÉLARTS SANS CIRAGE
PRIX JAMAIS VUS!

4,100 v.c.	16,300 v.c.	12,800 v.c.
$2.99 v.c.	$4.99 v.c.	$6.99 v.c.

PRIX RÉGULIERS JUSQU'À $16.99 v.c.

GRATUIT
- INSTALLATION GRATUITE
  Sur tous les superbes tapis spécialement étiquetés, parlez-en au représentant.
- SOUS-TAPIS GRATUIT
  À l'achat de n'importe quelle carpette en magasin qui saura embellir votre salon.

COUPONS DE TAPIS 2 POUR 1
Pour tout achat de deux * coupons, le moins cher est GRATUIT. Couvrez une pièce en beauté à très bon compte.
* coupons de 12 pi X 6 pi et moins.

25% d'escompte
Obtenez 25% d'escompte à l'achat d'un coupon * de tapis de qualité, de la couleur qui vous plaît.
* coupons de 12 pi X 6 pi à 12 pi X 15 pi

VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX!

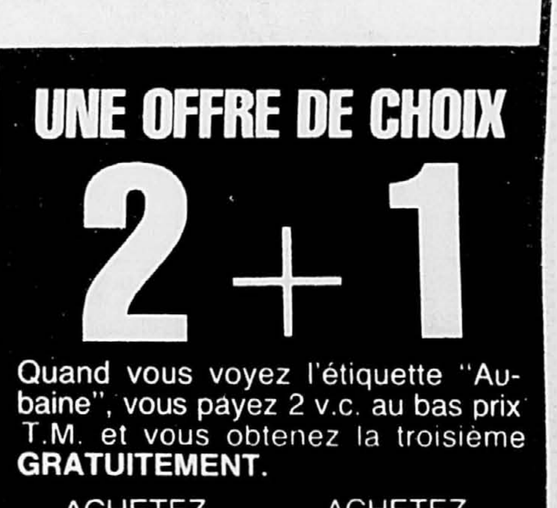

"La variété ça les connait eux aussi."
TAPIS Métropolitain
20 ENTREPOTS A TRAVERS LE CANADA

Service d'achat à domicile GRATUIT
327-6065

MONTRÉAL 6855 est, rue Jean-Talon (entre le boul. Langelier et Les Galeries d'Anjou) 254-4524
BROSSARD 1875 rue Panama (coin Taschereau à l'est du Pont Champlain)
LASALLE 1580 rue Dollard (face à David Boyer)
DOLLARD 3347 boul. des Sources (voisin de Canadian Tire
LAVAL 1775 boul. St-Martin (à l'est du boul. Le Corbusier)
LONGUEUIL 1834 chemin Chambly, 100 pi. au nord de Cure Poirier
ST-JEAN Carrefour Le Johannais 182 boul. St-Joseph
CHATEAUGUAY 109G rue d'Anjou (face à Canadian Tire)

Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

17 %
Intérêts versés annuellement. Période de 1 an. Dépôt minimum $500.
Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujet à changement.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Demandez le poste 2000

Sept-Îles: 968-1830	Rivière-du-Loup 862-7286	Montréal: 866-9641
Chicoutimi: 549-6490	Québec: 688-0630	Outremont: 739-3265
Alma: 668-3391	Lévis: 833-4450	Hull: 771-3227
Rimouski: 724-4106	Trois-Rivières: 379-7230	Ottawa: 238-4900

L'AFRIQUE PAR KLM. LE CHOIX AFFAIRES.

Si vous avez affaire en Afrique ... Kano, Lagos, Lome par exemple ... vous verrez que KLM peut souvent vous y emmener plus rapidement que toute autre ligne aérienne.
L'organisation bien pensée de Schiphol/Amsterdam, port d'attache de KLM, nous permet aussi de proposer les meilleures correspondances à travers l'Europe et autres parties du monde.
Rapide, efficace, KLM vous offre de plus le confort de sa Classe Affaires: cabine à part et autres raffinements marqués de la "touche hollandaise".
Surtout, n'oubliez pas le fret: KLM s'y connaît mieux que personne.

KLM
La ligne aérienne hollandaise digne de votre confiance.

Le F-18 coûte déjà plus cher que prévu

ET LA FACTURE POURRAIT DÉPASSER DE 25% LES $4 MILLIARDS PRÉVUS

■ OTTAWA — Un an après avoir signé son contrat d'achat de $2,4 milliards avec la McDonnell Douglas pour l'acquisition du chasseur F-18, le Canada s'est retrouvé au 31 mars dernier avec une facture supplémentaire de $1,55 million pour couvrir la différence entre le taux réel d'inflation soumis par la compagnie et celui prévu dans le programme canadien.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

C'est ce qu'ont confirmé à LA PRESSE le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, et l'administrateur-adjoint du projet du F-18 au Canada, le colonel Malcolm Gray. Les deux hommes ont dit être dans l'impossibilité de faire des prédictions sur le coût total du programme du F-18 lorsque le Canada aura reçu ses 138 avions, en raison des fluctuations possibles du taux d'inflation, et aussi de la valeur incertaine de la devise canadienne.

Lorsque le contrat a été signé en avril 1980, l'engagement du Canada envers la McDonnell Douglas portait sur un montant de $2,341 milliards en dollars US de 1978, et de $2,999 milliards (US) pour l'année 1979-80. Les ministres candiens responsables du projet avaient alors annoncé que le programme total du F-18 coûterait $3,851 milliards (en dollars canadiens) d'ici septembre 1988, date prévue pour la livraison du dernier appareil.

Or au cours de la dernière année, deux facteurs importants sont venus bouleverser ces prédictions. D'une part, le taux d'inflation utilisé pour arriver à ce montant n'était que de 8 pour cent alors que le taux réel, soumis par la compagnie pour la dernière année, a atteint 12,5 pour cent. D'autre part, la valeur de la devise canadienne utilisée l'année dernière pour faire les mêmes calculs avait été établie à $0.89,5. Cela s'est avéré trop optimiste dans les faits, le dollar fluctuant plutôt autour de $0.82. Les coûts supplémentaires imposés au Canada par l'augmentation du taux d'inflation ont été établis à $1,55 million. Il a été impossible de connaître les déboursés supplémentaires provoqués par la dégringolade de la devise canadienne.

Une chose est évidente: si l'écart entre l'inflation et le taux de change prévus dans le contrat et la réalité devaient demeurer aussi grand au cours des prochaines années, le programme du F-18 pourrait déborder de beaucoup les $4 milliards prévus, pour la bonne raison que les paiements canadiens prévus par le contrat vont s'accroître considérablement à partir de l'année en cours. L'opposition aux Communes parle déjà d'un milliard de dollars de plus.

Une autre surprise

Un troisième facteur, dont on n'avait pas trop fait état lors de la signature du contrat, a entraîné des déboursés supplémentaires de $80,5 millions au Canada au cours de la dernière année. Il s'agit des frais de recherche et développement de $120 millions (US) que les ministres canadiens espéraient l'an dernier voir assumés en entier par le gouvernement américain. Ce dernier a refusé, plaçant le Canada devant la perspective de ne recevoir que 129 avions au lieu de 137, pour le même montant. Un compromis est finalement intervenu l'automne dernier, alors que l'administration américaine a accepté de défrayer la moitié de ces frais, à la condition que le Canada accepte de mettre un montant équivalent pour l'achat d'avions supplémentaires. Ottawa a accepté, déboursant pour l'occasion une somme de $80,5 millions, mais le nombre total d'avions qu'il recevra sera de 138 au lieu de 137 tel qu'annoncé lors de la signature du contrat l'an dernier. On avait reconnu à cette occasion qu'un refus américain d'assumer les frais de recherche et de développement diminuerait la commande canadienne à 129 appareils, mais le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Jacques Blais, avait qualifié de «minimes» les chances que le pays se retrouve dans une telle situation. Les faits ne lui ont pas donné raison. Au ministère de la Défense, on déclare aujourd'hui qu'il est plus exact de dire que le compromis avec Washington a permis au Canada d'avoir 9 avions de plus, soit 138 au lieu de 139. Il n'en reste pas moins qu'il nous a fallu débourses $80 millions pour en obtenir 138, alors que l'on se disait confiant d'en avoir 137 l'an dernier.

Pour le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, la hausse des coûts encourue par le Canada au cours de l'année qui vient de s'écouler n'a pas de quoi surprendre. Il a expliqué que tous les contrats internationaux doivent tenir compte de l'inflation et du taux de change, et que la situation aurait été la même si le Canada s'était porté acquéreur du F-16. Il a signalé que le Canada recevrait des crédits de la McDonnell Douglas si le taux d'inflation devait être plus bas que 8 pour cent au cours des années à venir. Prié d'indiquer quel serait le coût total du programme du F-18 à la fin de la décennie, M. Lamontagne a répondu que seul l'avenir le dira. «C'est dangereux de jouer avec les hypothèses», a-t-il expliqué.

Jules... le nouvel arôme pour hommes, chez Simpsons

«Christian Dior» présente «Jules»... un arôme frais et masculin pour l'homme d'aujourd'hui! La gamme de produits «Jules» comprend: Eau de Toilette, lotion après-rasage, déodorant, savonnette, crème et mousse de rasage. Venez chez Simpsons dès aujourd'hui... «Jules» vous y attend!

Rayon 204, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Simpsons MD

ERRATUM

L'annonce d'Air Canada parue le 3 juin et intitulée "Cet été, on prend la Californie d'assaut...", COMPORTE DEUX ERREURS.

1. Les prix mentionnés doivent se lire en devises canadiennes et non américaines tel qu'indiqué.
2. Le circuit "Aventure à Waikiki" doit se lire comme suit: "À compter de 292 $ CAN seulement. Depuis Los Angeles, voyage de 13 jours (14 nuits) excluant le vol Los Angeles-Waikiki-Los Angeles."

Nous nous excusons des inconvénients qui auraient pu en résulter.

AIR CANADA

Simpsons MD

ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier «Vivre l'été» encarté dans La Presse d'aujourd'hui.

Page 4, articles B à B3. Draps en mousseline de tons unis. Non offerts en rose pâle.

Page 9, article D. Radio-réveil à quartz «Yorx» modèle P-3900. Non disponible.

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

Tél.: 1-834-3297
1-834-6793

Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

Si les dépenses autorisées continuent d'être seulement 61% de celles des autres universités

En 1982 L'UQAM refusera 9000 étudiants

Est-ce une mesure acceptable?

Les professeurs veulent que l'UQAM reste une université ouverte aux québécois de tous les milieux.

Les professeurs demandent au gouvernement de prendre tous les moyens pour assurer à la population l'accès aux études supérieures.

Brochures sur l'accessibilité aux études supérieures et sur le contingentement disponibles sur demande:

282 6198

Le syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal

POUR L'ULTIME • HOMME

HENRI VEZINA 243 A BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL 669-1751